

République Algérienne Démocratique Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique
Université Saad Dahleb Blida
Faculté de technologie
Département d'architecture



Mémoire de Master 2

Option : Habitat et Architecture (Atelier Projet Intégré)

Thème :

Lecture du processus de formation et transformation de la ville de Cherchell

Requalification de la porte ouest du centre historique
« Habitat intégré »

Réalisé par :

- KOCEIR OKBA
- DJEZZAR MAAMAR

Encadré par :

- Mr BOUGDAL KAMAL
- Mr AIT CHERKIT SALAH
- Melle BOUATOU ASMA

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2016/2017



Remerciements

Avec l'aide et par la grâce de dieu,
Nous remercions tous les enseignants qui nous ont suivis le long de
notre cursus universitaire, particulièrement notre encadreur Mr : **MR
BOUGDAL Kamel.ET MR AIT CHERKITE Saleh**

Pour la pertinence de son propos et pour ces
Grandes applications à faire élaborer ce travail et nous conduira au
rang d'Architecte.

Sans oublier de remercier les membres de jury qui ont procédé à
l'évaluation du travail élaboré et que, à cette occasion, leur présence
nous a honorés.

Un hommage appuyé revient à nos chers parents ; frères et sœurs pour
leur soutien moral et matériel durant notre carrière.

Nos remerciements vont également à nos amis à toutes les personnes.

« الحمد لله »



Dédicace

Il m'est très agréable d'exprimer ma reconnaissance et ma gratitude en ce moment si attendu à toutes les personnes qui ont été là pour moi depuis ma tendre enfance jusqu'à ce jour.

A la source d'amour et tendresse à celle qui m'a tout donné à toi ma chère mère.

A mes chers frères

A mes oncles et mes tantes maternelles et paternelles.

A tous mes cousins et cousines.

A remercie tout particulièrement mon promoteur Pour tout le savoir qu'il nous a apporté ainsi que pour nous avoir encadré et dirigé au cours de notre projet de fin d'études.
tous mes collègues de l'atelier de 2ème année master.

A tous les personnes ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. En reconnaissance de tous les sacrifices consentis par tous et chacun pour me permettre d'atteindre ce moment de ma vie.

<< والله ولي التوفيق >>

DJEZZAR MAAMAR
KOCEIR OKBA

Résumé

Notre projet s'inscrit dans une dynamique qui vise la réappropriation de L'interface périphérie urbaine /porte urbaine de la ville de Cherchell.

L'apport d'un tel projet va incontestablement avoir des retombées positives Tant sur le plan socio-économique que sur le plan du remodelage du paysage Urbain.

Cette porte urbaine va apporter une touche spécifique au paysage urbain et servira de repère géographique.

Mot clés : les centres historiques, habitat intègre, relation ville-mer.
Lecture typologique

Our Project is part of a dynamic that is reclaiming the urban periphery interface / urban door of the city of cherchell.

The contribution of this project will undoubtedly have a positive impact on both the socio-economically and in terms of reshaping the urban landscape. This urban door will bring a specific key to the urban landscape and serve as a geographical landmark.

Key words: historic centers, habitat integrity. city-sea relationship. typological reading

مشروعنا هو جزء من الديناميكية التي يتم استصلاحها واجهة المحيط الحضري / باب الحضري لمدينة شرشال.
فإن مساهمة هذا المشروع سيكون لها تأثير إيجابي على كل من الناحية الاجتماعية والاقتصادية ومن حيث إعادة تشكيل المشهد الحضري.
وهذا الباب الحضري جلب مفتاح معين في المشهد الحضري، ويكون بمثابة علامة بارزة الجغرافي
الكلمات الرئيسية: المراكز التاريخية. السكن المتكامل. العلاقة بين المدينة والبحر. القراءة الكتابية

CHAPITRE 01 : INTRODUCTIF

1. Introduction à la thématique générale du master.....	01
2. Introduction à la thématique spécifique	01
3. Problématique Générale.....	02
4. Choix de la ville « Cherchell ».....	03
5. Présentation succincte du cas d'étude	03
5.1.Situation de la ville.....	04
5.2.Accessibilité	04
5.3.Données Climatiques	04
6. Problématiques spécifiques de Cherchell.....	05
7. Présentation de la démarche méthodologique	06
8. Présentation succincte du contenu de chaque chapitre.....	08

CHAPITRE 02 : ETAT DE L'ART

1. Introduction.....	09
2. Définitions.....	09
2.1.Le centre-ville	09
2.2.Centres historiques	09
2.2.1. Les problématique des centres historiques.....	10
2.2.2. Problématique des centres historiques en Algérie	11
2.3.La ville côtière.....	11
2.3.1. La Ville côtière en Algérie.....	11
2.3.2. Problématique des villes côtières.....	12
2.4.L'archéologie dans les centres historiques.....	12
2.5.L'intégration des vestiges archéologique dans le system urbain	13
2.6.La ville portuaire.....	13
2.6.1. Définition	13
2.6.2. Problématique des villes portuaire	13
2.6.3. Relation ville –port	13
3. Analyse d'exemple.....	14
3.1.Exemple 01 : Athènes-Grèce le projet Falleron.....	14
3.2.Exemple 02 : valence.....	16
3.3.Exemple 03 : Saint Nazaire.....	18
4. Conclusion.....	22

CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

1. Introduction.....	23
2. Présentation de la ville de Cherchell.....	23
2.1.Situation géographique.....	23
2.1.1. Situation nationale.....	23
2.1.2. Situation régionale	23
2.2.Accessibilité.....	24
2.3.Le relief	24
2.4.Les données climatique	25

2.5.Les risques sismiques.....	25
3. Genèse de la ville de Cherchell	25
3.1.Lecture territoriale	25
3.2.Conclusion.....	29
3.3.Synthèse de la lecture territoriale.....	29
4. Lecture diachronique.....	30
4.1.Période phénicienne.....	30
4.2.Périoderomaine.....	32
4.3.Période byzantine et vandale.....	38
4.4.Période andalous ottomanes	38
4.5.Période coloniale	42
4.6.Période poste coloniale.....	47
4.7.Synthèse générale.....	50
5. Lecture synchronique	52
5.1.Introduction	52
5.2.Système viaire	52
5.2.1. Les parcours principaux de la ville	52
5.2.2. Hiérarchisation des voies	52
5.3.Les équipements.....	53
5.4.Etude typologique	54
5.5.Les éléments architectoniques	61
5.6.Synthèse de la lecture synchronique	63
6. Plan de sauvegarde PPSMVSA (secteur archéologique).....	65
7. Les instruments d'urbanisme	68
7.1.Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme	69
8. Elaboration d'un schéma de proposition de plan d'aménagement.....	70
8.1.Le schéma de structure actuelle de la ville de Cherchell.....	70
8.2.Le diagnostic.....	70
8.3.Problématique	70
8.4.Schéma de structure proposé	71
9. Projet de requalification de la porte ouest du centre historique (habitat intégré).....	80
9.1.Recherche thématique	80
9.2.Analyse d'exemple	83
9.3.Projet architecturale.....	90
9.3.1. Présentation de l'aire d'étude.....	90
9.3.2. L'environnement immédiat du projet.....	90
9.3.3. Problématique spécifique a l'aire d'intervention	92
9.3.4. Genèse du projet	93
9.3.5. Fiche technique du projet	96
9.3.6. Dialogue des façades.....	99
9.3.7. Système constructif	99
10. Conclusion	101

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE

Liste des figures :

Figure 1:carte de situation de la ville de CHERCHELL.....	04
Figure 2: carte de situation.....	14
Figure 3: Aménagement de la baie de Faleron.....	15
Figure4 : la ville de Valence.....	16
Figure 5 : Proposition gagnantes du concours, Mars 2007.....	18
Figure 6: synthèse de l'évolution de la relation ville port de la région saint nazairienne. .	18
Figure 7:vue sur la passerelle.....	19
Figure 8: vue d'ensemble sur le site.....	19
Figure 9: schéma de principe du projet.....	20
Figure10 : vue sur le quartier ville port.....	20
Figure 11: vue d'ensemble actuelle.....	21
Figure 12 : zoning de l'espace portuaire de saint Nazaire présenté par vue aérienne.....	21
Figure 13:situation géographique de Cherchell.....	23
Figure14 : carte d'accessibilité.....	24
Figure15 : Morphologie de la ville.....	24
Figure16 : coupes de la ville.....	24
Figure 17 : formation des parcours de crête principale.....	27
Figure 18 : formation des parcours de crête secondaire.....	27
Figure 19 : formation de parcours de contre crête local.....	28
Figure 20 : formation de parcours de contre crête continue *côtière*.....	28
Figure21 : Schéma de synthèse.....	29
Figure 22 : Cherchell première implantation le comptoir Phénicien.....	31
Figure 23 : Cherchell Le noyau urbain primitif.....	31
Figure 24 : Cherchell capitale d'un royaume.....	32
Figure25 : Cherchell ala période romaine.....	33
Figure26 : La trame romaine suivie pour l'urbanisation de la ville.....	33
Figure27 : La colonie.....	34
Figure28 :La ville Jubéene-.....	34
Figure29 : La ville Séverienne.....	35
Figure 30: vue sur l'aqueduc.....	35
Figure 31 : Photo et plan des termes.....	36

Figure 32 : photo et plan de l'amphithéâtre.....	36
Figure 33 : Vues sur le théâtre.....	37
Figure 34 : les bains de la reine.....	37
Figure 35 : vue sur le forum.....	38
Figure 36 : Cherchell la période andalou ottomane.....	39
Figure 37 : Cherchell periode andalou-ottomane en 1840.....	40
Figure 38 : Plan de Mosquée des 100 colonnes.....	41
Figure 39 : Plan et vue sur la Mosquée du Souk.....	41
Figure 40 : Plan et vue sur le fort ture.....	42
Figure 41 : Cherchell periode coloniale en 1840 (Restructuration de la ville).....	43
Figure 42 : Cherchell periode coloniale en 1950.....	44
Figure 43 : Cherchell periode coloniale en 1950.....	45
Figure 44 : Cherchell, vue sur le Musée.....	45
Figure 45 : Cherchell, vue sur La poste.....	46
Figure 46 : Cherchell, vue sur l'église.....	46
Figure 47 : Cherchell Une salle de l'Hôpital Militaire.....	46
Figure 48: Le port de Cherchell La période colonial.....	47
Figure 49: Cherchell – Le Marché et la Manutention.....	47
Figure50 : CHERCHELL ANNEE 1962-1965.....	48
Figure51 : CHERCHEL ANNEE 1965-1980.....	49
Figure52 : Cherchell année 2004.....	50
Figure53 : carte de synthèse.....	51
Figure54 : les parcours de la ville.....	53
Figure55 : Plan et façade : Maison a cour.....	57
Figure 56 : plan et vue sur le patio (maison à cour).....	58
Figure 57 : schéma d'évolution de la maison colonial.....	60
Figure58 : Types et formes architecturale de portes et fenêtres dans la période prés coloniale...62	
Figure 59 : les éléments architectoniques et décoratifs de la période andalou-ottoman.....62	
Figure 60 : les éléments architectoniques et décoratifs de la période coloniale.....63	

Figure61 : carte des permanences.....	64
Figure62 : plan de de protection de mise en valeur des sites archéologique et de leurs zones de protection PPSMVSA.....	66
Figure63FIG : PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME.....	68
Figure64 : carte découpage de PDAU.....	69
Figure 65-: Projet Skyville à Singapore.....	80
Figure 66-: Richmond Housing à Toronto , Canada.....	80
Figure 67: City life apartments.....	83
Figure 68: Plan de situation.....	84
Figure 69-: Localisation du Project.....	84
Figure 70-: les appartements entourent un parc public situé au centre.....	84
Figure 71 : plan de masse.....	85
Figure72-: meilleures vues depuis les terrasses vers le parc public.....	85
Figure 73: absence de circulation Mécanique dans le cœur d'ilot.....	85
Figure 74: Les plans.....	86
Figure 75-: Vu intérieur sur le hall d'entrée.....	86
Figure 76-: Coupe sur le projet.....	86
Figure 77-: Le chantier du projet.....	87
Figure78 : les façades.....	87
Figure79 : Plan de masse.....	88
Figure 80: L'intérieure des ilots.....	88
figure81 : les ruelles intérieures.....	88
Figure 82 : plan de masse.....	89
Figure 83 : Coupe sur le gymnase et le logement.....	89
Figure 84 : situation de l'aire d'intervention.....	90
Figure 85 : Etat de fait de l'aire d'intervention.....	91
Figure 86 : diagnostique de l'aire d'intervention.....	92
Figure 87: Genèse du projet étape 01.....	93
Figure 88: Genèse du projet étape 02.....	94
Figure 89 : Genèse du projet étape 03.....	95

Programme pédagogique de l'option habitat

“projet intégré” (P.I)

Année universitaire 2016/2017

AVANT PROPOS

Pour Saverio MURATORI, initiateur de l'approche dite « typo-morphologique », il existe une crise de l'enseignement de l'architecture qui est indissociable de la crise actuelle de la production du bâti. Cette crise de l'enseignement est perceptible à travers le rôle qui est assigné et/ou inculqué aux architectes tout au long de leur formation : l'architecte est présenté comme étant « (...) [l']auteur de produits exceptionnels, comme créateur de formes nouvelles, opposé aux façons de construire utilisées avant que chacun ne cherche à réaliser son acte créateur »¹. La composition architecturale est essentiellement considérée comme « une matière propre à développer la créativité individuelle, entendue dans un sens spécifiquement personnaliste, afin de favoriser l'hétérogénéité des produits, l'imagination velléitaire et esthétisante, adhérant à une formule extraordinairement efficace pour former un architecte capable de remplir une commande (...) en livrant un produit consommable, volontairement opposé à n'importe quel contexte, à n'importe quel bâti existant, à n'importe quelle continuité sociale »². Dans le même ordre d'idée, il est tout à fait significatif de constater que dans la plupart des cas, les matières enseignées et qui sont en rapport avec l'histoire de l'architecture sont « liées elles aussi à la lecture des exceptions, des émergences et à la mythification des architectes, des « maîtres » du passé, (...) »³.

C'est en réaction à cette situation de crise que Saverio MURATORI initiera une nouvelle démarche en développant une approche que l'on pourrait qualifier d'historiciste. Une approche dont ses élèves seront les continuateurs, et on pense là notamment Gianfranco CANIGGIA. En rupture avec les pratiques en vigueur, cette approche tend à considérer le bâti, non plus comme une œuvre individuelle détachée de son contexte et soumise à la subjectivité de son concepteur, mais comme un pur objet culturel, indissociable de la société et de l'histoire dont il est le produit, et où l'architecte est un continuateur d'une œuvre et d'une pensée qui le dépasse et à laquelle il doit impérativement adhérer. Dans cette démarche « novatrice », l'architecte n'est plus une individualité isolée et omnipotente, animée d'une ambition et d'un orgueil démesurés, porteur d'une imagerie hétéroclite venue d'ailleurs, mais un acteur conscient de son nécessaire enracinement dans la culture et dans l'histoire spécifiques de son lieu d'intervention.

L'approche « typo-morphologique » est par excellence une approche processuelle, car elle considère que tout objet architectural n'est que le résultat de son propre processus historique de

¹ Gianfranco CANIGGIA et Gian Luigi MAFFEI, *Composition architecturale et typologie du bâti, Lecture du bâti de base*, trad. Pierre LAROCHELLE, Ville recherche diffusion, Paris, 2000, p.10.

² Ibidem.

³ Ibidem.

formation et de transformation. Et elle postule l'idée que chaque objet architectural nouveau à concevoir ne peut s'inscrire dans son milieu physique, social et culturel que dans la mesure où il s'inscrit dans la continuité de ce processus, d'où la nécessité à chaque fois de remonter à l'origine, de re-dérouler et de relire le processus typologique de l'objet sujet d'une intervention.

L'hypothèse globale de cette approche et que nous avons adopté pour notre travail consiste à considérer : « (...) *l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation* (). *Autrement dit, la structuration du territoire [de l'organisme urbain, du tissu et du type bâti] a lieu progressivement, par adjonctions successives d'éléments nouveaux et par occupation graduelle d'espaces supplémentaires, d'une manière telle que chaque étape prise en considération peut toujours être expliquée comme conséquence de l'état d'organisation précédent et comme matrice du prochain développement. Pour saisir l'ordre actuel qui sous-tend les formes de l'habitat, il convient donc d'en retracer la genèse.* »⁴. Cette hypothèse fait appel à deux postulats : « (...) *il n'y a pas de réalité non structurée ; et (...) la genèse des structures de l'habitat est une genèse logique, ou du moins logiquement reconstructible* »⁵.

C'est donc conscient de la crise qui caractérise la production du bâti dans notre pays que nous avons choisi la typologie processuelle comme approche. Toutefois, notre choix sera de l'ordre d'une adhésion mesurée et parfois même critique, car nous sommes parfaitement lucides quant au fait que toute démarche ou approche scientifique, aussi complète soit-elle, ne peut embrasser ni cerner l'entière réalité (ou complexité) de son objet d'étude. Et c'est en raison de cela que nous ne manquerons pas, à chaque fois que cela nous semblera pertinent de souligner une lacune ou un cas « d'incompatibilité culturelle » des outils et des concepts développés par l'approche typo-morphologique tout au long des lectures (analyses) que nos étudiants auront à faire.

Concernant le déroulement et l'organisation pédagogique de l'année universitaire, le travail des étudiants a été structuré en deux grandes parties, correspondant aux deux échelles prises en compte dans le cadre de leur diplôme⁶ : l'échelle de l'organisme urbain et celle du type bâti, c'est-à-dire de l'édifice.

La première partie de ce travail a consisté en la capitalisation d'une connaissance sur l'organisme urbain à travers son processus de formation et de transformation. Cette phase de lecture a consisté en la restitution des phases de croissance qui sont à l'origine de l'organisme urbain actuel, avec l'identification de la structure et des parcours urbains qui ont généré ces développements successifs. Dans cette lecture, les étudiants se sont appuyés sur les concepts et sur le modèle théorique puisé dans l'approche typo-morphologique, ainsi que sur les données spécifiques et contextuelles représentées par la structure du relief naturel (la topographie) et par l'hydrographie urbaine. C'est par le recoupement de ces trois sources d'information que sera élaboré un scénario de formation et de croissance de l'organisme urbain considéré. L'objectif de cette première lecture est d'identifier certaines des causes qui sont à l'origine des dysfonctionnements actuels de l'organisme urbain. Suite à cela, les étudiants auront à formuler un diagnostic sur l'état actuel de leur site d'étude,

⁴ MALFROY, Sylvain et CANIGGIA, Gianfranco. *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Repro-Zentrale der ETH-Z, Zurich, 1986, p.188

⁵ Ibidem.

un diagnostic auquel ils apporteront et/ou proposeront une série d'actions (requalification, revitalisation, restructuration..) ayant pour but d'apporter des solutions et un « mieux être » à l'échelle urbaine.

La deuxième partie du travail a consisté en la constitution d'une connaissance sur le type bâti, et notamment les maisons à cour existant au niveau de chaque site, et ce à travers la reconstitution de leur processus typologique. De la même manière que pour l'organisme urbain, dans la lecture du processus typologique des unités bâties (les maisons à cour) les étudiants se sont appuyés sur les concepts et sur le modèle théorique puisé dans l'approche typo-morphologique, ainsi que sur les données spécifiques et contextuelles représentées par la structure du relief naturel (la topographie) et par l'hydrographie. Suite à cette dernière lecture les étudiants ont choisis des lieux ponctuels d'intervention où ils ont eu à proposer différents projets. La typologie adoptée pour la conception de ces projets a été celle de la « maison à cour spécialisée ». Une typologie puisant ses références dans le contexte spécifique de chaque site d'étude, et proposant une option de « mise à niveau » et de revalorisation du patrimoine typologique existant. Dans le cadre du projet architectural, chaque étudiant est amené à réfléchir aux évolutions architecturales (typologiques) possibles et requises des types bâtis anciens et leur adaptation aux servitudes et nécessités inhérentes aux modes d'habiter actuels.

Afin de mener à bien chacune de deux phases de travail prévues dans le programme proposé, les étudiants bénéficient d'un enseignement spécifique dispensé sous forme de cours et de communications en atelier. Ces cours et ces communications consistent en l'initiation aux notions, concepts et modèles théoriques puisés dans une large mesure dans la typologie processuelle développé par G. Caniggia. Toutefois, et afin d'éviter tout dogmatisme et/ou risque d'endoctrinement, cette initiation s'est faite de manière contradictoire et critique.

1. INTRODUCTION A LA THEMATIQUE GENERALE DU MASTER :

Architecture et habitat est une option qui s'intéresse à la production architecturale et urbanistique en matière d'habitat avec toutes ces particularités, ses réglementations et ses propres caractéristiques qui s'implique dans toutes les situations existantes d'où ressort le rapport site projet comme critère capital de la réalisation des projets qui diffèrent selon leurs typologies de l'individuel, semi collectif, collectif et d'autres formes qui s'incluent dans notre champ d'étude ¹ Notre choix pour ce master est basé essentiellement sur les particularités et la complexité de l'habitat et aussi par rapport à ses problèmes majeurs dans le monde entier et particulièrement en Algérie dont on peut citer: la production mal pensée de l'habitat qui répondent juste aux demandes d'urgences et qui présentent peu de considération aux standards de base de la qualité du cadre de vie , et à ce propos on peut citer le problème du manque des espaces d'accompagnement qui suivent en principes tout projet d'habitat à savoir les équipements de proximité, les espaces verts et les lieux de divertissements.²

2. INTRODUCTION A LA THEMATIQUE SPECIFIQUE :

Il est certain que chaque ville demeure unique et exceptionnelle dans la mémoire collective de la société, à travers son patrimoine architectural et culturel, ainsi que ses possibilités économiques. Tous ces éléments réunis définissent la vocation de la ville.

Actuellement le développement des villes à caractère touristique constitue de plus en plus une préoccupation majeure et qui est considérée comme un créneau générateur de richesse et grand pourvoyeur d'activités économiques et socioculturelles ; et par cela la survie de la ville.

¹Trouillard Emmanuel, M2 Carthagéo. Rendu dans le cadre du cours de M. Christian Grataloup

²Francois Valegeas, Université Paris-Est, 2014, Concevoir et habiter un quartier dit durable : injonctions écologiques et dynamiques collectives `a Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)

3. PROBLEMATIQUE GENERALE :

A la lumière de l'analyse urbaine, il apparaît clairement que les villes d'Algérie souffrent d'un grand nombre de problèmes, et leur expansion n'est autre que la somme d'opérations de grands ensembles, et de lotissements. Face à une demande croissante en logements, le pouvoir a répondu à ces exigences d'ordre purement économiques mais qui après réflexion ont coûté très cher à court, moyen et long terme.

1- Cependant aujourd'hui la ville contemporaine est en crise elle n'arrive pas à s'adapter à la nouvelle situation dictée par les exigences de la vie moderne et une accélération du développement urbain démesuré et incontrôlé.

2- Pour les villes touristiques, le mal est encore plus grand, leur développement s'est fait au détriment de leur propre identité ainsi qu'au détriment de l'image gravée dans la mémoire collective.

3 - Les centres historiques perdent leur homogénéité à cause des démolitions, et des travaux d'extension des villes, où la plupart des TYPOLOGIES sont dépourvues de caractère et pourraient être érigées n'importe où.

4- des suites du terrible séisme : à Saida en 1956 à Cherchell en 1980 et 1989

5- l'expansion des grandes villes et plus particulièrement des villes côtières

6- La relation entre la ville et la nature: Manque d'articulation avec la mer (ville /port).

7- L'importante dynamique des hommes et du développement sur le littoral présente toutefois un revers de médaille, car dans plusieurs cas, elle s'est révélée être à l'origine de graves atteintes aux équilibres écologiques, et de phénomènes à haut risque pour les générations futures, tels que : l'érosion des plages, le rétrécissement des terres agricoles, la surexploitation des nappes phréatiques qui conduit à l'intrusion des eaux salées, condamnant ainsi des sols et des vergers jadis très prospères, la destruction des équilibres hydrologiques, des habitats naturels de la diversité biologique ; ou encore, les constructions anarchiques et leur cortège de problèmes d'ordre environnemental et social.³

8- Problématique environnementale dans les ports Il y a là, en effet, une sérieuse menace pour les écosystèmes et le cadre de vie des régions littorales, tout particulièrement en Méditerranée, où transite une large part du pétrole consommé dans le monde.⁴

9- « petites villes côtières », c'est parce qu'en tant que petites villes, elles sont, aujourd'hui, les plus touchées par le phénomène de l'exode urbain après la paupérisation dans nos grandes villes.

Actes de séminaire international Saida. Liban28 -31Mai 2001

³ Allocation de monsieur Ali KAZANCIGIL

⁴ La recherche et la formation pour aider à mieux concilier développement socio-économique des zones côtières et protection de la méditerranée

10- Vide juridique et imprécision des textes de réglementation, particulièrement en matière d'urbanisme et de construction, et du foncier ; d'où la faiblesse des instruments d'urbanisme,

de construction et d'aménagement (surexploitation de manière souvent illégale des richesses locales ; non-respect des spécificités locales par les pouvoirs publics ; interventions sans fondement conceptuel, ni normatif et encore moins contextuel ; etc.).⁵

11- Absence d'intégration d'une approche intellectuelle, particulièrement dans les structures de suivi sur le terrain.

12- laxisme des pouvoirs de décision, peut-être faute de moyens matériels, financiers ou autres.

13- Occupation anarchique, souvent illégale, de l'espace, qui se traduit par une surexploitation Sauvage des richesses locales (déforestation par des défrichements, construction sur des sites à protéger (sites naturels, historiques, etc.), non-respect du code local, etc.).

4. CHOIX DE LA VILLE DE « CHERCHELL » :

Au regard des différentes civilisations qui se sont succédées et les richesses qu'elles ont léguées, Cherchell est sans conteste un site à très hautes valeurs historiques, culturelles et touristiques. De telles valeurs sont représentées par les vieux quartiers tel que Ain ksiba, les établissements à caractère culturel, les activités artisanales et artistiques, sa situation géographique, son climat et ses paysages naturels.

Notre choix a donc été porté par ces nombreux avantages qui caractérisent la ville de Cherchell, De plus de par sa complexité ce site offre un ensemble de problématiques dont chacune d'elles peut constituer un thème

5. PRESENTATION SUCCINCTE DU CAS D'ETUDE :

Tout territoire est une ressource produisant à la fois de la valeur d'usage et de la valeur économique, mais si on parle d'un territoire maritime ou portuaire il est absolument nécessaire d'avoir une vision d'anticipation sur le long terme, c'est par rapport à ces conditions que notre choix est porté sur la ville de **Cherchell** et son interface portuaire.

Cherchell est l'un des centres historiques qui répond à notre thématique d'intervention dans la notion de renouvellement urbain et la requalification urbaine du centre à travers l'intégration de la ville avec la mer, et d'assurer l'articulation entre le centre-ville historique et ses extensions, ainsi que ce site est l'un des sites les plus spécifiques de l'Afrique antique, la romanité y a sa large part, et a finalement imposé son uniforme de ruines romaines qui a séduit par sa beauté et son originalité dans de monde, ce qui lui a valu une renommée universelle.

⁵ Youssef ICHEBOUBEN (Les petites agglomérations côtières face à la paupérisation des grandes et à l'attrait de leurs richesses Cas de la cote d'azeffoune "grande-kabilie, Algérie")

5.1. Situation de la ville :

Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée avec une bande côtière de 26Km, située dans la région Nord du centre Algérien à environ **90 km** à l'ouest d'Alger, à **20 km** à l'ouest de Tipaza (Figure 1).

Elle est le point de contact entre la montagne (mont de Chenoua) et la mer méditerranée et l'espace de convergence des réseaux hydriques (Oued El Balah et oued Khouass) ce qui lui offre la particularité d'un site exceptionnel avec une richesse naturelle et valeurs historiques et culturelles. La ville est limitée :

Au Nord : par la mer méditerranée

Au Sud : par la wilaya de Ain El Defla (commune de Menaceur)

A l'Ouest : par la wilaya de Chelef (commune de Sidi Ghiles)

A l'Est : par la wilaya d'Alger.

5.2. Accessibilité :

Cherchell est traversée par un seul axe routier important, la RN11 qui la traverse reliant Alger à Mostaganem, et le chemin de wilaya N109 reliant la RN11 à la corniche de Chenoua

5.3. Données Climatiques :

Cherchell jouit d'un climat méditerranéen caractérisé par un hiver doux et un été relativement chaud, comme le reste de la cote Algérienne, la ville est touchée par les deux vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-est en été



Figure 1: carte de situation de la ville de CHERCHELL
Source : (Google earth)

6. PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES DE CHERCHELL :

Parmi les anciens sites urbains d'Algérie, Cherchell .une ville a noyau ancien

Qu'on a parfois du mal à imaginer qu'elle y faisait partie. Et vu l'accélération de son développement urbain et les caractéristiques de son espace urbain, posant le problème du centre ancien dans le contexte de l'évolution générale de la ville.

Les problématiques se traduisent comme suit :

- Rupture ville-montagne due à son caractère montagneux qui représente 85% de la superficie globale, et l'immense superficie que représente la zone militaire environs 1000Ha ce qui constitue une barrière à la croissance urbaine vers le Sud.
- Rupture entre le noyau ancien et les deux extensions au niveau de la typologie, de l'échelle, et de la structure.
- Rupture ville/mer, due à l'absence d'infrastructure d'articulation et la mauvaise exploitation de l'emprise portuaire ainsi que le front de mer qui est dépourvue de toute activité d'animation, ce qui le rend moins fréquenté.
- Déséquilibre dans le domaine des équipements dans les différentes zones de la ville.
- Absence d'aires de stationnement au niveau du centre historique.
- Fragmentation du tissu en plusieurs entités différentes n'ayant aucune relation les unes avec les autres.
- Absence d'infrastructure d'accueil (hébergement notamment).
- L'enclavement des subsistances archéologiques dans le tissu urbain.
- La saturation du réseau de voiries qui a engendré plusieurs problèmes de circulation mécanique et piétonne, et avoir la RN11 comme le seul axe de transit qui relie **Cherchell** avec les autres villes, ou l'on note l'étroitesse et la concentration des équipements éducatifs, administratifs et commerciaux de part et d'autre , ce qui attire un flux très important.
- Absence d'espaces publics de communication et de détente au niveau des extensions.
- La polarisation d'activités informelles inadaptées au site et la disparition d'activités génératrices d'animation.

Donc à l'image de ces constatations comment doit-on opérer un choix judicieux d'un programme d'interventions qui doit désenclaver, et lui rétablir ses relations avec le reste du territoire ?

- **Comment parvenir à mettre de l'ordre dans la structure urbaine de la ville ?**
- **Comment assurer une continuité urbaine entre le noyau historique et la périphérie?**
- **Comment valoriser l'identité de la ville, et préserver son cachet touristique et culturel pour en faire un lieu de convergence, et un pôle d'attraction dans son unité territoriale ?**
- **Comment renforcer et mettre en valeur le lien ville-port-mer ?**
- Comment peut-on concilier le passé et les exigences fonctionnelles, spatiales et architecturales du présent ?**

Donc, notre recherche a comme **objectif** de contribuer à la régénération de la ville à travers son patrimoine architectural et culturel, à recréer la ville dans ce qui existe et d'adapter nos constructions nouvelles au milieu architectural existant dans le but de récupérer la qualité du lieu et par cela la nécessité de développer son cachet touristique

7. PRESENTATION DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

L'analyse d'une ville a plusieurs méthodes, et parmi ces méthodes on a choisi L'approche typo morphologie.

L'Analyse « typo morphologique » est une méthode pour comprendre les formes Urbaines et étudier les modes de croissance au cours de l'histoire », elle permet d'étudier comment les différents éléments composants la ville sont constitués et transformé. Cette approche est née suite à l'apparition de l'école italienne muratorienne, elle est utilisée par les anciens collaborateurs et assistants de Muratori(parmi lesquelles Gianfranco Caniggia, Guido Marinucci, Paolo Maretto).

La Typo-morphologie c'est la synthèse de l'analyse typologique et morphologique:

- - Analyse Typologique c'est une classification de types (donc concerne l'architecture). Par exemple on prend un immeuble et en fonction des éléments d'architecture Le composant (façade, ouverture.) et de son implantation (orientation, hauteur).
- - Analyse morphologique c'est l'analyse des formes (les formes urbaines) et la compréhension de la genèse des formes en mettant en valeur leur relation, leur limite, leurs contenus, leurs matières. Dans les formes urbaines par exemple on discernera les formes tracées : le parcellaire, la trame viaire, les formes bâties, les plains, les ensembles de plains (ilots) et les vides (les espaces publics, places, placettes, rues)¹⁰.

Hypothèses globale de G. CANNIGGIA :

L'hypothèse globale de cette approche et que nous avons adopté pour notre travail consiste à considérer : « (...) *l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation* (). Autrement dit, *la structuration du territoire* [de l'organisme urbain, du tissu et du type bâti] *a lieu progressivement, par adjonctions successives d'éléments nouveaux et par occupation graduelle d'espaces supplémentaires, d'une manière telle que chaque étape prise en considération peut toujours être expliquée comme conséquence de l'état d'organisation précédent et comme matrice du prochain développement. Pour saisir l'ordre actuel qui sous-tend les formes de l'habitat, il convient donc d'en retracer la genèse.* »¹¹. Cette hypothèse fait appel à deux postulats : « (...) *il n'y a pas de réalité non structurée ; et (...) la genèse des structures de l'habitat est une genèse logique, ou du moins logiquement reconstructible* »¹².

¹⁰ ADEUS, agence de développement et d'urbanisation de l'agglomération Plan Local d'Urbanisme : analyses typo-morphologiques pour un encadrement adapté du territoire

¹ MALFROY, Sylvain et CANNIGGIA, Gianfranco. *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Repro-Zentrale der ETH-Z, Zurich, 1986, p.188

² Ibidem.

Objectif de l'approche :

- Conserver aux structures territoriales leurs caractères concrets de formes signifiantes.
 - Garantir aux disciplines du projet la capacité de contrôler ces formes.
 - Cette continuité structurelle peut être appréhendée au niveau de différentes échelles : Continuité sur le plan typologique et le plan morphologique, continuité sur le plan Fonctionnel, continuité sur le plan des permanences.
 - Redonner à la ville son identité à travers la cohérence de deux échelles d'intervention celle De la morphologie urbaine et celle de la typologie de bâti.
 - Connaître les structures physiques et spatiales, des milieux bâtis.
 - Comprendre le processus de formation et de transformation des structures du milieu bâti à L'échelle des bâtiments, des tissus urbains, des organismes urbains et territoriaux puis d'étudier comment les déférentes éléments composant la ville se constitués et transformés,
- Notre travail a été structure en deux grandes parties, correspondant aux deux échelles prises en compte dans le cadre de diplôme master 2 : l'échelle de l'organisme urbain et celle du type bâti, c'est-à-dire de l'édifice :

-La première partie de ce travail a consisté en la capitalisation d'une connaissance sur l'organisme urbain à travers son processus de formation et de transformation. Cette phase de lecture a consisté en la restitution des phases de croissance qui sont à l'origine de l'organisme urbain actuel, avec l'identification de la structure et des parcours urbains qui ont généré ces développements successifs. Dans cette lecture, les étudiants se sont appuyés sur les concepts et sur le modèle théorique puisé dans l'approche typo-morphologique, ainsi que sur les données spécifiques et contextuelles représentées par la structure du relief naturel (la topographie) et par l'hydrographie urbaine. C'est par le recoupement de ces trois sources d'information que sera élaboré un scénario de formation et de croissance de l'organisme urbain considéré. L'objectif de cette première lecture est d'identifier certaines des causes qui sont à l'origine des dysfonctionnements actuels de l'organisme urbain. Suite à cela, les étudiants auront à formuler un diagnostic sur l'état actuel de leur site d'étude, un diagnostic auquel ils apporteront et/ou proposeront une série d'actions (requalification, revitalisation, restructuration..) ayant pour but d'apporter des solutions et un « mieux être » à l'échelle urbaine

-La deuxième partie du travail a consisté en la constitution d'une connaissance sur le type bâti, et notamment les maisons à cour existant au niveau de chaque site, et ce à travers la reconstitution de leur processus typologique. De la même manière que pour l'organisme urbain, dans la lecture du processus typologique des unités bâties (les maisons à cour) les étudiants se sont appuyés sur les concepts et sur le modèle théorique puisé dans l'approche typo-morphologique, ainsi que sur les données spécifiques et contextuelles représentées par la structure du relief naturel (la topographie) et par l'hydrographie. Suite à cette dernière lecture les étudiants ont choisis des lieux ponctuels d'intervention où ils ont eu à proposer différents projets. La typologie adoptée pour la conception de ces projets a été celle de la « maison à cour spécialisée ». Une typologie puisant ses références dans le contexte spécifique de chaque site d'étude, et proposant une option de « mise à niveau » et de revalorisation du patrimoine typologique existant. Dans le cadre du projet architectural, chaque étudiant est amené à réfléchir aux évolutions architecturales (typologiques) possibles et requises des types bâtis anciens et leur adaptation aux servitudes et nécessités inhérentes aux modes d'habiter actuels.

8. PRESENTATION SUCCINCTE DU CONTENU DE CHAQUE CHAPITRE :

CHAPITRE 01 : CHAPITRE INTRODUCTIF

C'est le chapitre introductif où nous avons montré notre thématique générale du master par cet objectif et thème spécifique, présentation du cas d'étude, présentation de la problématique générale et spécifique, présentation de la démarche méthodologique et contenu de de chaque chapitre.

CHAPITRE 02: ETAT DE L'ART

Le deuxième chapitre qui est une partie purement théorique, une recherche bibliographique initiée sur la relation ville-mer, la ville portuaire et son dysfonctionnement, ainsi que la reconversion des friches portuaires, en analysant des exemples et en traitant des travaux en rapport avec notre thématique (livres, articles, thèses et mémoires).

CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

Le troisième chapitre consiste une série de lectures du processus de formation et de transformation de la ville de Cherchell (objet d'étude), à des échelles multiples. Par la suite on abordera le projet qui intervient sur la zone portuaire de la ville de Cherchell à l'échelle urbaine ensuite à l'échelle architecturale.

1. Introduction :

Ce chapitre constitue la partie théorique du mémoire dont l'objectif est de présenter des interprétations claires et précises sur les petites villes historiques côtières, de définir les différents éléments qui les composent et de mettre en évidence la démarche du projet. L'intérêt est donc de se rapprocher au cas d'étude en essayant de trouver des solutions et des réponses à notre problématique et de connaître les besoins d'un projet intégré et quelles sont les conditions les plus favorables pour son élaboration.

La ville portuaire avec ses caractères et ses spécificités ainsi que son évolution à travers l'histoire et les mutations qu'elle a subies nous motivent à développer ce thème de recherche en essayant de décortiquer les notions suivantes et de chercher après l'émergence de ces villes.

2. Définitions :

2.1. Le centre-ville :

Le centre-ville est le lieu de rassemblement de la population tout entière dans des occasions telles que la proclamation des résultats des élections, la célébration d'anniversaires importantes, les pratiques religieuses, il faut donc qu'il comporte une place publique principale, un édifice public ou un hôtel de ville, et les lieux de culte les plus importants.

Le centre-ville est également le point focal du système de circulation ; soit dans le centre même, soit tout auprès, on trouvera la gare du chemin de fer et la correspondance avec les autobus.

Le centre-ville est évidemment le lieu qui devrait donner la plus forte impression

« d'urbanité », où l'organisation de l'espace devrait être la plus poussée et la plus architecturale, et donner au maximum le sentiment de vivre dans un milieu citadin. Etant le lieu de réunion de toutes les couches de la communauté, il devrait être la partie la plus active et la plus vivante de la ville

2.2. Centres historiques :

Les centres historiques, ces ensembles urbains qui ont survécu à la débâcle de l'urbanisation post industrielle, représentent les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et à travers le monde. Témoins du passé, reflets de l'identité culturelle des sociétés, mais rares, non reproductibles, ils sont aujourd'hui considérés comme un patrimoine qui nécessite d'être protégé pour les générations futures, mais aussi pour permettre le développement harmonieux des sociétés actuelles.

2.2.1. Les PROBLEMATIQUE DES CENTRES HISTORIQUES :

Le noyau originel d'une ville ancienne à caractère patrimonial et évolutif.

-Dans certains cas le centre historique d'une ville peut être réduit à quelques monuments symboliques, dans d'autres il peut coïncider avec la quasi-totalité de l'agglomération.

-Les centres historiques sont souvent reconnaissables par la structure de leur voirie et de leur parcellaire.

Ils sont au centre même des problématiques du patrimoine architectural et de la conservation et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde.

En effet l'identité culturelle est profondément liée à l'environnement dans lequel elle se développe.

« Les centres historiques perdent leurs homogénéités à cause des démolitions, et des travaux d'extension des villes, ou la plupart des constructions nouvelles sont dépourvues de caractère et pourraient être érigées n'importe où »¹.

-La sauvegarde des centres historiques a connu plusieurs doctrines qui peuvent être énoncées comme suit:

- La première fut celle de (Giovanni 1913) qui cherchait à concilier entre la valeur d'usage et la valeur muséale, par la préservation du cadre bâti, et l'intégration de la ville dans le développement urbain et l'aménagement du territoire.
- La loi Malraux votée en France en 1962 visait la Conservation muséale de la ville historique, en la figeant dans son ancienne image.
- U.N.E.S.C.O a adopté dans ses multiples conférences des recommandations pour la protection du patrimoine culturel et naturel.

En 1976 la conférence de « Nairobi » a introduit le concept de la Conservation vivante des ensembles anciens, afin de lutter contre la banalisation des sociétés et leurs environnements.

- La Charte de « Washington » en 1987, établie spécifiquement pour la sauvegarde de villes historiques, est venue apporter une contribution à ces dernières qui perdaient leurs caractères culturels, sociaux et économiques. Elle a spécifié les principes d'interventions dans de telles villes, et la Valorisation des éléments architecturaux ayant une signification dans la mémoire collective des habitants.

Le tissu urbain qui résulte d'une stratification historique présente un contraste entre volonté de composition et hasard du vécu, qui s'est reproduit sur plusieurs phases de l'ordre au désordre ou inversement, d'ailleurs l'histoire est décrite suivant un rythme de croissance et de décroissance, et saisie aussi à travers ses changements de cours et ses pulsations

¹ C.NORBEG SCHLUZ, construire dans un environnement ancien : un problème de lie

2.2.2. PROBLEMATIQUE DES CENTRES HISTORIQUES EN ALGERIE :

- Les tissus urbains traditionnels en Algérie risquent de perdre ce qui leur reste à cause des altérations que connaissent ces villes historiques.
- Les premières altérations remontent à l'époque coloniale, ou plusieurs villes sous la domination turque ont pratiquement été transformées aux profits des alignements et du nouveau système urbain.
- Les exemples qui illustrent mieux cette logique d'occupation et d'appropriation du tissu existant sont « Oran et Annaba qui ont pratiquement vu disparaître leur quartier **précoloniaux**, et Blida où la ville coloniale **s'est carrément superposée** sur la ville turque ». Après, le patrimoine urbain n'a pas suscité l'intérêt Algérien, les Médinas et ksour, étaient perçus comme des enveloppes de misère qu'il fallait anéantir au profit du progrès. Actuellement, les principales causes de la dégradation du tissu sont soit leurs abandon ou leurs sur- utilisation
- La préservation patrimoniale est apparue en Algérie pendant l'époque coloniale. Visant au début les vestiges antiques. Avec l'apparition du projet de classement du patrimoine 1959, le champ de préservation s'est élargi pour atteindre quelques palais et édifices précoloniaux

2.3. La ville côtière :

La ville côtière souvent riche en matière « d'objet symbole » qui manifeste son histoire et raconte son passé en reflétant le présent ce qui le désigne comme lieu de mémoire. Ces villes sont surtout des carrefours de civilisations car la mer peut être une rupture mais surtout un lien entre les pays éloignés '*C'est par la mer qu'il convient de commencer toute Géographie*' MICHELET. Dont la nécessité d'avoir des positions face à la mer "tout est venue de la mer "Ca toujours été une réalité de l'histoire, où la relation entre ville et mer est l'élément d'une culture donnée. Cette position maritime a toujours été à l'origine de la réussite économique des cités portuaires (DUCRUET C. 2004). Vu son emplacement stratégique et ses nombreuses potentialités cette dernière connaît un succès mondial dont l'histoire témoigne.

2.3.1. La Ville côtière en Algérie :

L'Algérie se classe en 9e rang dans la liste des villes linéaires côtières de la méditerranée avec une bande littorale qui dépasse les 1200 Km.

La ville côtière a des caractéristiques et potentialités qui la rendent assez spécifique et lui permet de mieux se développer mais malheureusement cette dernière ne se trouve pas à sa place en Algérie là où elle souffre de plusieurs problèmes dus à la mal exploitation ainsi qu'au délaissement de l'espace urbano-maritime .Ce phénomène qu'a connu la plus part des villes côtières en Algérie se traduit par le manque de façades maritimes qui se définit comme un groupe d'infrastructures portuaires alignées le long d'un littoral, desservant un territoire

terrestre économiquement développé, permettant à ce dernier d'échanger avec les autres territoires ainsi qu'elle est une région littorale équipée avec plusieurs grands ports.

2.3.2. PROBLEMATIQUE DES VILLES COTIERES :

Plus de la moitié de l'humanité vit aujourd'hui dans les villes et c'est une tendance lourde de mouvement démographique, il est visible qu'une proportion croissante des établissements urbains s'installe à proximité du littoral.

La position stratégique des villes du littoral dans les échanges internationaux accentue l'utilisation intensive de l'espace maritime. Ces villes se sont caractérisées par une densité d'occupation élevée, ce qui a pour conséquences sur le plan urbain caractérisé par la dégradation du patrimoine historiques et culturels, faute d'entretien contre l'évasion côtières.

-Sur le plan touristique : la demande est toujours croissante et la recherche du gain rapide a aggravé le phénomène de « littoralisation » et de nombreux sites ont été dénaturé (constructions en opposition avec les lois, architecture hétérogène, hétéroclite) ,ajouté à cela ces dernières années l'arrivé d'investisseurs attirés par l'activité touristique , commerciale en pleine expansion, le tourisme étant l'un des secteurs principaux dans le cadre du développement économique, social et culturel de ces villes, mais qui crée un déséquilibre économique et fonctionnel au niveau urbain. Ces complexes touristiques sont une barrière physique entre la mer et l'arrière-pays marqué par l'absence de percées menant à la mer.

On constate deux approches essentielles à l'aménagement touristique : tourisme enclavé et tourisme très afférent. Le premier est matérialisé par le complexe autonome qui isole du centre urbain tous les équipements et services jugés nécessaires aux touristes. Le deuxième est caractérisé par une insertion dans le milieu local, c'est en quelques sorte une réponse à la problématique du tourisme enclavé car il prend en compte la participation du patrimoine local, naturel et bâti.

-Sur le plan naturel : de nombreux problèmes sont à noter parmi eux : L'extraction du sable .En 1997, on estime à 10 millions de m³ de volume de sable extraits au cours de ces dernières décennies. La dégradation des sols et les nappes phréatiques (intrusion marine, infiltration des pollutions) diminuent des ressources hydriques.

La pollution des eaux marines s'est causée par le déversement des eaux usées dans la mer ainsi que les déchets industriels ce qui dégrade le paysage naturel.

2.4. L'archéologie dans les centres historiques :

C'est une discipline scientifique dont l'objectif est d'étudier l'homme depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine à travers sa technique grâce a l'ensemble des vestige

matériels ayant subsisté et qu'il est parfois nécessaire de mettre au jour (outils, poteries, armes, bijoux, vêtements, peintures, bâtiment, infrastructures ect..)

2.5. L'intégration des vestiges archéologique dans le system urbain :

Il est considéré comme nécessaire à la fois par les acteurs du patrimoine qui voient une avantageuse solution de continuité avec le passé et responsable de l'urbanisme, toujours préoccupés par le fonctionnement et le développement de l'agglomération, le public est lui-même et plus en plus sensible à la conservation et à la prestation

Les vestiges archéologique tendent à revêtir une importance considérable pour les collectivités locales en raison du développement spectaculaire de l'économie du tourisme²

2.6. La ville portuaire :

2.6.1. Définition :

La ville portuaire est une association spatiale et fonctionnelle entre un milieu urbain dont l'espace est aménagé pour faciliter et concentrer ces activités tel que l'habitat, commerce, industrie, éducation, culture, etc et un port qui est une infrastructure située sur le littoral maritime destinée à accueillir des bateaux et navires.

2.6.2. Problématique des villes portuaire :

La dissociation spatiale fonctionnelle des villes et de leurs ports et une tendance universelle. Cependant, le port reste un équipement métropolitain (comme l'aéroport) toujours à proximité de territoire habité.

Face à ce constat, il n'y a pas consensus académique sur les pertinences de la séparation, plutôt de l'intégration du port à la ville : il faudrait donc pouvoir mesurer leur interdépendance, mais les outils manquent.

Un bien théorique s'impose alors, difficile à mener notamment parce qu'il n'existe pas de définition univoque de la ville portuaire³

2.6.3. Relation ville –port :

Ville et port entretiennent de la relation parmi les plus complexes, les plus diversifiées et les plus déterminantes que l'urbanisme contemporain ait à traiter.

Ces relations engagent la vie économique d'une région tout entière, parfois d'un pays, elles déterminent un monde de rapport à la nature (articulation avec la mer en terme de paysage, d'écologie ou de ressources), elles spécifient une culture particulière (internationalisme, mobilité des personnes et des marchandises, mythes) et se répercutent dans bien d'autres domaines professionnels, résidentiels ou encore technologiques⁴

² Jacques Teller et Sophie Lefert, 2005 LEMA Université de Liège

³ César Ducruet, « Typologie mondiale des relations ville-port », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 417

⁴ Claude Prelorenzo, « Le retour de la ville portuaire », *Cahiers de la Méditerranée*, 80 | 2010, 157-16

3. Analyse d'exemple :

Notre choix s'est porté sur les exemples suivants en basant sur les critères de la richesse des projets et la proximité géographique par rapport à notre cas d'étude ainsi que l'équivalence des villes choisies en terme statuaire et ambitions envisagées de la ville :

3.1.Exemple 01 : Athènes-Grèce le projet Faléron :

Ouvrir Athènes sur la mer : un aménagement urbain innovant. Aménagement et développement social, économique et écologique de la baie de Fléron

Présentation :

le projet Faléron la baie de Faléron se trouve à six kilomètres au sud-ouest d'Athènes, et est desservie par l'avenue Syngrou, un axe majeur d'Athènes. Cette voie permet de relier Athènes à toute la zone côtière

Dans les années 60, la construction d'une voie rapide a contribué l'isolement de la baie de Faléron de la ville d'Athènes, entraînant de nombreux problèmes d'urbanisation et environnementaux dans une zone privilégiée

le projet vise également l'aménagement d'une zone côtière de 80 hectares dotée d'un front de mer d'un kilomètre et demi de long. Trois millions de personnes se retrouveront à 30 minutes à peine de cette nouvelle zone aménagée !

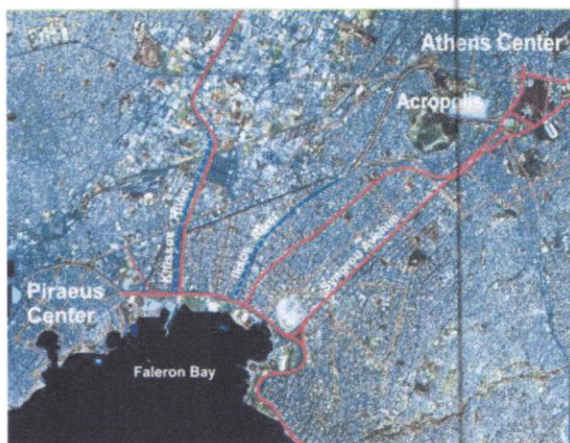


Figure 2: carte de situation
SOURCE :Google earth

La réalisation du projet

Le projet devrait être réalisé dans les années à venir. À court terme, il est prévu d'entamer la reconversion de la salle de loisirs en palais des congrès international ainsi que la réalisation d'un parc écologique entre les deux estuaires. Au cours de la phase finale, l'avenue Poséidon sera déplacée, des passerelles piétonnes seront bâties et un canal sera construit afin de pallier les problèmes d'inondation et environnementaux. Objectifs d'aménagement

- relier le tissu urbain au front de mer, en incorporant des éléments symboliques et fonctionnels, afin de rétablir une continuité et une ouverture sur la mer des quartiers périphériques de la ville.

- créer un front de mer urbain le long de la côte et restaurer le caractère naturel du paysage de faleron.
- créer des aménagements sportifs, culturels et récréatifs« doux » le long du littoral afin d'en faire un pôle de loisirs attractif.
- aménager la zone côtière et les quartiers résidentiels avoisinants en cherchant à limiter les nuisances générées par la voie rapide le long de la côte.
- pallier une fois pour toutes les risques d'inondation des quartiers résidentiels et, de manière plus générale, de la baie de falero

L'objectif est d'aménager une zone côtière laissée à l'abandon et isolée pour en faire un parc de loisirs de 40 000 m2.

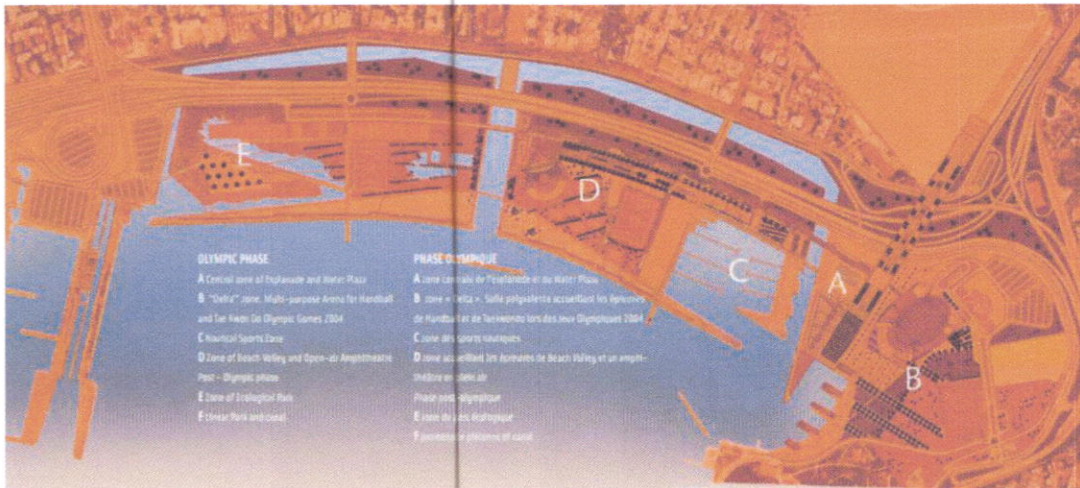


Figure 3: Aménagement de la baie de Faleron

Source :Google

A: zone centrale de l'esplanade et du Water plaza

B: zone « Delta ». Salle polyvalente accueillant les épreuves de handball et de Taekwondo lors des jeux olympiques

C: zone des sports nautiques

D: zone accueillant les épreuves de Beach volley et un amphithéâtre en plein air phase post-olympique E: zone du parc écologique

F: promenade piétonne et canal

Potentialités du projet:

Création d'un lien entre la ville et la mer :

- via une esplanade piétonne (une voie piétonne aménagée de 50 m de large et de 800 m de long), représentant un trait d'union symbolique entre la baie de Faleron et le tissu urbain. L'extrémité de l'esplanade côté front de mer sera associée à de nombreuses activités nautiques.
- par le déplacement vers le sud et l'aménagement de l'axe routier le long du littoral dont une partie sera enfouie
- à l'endroit actuel de l'avenue, à la périphérie de la ville, un canal sera construit pour créer une impression de proximité entre les quartiers résidentiels et le front de mer.
- par la construction de deux grandes passerelles piétonnes surplombant la nouvelle voie rapide.
- par la création de nouvelles zones entièrement piétonnes le long du front de mer

3.2.Exemple 02 : valence :

Depuis ses origines, la relation de Valencia avec l'eau a été liée au fleuve *Turia*, qui traversait le centre-ville, plutôt qu'à la mer. Entourée de villages, la ville fluviale fortifiée s'est étendue aux abords du fleuve dont l'embouchure naturelle est éloignée de trois kilomètres.

Mais grâce à un événement Majeur pour la ville, la 32ème coupe de l'American, le port et la ville de Valence seront transformés à jamais.

Cette opération de reconversion a marqué le rapprochement de la ville avec la mer et introduit le processus de transformation du front de mer, le projet *Balcon al Mar*.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique qui établit la priorité du rapport entre la ville et la darse intérieure par l'ouverture d'un nouveau canal d'accès à la darse historique et son réaménagement avec la construction d'édifices emblématiques destinées à l'activité commerciale et aux loisirs.



Figure4 : la ville de Valence.
Source: www.google earth.com.

Intérêt :**La transformation du secteur portuaire :**

L'aménagement vise également à créer un nouveau paysage urbain, aux anciens murs qui séparaient le port des plages, a fait place une promenade longeant le nouveau canal et couronnée d'une marina, ponctuée de bars et de lieux d'animation urbaine.

Les architectes ont été amenés à réfléchir à des usages mixtes incluant des programmes résidentiels et tertiaires, à des services afférents au port, à des projets de commerce local et d'hôtellerie, mais aussi de loisirs et d'activités nautiques, à des équipements de quartier ainsi que d'autres enjeux viennent compléter la requalification du port et du « *waterfront* » de Valence :

Renforcer la liaison du port avec le centre-ville :

A travers deux éléments structurants notamment par la prolongation des jardins TURIA jusqu'à la darse intérieure, pour recréer une liaison entre la mer et la ville par la réalisation d'un parc urbain le long du fleuve, ainsi que la prolongation d'un tramway et la création d'un nouveau circuit qui reliera les espaces publics entre eux.

Organiser l'espace portuaire :

-Pour permettre le fonctionnement simultané des deux nouveaux ports de plaisance avec le port de commerce.

-La récupération de la façade maritime de Valencia pour installer des activités ludiques, culturelles et économiques avec la réhabilitation des édifices historiques, la construction d'une tour panoramique et la création d'un port de plaisance.

“Depuis l'organisation de l'America's Cup, la darse historique constitue une nouvelle centralité dans la structure urbaine de la ville capable de dynamiser les processus de transformation en cours et d'activer de nouveaux projets d'aménagement dans le cadre de l'organisation du Grand Prix de Formule 1 et de Valencia del mar-Marina avec l'aménagement de 130 ha supplémentaires pour renforcer l'ouverture de la ville sur le port de commerce, l'intégrer dans le paysage valencien, concilier les liaisons urbaines et la desserte portuaire.”⁵

⁵ Renzo Lecardane, “ Le front de mer de Valencia et l'héritage de l'America's Cup 2007 “, 111 | 2008, p. 109- 114.



Figure 5 : Proposition gagnantes du concours, Mars 2007.
Source : <http://www.valencia2007.com>.

3.3. Exemple 03 : Saint Nazaire :

-La rupture ville port :

Le port de saint Nazaire se trouve séparé de sa ville à cause de la présence de la base sous-marine qui date de l'époque de la guerre 1939-1945 cette dernière se présente sous forme d'un énorme bloc en béton qui empêche la connexion et la réconciliation entre ville et port.

- L'évolution e la relation ville-port :

La ville de saint Nazaire a trop changé c'était une ville résolument tournée vers la mer. Entre la ville et le port, entre les quartiers d'habitation et l'activité portuaire et maritime, il restait ici un grand espace. Cet espace était occupé dans sa partie haute par la Place Marceau, et dans sa partie basse par des constructions provisoires, des hangars et des cours.

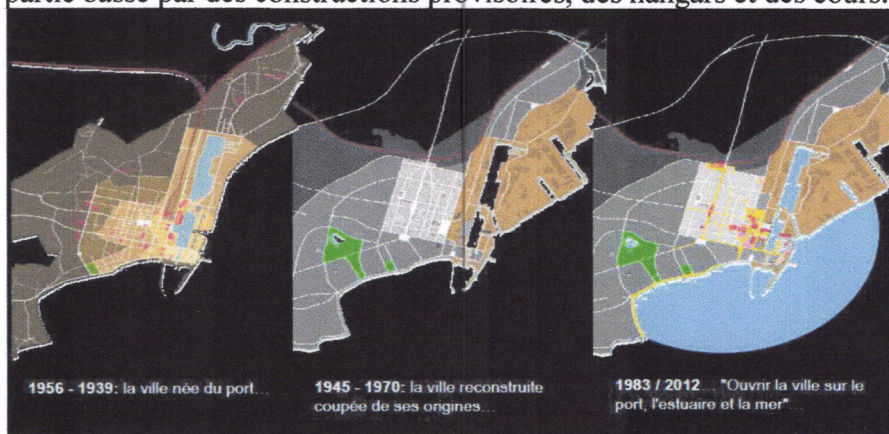


Figure 6: synthèse de l'évolution de la relation ville port de la région saint nazairienne
Source: Agence pour le développeur de la région nazairienne Rencontres Activités portuaire 03.2012

Depuis une vingtaine d'années, elle a entrepris de renouer la ville avec son port. A la fin des années 90, un vaste programme de reconquête des friches et de la base sous-marine, a créé un nouveau quartier : « Ville-Port ». Des équipements, des logements, des services, un multiplex de cinéma, des animations sur les quais, le centre international des paquebots « Escal'Atlantic » dans la base sous-marine ont fait muter ce secteur délaissé en quartier attractif une idée qui semblait utopique et folle de la part du maire de Saint-Nazaire c'est de « *Retourner la ville vers la mer* »⁶.

Les élus, qui décident de l'évolution de la ville, souhaitent relier la ville et le port : refaire de Saint-Nazaire une ville portuaire, offrir aux habitants des quartiers de vie, de travail et de loisirs en contact avec le port et la mer.

De multiples projets et plusieurs actions menés sur ce site dont les interventions font partie du gigantesque programme appliqué sur cette ville durant une longue période afin de mieux développer la ville et d'améliorer la qualité de son espace portuaire.

- Relier la ville au port :

Un projet ville/port qui relie la ville à son port et à la mer, tout en créant un nouveau quartier où se mêlent différentes activités avec un budget total de 150 millions d'euros, « *Au départ, ce que je voulais, c'était tout simplement retourner les têtes vers la mer, rappeler aux Nazairiens que la raison d'être de la ville, c'est d'être un port* »⁷.

On a intégré une mixité fonctionnelle avec un ensemble d'activités telle que : Affaire et administration, commerce, habitation, tourisme Agriculture Industries Loisirs Culture, dont il s'agit de mettre en valeur la base sous-marine et d'intégrer une architecture qui abrite un espace culturel, et comme action marquante créer des rampes qui se prolongent de la ville vers la base.

Le port, raison d'être de la ville, est le témoin privilégié de son histoire. Par ailleurs aujourd'hui, le projet urbain Ville-Port permet à Saint-Nazaire de retrouver son port d'origine et de créer, autour des docks, une offre touristique et culturelle authentique et originale. En effet il s'agit d'une autre façon de découvrir le site portuaire : "suivez-nous pour une balade portuaire ".



Figure 7: vue sur la passerelle
Source : <http://insitu.revues.org/>



Figure 8: vue d'ensemble sur le site
Source : <http://insitu.revues.org/>

⁶ Dossier Saint Nazaire : Assumer sa modernité, in revue projet urbain, n°17 juillet 1999, DGUHC, France, p2

- Principe du projet :

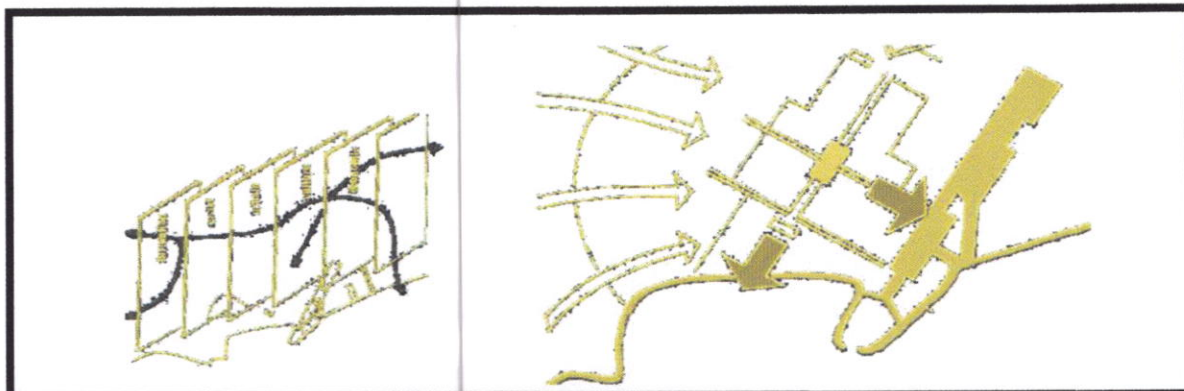


Figure 9: schéma de principe du projet.

Source : Agence pour le développement durable de la région nazairienne – Ville de Saint-Nazaire – Rencontres Activités Portuaires – Mars 2012.

Gérer la contrainte de désarticulation ville port en « *domestiquant* » la base par le biais de Percement des alvéoles, en transformant le toit du bâtiment, en une vaste terrasse sur laquelle les promeneurs pourraient dominer l'estuaire, implanter une série d'activités culturelles.

Cet aménagement central s'est conjugué avec une grande opération de requalification des espaces publics autour de la base et une série d'opérations immobilières, parmi lesquelles l'implantation d'un cinéma multiplexe, qui ont complètement transfiguré le quartier.

- 540 logements bouclent l'opération en rattachant le nouveau quartier portuaire au centre-ville, de façon à retourner définitivement Saint Nazaire vers la mer.
- On a aménagé un important centre d'animation entre le centre-ville et les bassins portuaires, où l'on précise « *l'idée est de créer près de la base une masse critique commerciale pour soutenir le lieu de vie qui se crée près de la base* »⁸

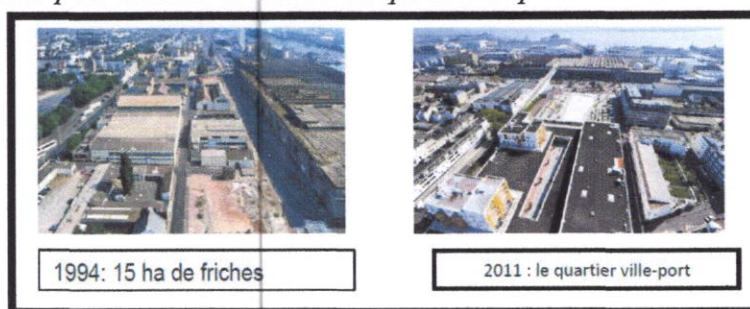


Figure 10 : vue sur le quartier ville port

Source : Agence pour le développement durable de la région nazairienne -Ville de Saint-Nazaire – Rencontres Activités Portuaires – Mars 2012.

⁸Dossier Saint Nazaire : Assumer sa modernité, in revue projet urbain, n°17 juillet 1999, DGUHC, France, p.8



Figure 11 : vue d'ensemble actuelle

Source : Agence pour le développement durable de la région nazairienne - Ville de Saint-Nazaire – Rencontres Activités Portuaires – Mars 2012

Parmi les autres opérations d'envergure la construction d'un nouveau théâtre, l'aménagement de deux nouvelles alvéoles de la base sous – marine, et la pose d'un dôme translucide de 16 mètres sur le toit de la base.

Tous ces équipements publics sont certes, capitaux pour la réussite de l'opération mais n'auraient pas de sens s'ils n'étaient pas accompagnés de programmes privés de commerces et d'habitats.

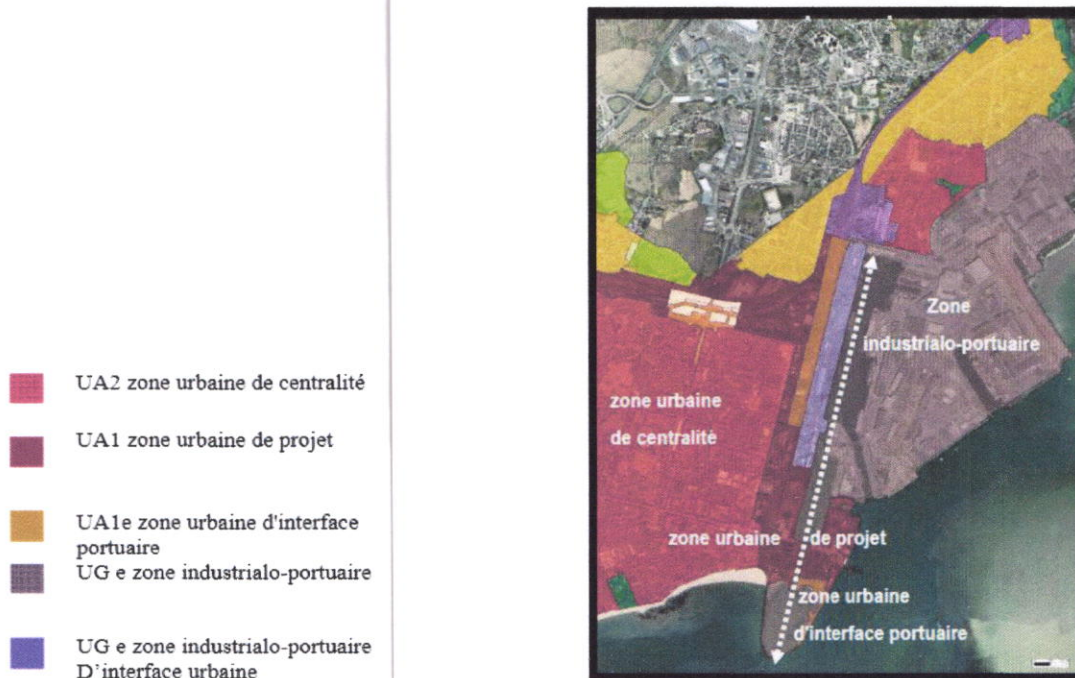


Figure 12 : zoning de l'espace portuaire de saint Nazaire présenté par vue aérienne

Source : PLU : Ville de Saint-Nazaire. Cadastre : DG Fip - Cadastre Droits réservés – 2011

4. Conclusion :

Une recherche et consultation qui nous a permis d'identifier et définir les différents concepts urbains induisent dans la thématique et leurs composantes ainsi que les relations existantes entre eux car chaque concept s'accorde avec l'autre à fin de former un système cohérent ou bien un tissu urbain précis, une définition du centre historique et de la ville côtière et de l'interface portuaire existante.

Cette étape aboutit à une vérification ou bien une confirmation des synthèses remportées de la recherche par une analyse des pratiques et des applications en allant vers des thématiques d'exemple qui sert comme témoin au tant que support.

Le principe de reconversion des territoires Ville/Port , redonne vie au port et aussi une nouvelle image à la ville , plus d'emplois , un nouveau et un meilleur cadre de vie pour les citoyens , une destination pour de nouveaux touristes , tout cela permettra aux villes concernées d'être redynamisées. Pour cela, plusieurs villes portuaires ont été optées pour faire des projets de réhabilitation des espaces portuaires délaissés, qui constituent en fait un pont et une liaison entre la ville et le port. A ce stade, d'autres réflexions doivent être engagées pour trouver de nouvelles fonctions portuaires qui répondent aux besoins de la ville et du port. Il s'agit donc de résoudre une équation à plusieurs variables associant l'architecture, le social, le culturel, l'histoire, l'art et l'économie en intégrant l'ensemble de ces données dans un projet fonctionnel à l'interface ville-port dans le cadre d'assurer la relation entre la ville et le port.

Ce qu'on arrive à conclure à la fin de ce chapitre que le phénomène de dissociation ville –port a conduit la ville portuaire à vivre un sacré calvaire où les fonctions urbaines et activités portuaires ne sont plus compatibles, une désarticulation physique due à la création des barrières ,c'est ce qu'on appelle une situation de crise, ce qui implique le besoin d'une stratégie efficace celle qui permet à la ville portuaire de reprendre ses aspects initiales et de l'ouvrir sur son port qui a fait sa naissance .

1. INTRODUCTION :

L'Algérie est un pays riche en potentialité maritime avec une bande littorale de Plus de 1200 km qui se caractérise par la présence de multiples activités. Donc une surface et concentration de population et des activités très importantes qui a provoqué un développement déséquilibré qui constitue une incontestable menace sur l'équilibre et la durabilité de l'écosystème côtier.

Ces cas d'études reflètent les enjeux de notre recherche qui se résume dans l'aménagement, la revalorisation ainsi que la requalification du centre-ville historique (ville), et l'articulation de ce dernier avec ses extensions et ses additions, ainsi la relation ville mer.

2. PRESENTATION DE LA VILLE DE CHERCHELL :

La ville de **CHERCHELL** c'est avant tout le témoin vivant de deux mille ans d'histoire, en effet elle assiste à l'avancement de plusieurs civilisations de différentes époques laissant à chaque passage des témoignages concrets qui subsistent jusqu'à nos jours et constituent aussi un patrimoine historique universelle de valeur inestimable et de grande importance économique et touristique.

2.1. Situation géographique :

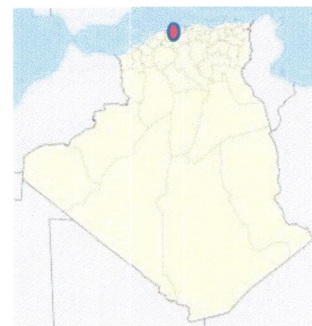
2.1.1 Situation Nationale :

Cherchell se situe dans la région Nord Centre de l'Algérie à environ **100Km** à l'ouest d'Alger et à **28km** de Tipaza son chef-lieu.

La cote de Cherchell s'étend sur près de **26Km** ornée de plage, de nombreuse crique, baies et falaise. Cherchell dispose également d'un patrimoine historique très important

2.1.2. Situation régionale :

- au nord par la Méditerranée.
- au sud par la commune de Menacer.
- à l'est par la commune de Tipaza.
- à l'ouest par la commune de sidi Ghiles.



● Cherchell

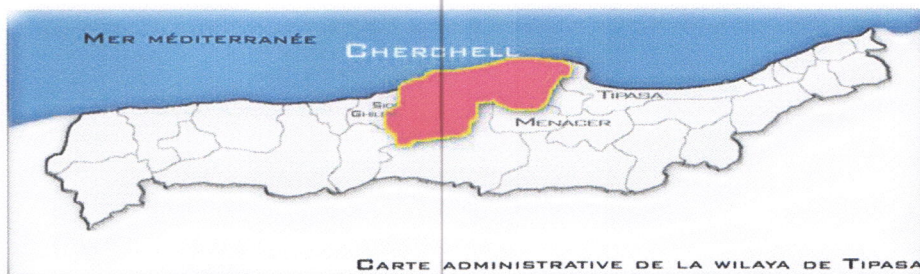


Figure 13: situation géographique de Cherchell
Source : Carte administratif de Tipaza.

2.2. L'accessibilité :

-La RN11 est l'axe routier régional le plus important qui traverse la ville d'Est en Ouest cette matrice est la voie de liaison touristique de toute la frange côtière de la wilaya. Les autres voies de communication sont le CW 109 assurant la liaison à la région du Chenoua à l'Est d'une part et le CW 106 reliant la commune à la Mitidja (Blida) d'autre part.

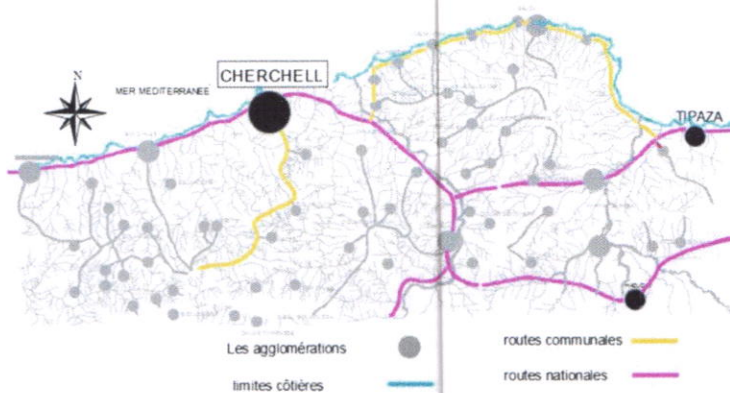


Figure14 : carte d'accessibilité
Source : google.com

2.3. Le relief :

La ville de **Cherchell** est implantée sur la partie basse du territoire, qui est légèrement accidentée, le reste du territoire est en grande majorité très accidenté. Faisant partie du complexe montagneux de l'Atlas Tellien, cette topographie a fait de Cherchell un lieu à étage ou on peut distinguer trois niveaux d'implantation.

La ville basse dans la zone inférieure à 10%.

La ville de transition dont la pente varie entre 10% à 15%.ville haute dont la pente varie entre 15% à 20%.Ce site montagneux engendre quelques replats allongés telle que la vallée de l'Oued-ElHachem.

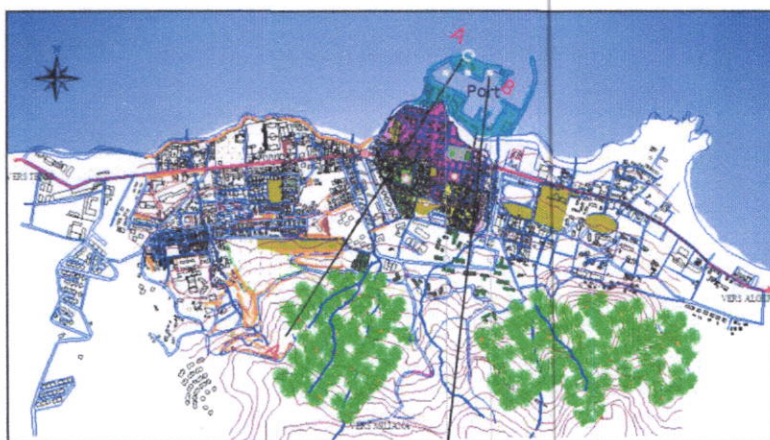


figure15 : Morphologie de la ville
Source : carte traité par l'auteur

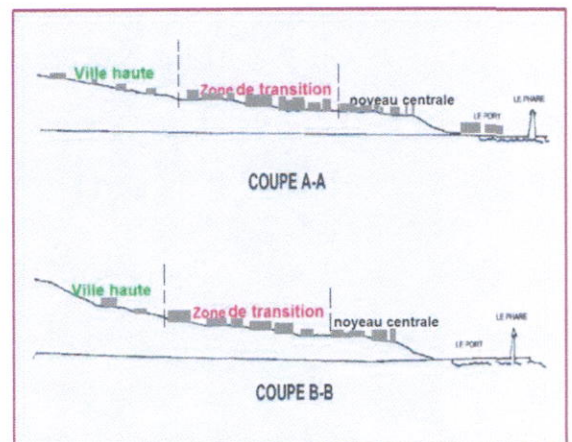


figure16 : coupes de la ville
Source : carte traité par l'auteur

2.4. Les Données Climatiques :

Cherchell jouit d'un climat méditerranéen caractérisé par un hiver doux et un été relativement chaud, comme le reste de la cote Algérienne, la ville est touchée par les deux vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-est en été.

2.5. Les Risques Sismiques :

La ville de Cherchell est une localité sismiquement active. C'est une zone à sismicité moyenne, elle est classée en zone II,A selon le RPA version 2003 (Règlement parasismique Algérien).

La ville coloniale est bâtie sur un recouvrement alluvionnaire qui pourrait focaliser et amplifier les signaux sismiques entraînant ainsi des dégâts très importants.

3. Genese de la ville :**3.1. LECTURE TERRITORIALE :**

Nous partons d'une constatation de la colonisation de la nature par l'homme, de voir comment le contexte naturel influe sur l'organisation spatiale d'un pays, d'une région, d'une ville ou sur une partie de la ville

Pour cette raison la lecture de l'organisme territorial dans l'approche Muratorrienne, est primordiale, du fait que celle-ci nous permet de comprendre aux moins deux aspects :

- L'impact des données physiques, historiques du site sur la logique d'implantation des établissements humains.
- Le processus de développement et de transformation des établissements et prévoir leur devenir dans leurs systèmes territoriaux.

Le parcours dans le territoire peut s'assumer comme une première structuration ;

La règle générale est le fait qu'une aire se traversant par un parcours accueillera plus tard une production, donc un établissement, c'est un territoire riche en cours d'eaux, un site peu exposé, se présentant comme un atout défensif. Ceci nous mène à présenter les quatre phases de formation et de transformation du territoire :

La Première Phase (figure 17):

C'est la formation des établissements, qui était dictée par un système de chemins de

« Crête », car ce dernier par sa caractéristique, constitue une liaison dans la plus antique structure territoriale.

Ce parcours de crête, constitua un chemin naturel offrant plusieurs avantages sécuritaires et de contrôle.

La Deuxième Phase (figure 18) :

La dérivation du parcours de crête en un autre de mi-hauteur, fut effectuée afin de renforcer des établissements situés à mi-hauteur tel que « aquae Calidae », (Hamam Righa). Cette phase du parcours de crête secondaire est mise au profit des établissements de hauts promontoires.

La Troisième Phase (figure 19) :

C'est l'apparition d'une troisième génération de parcours qui relie les établissements de hauts promontoires, se sont les parcours de contre crête local.

Ces établissements finissent par être des lieux du marché au niveau des bas promontoires (noyaux proto-urbain)

La Quatrième Phase (figure 20) :

Consiste en un second cycle territorial, dit de consolidation.

Le parcours de contre crête antique relie les différents noyaux urbains. Cela consistait à ériger des parcours de fonds de vallées principaux liées aux établissements du proto-urbain.

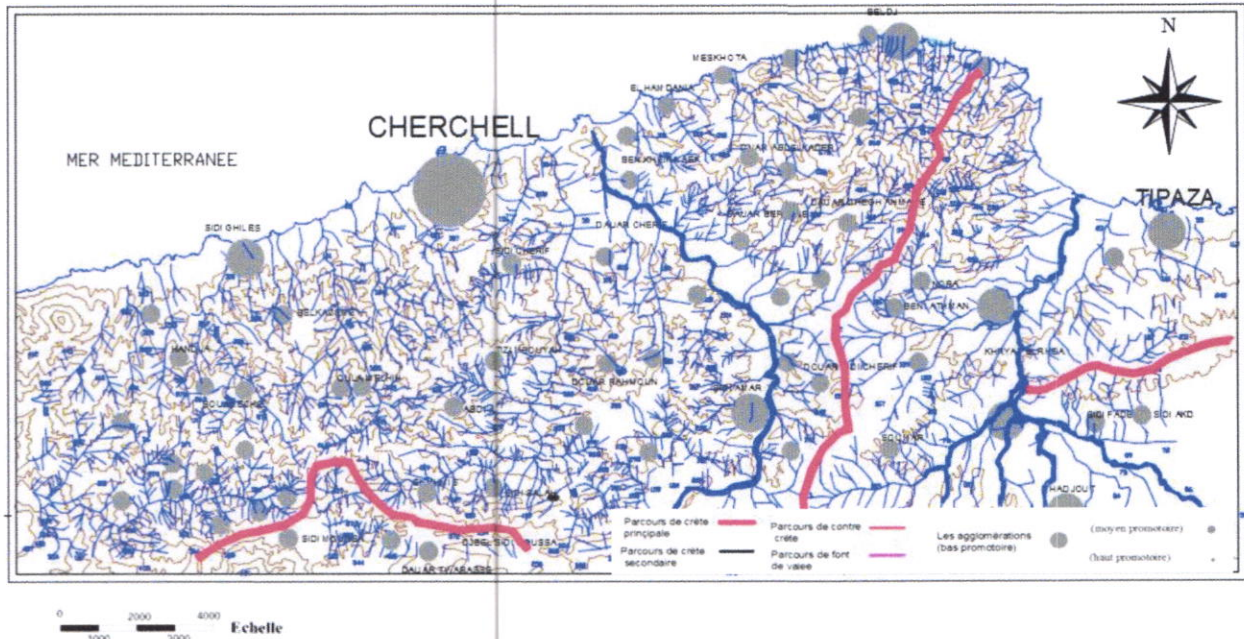


Figure 17 : formation des parcours de crête principale.

Source : carte traité par l'auteur.

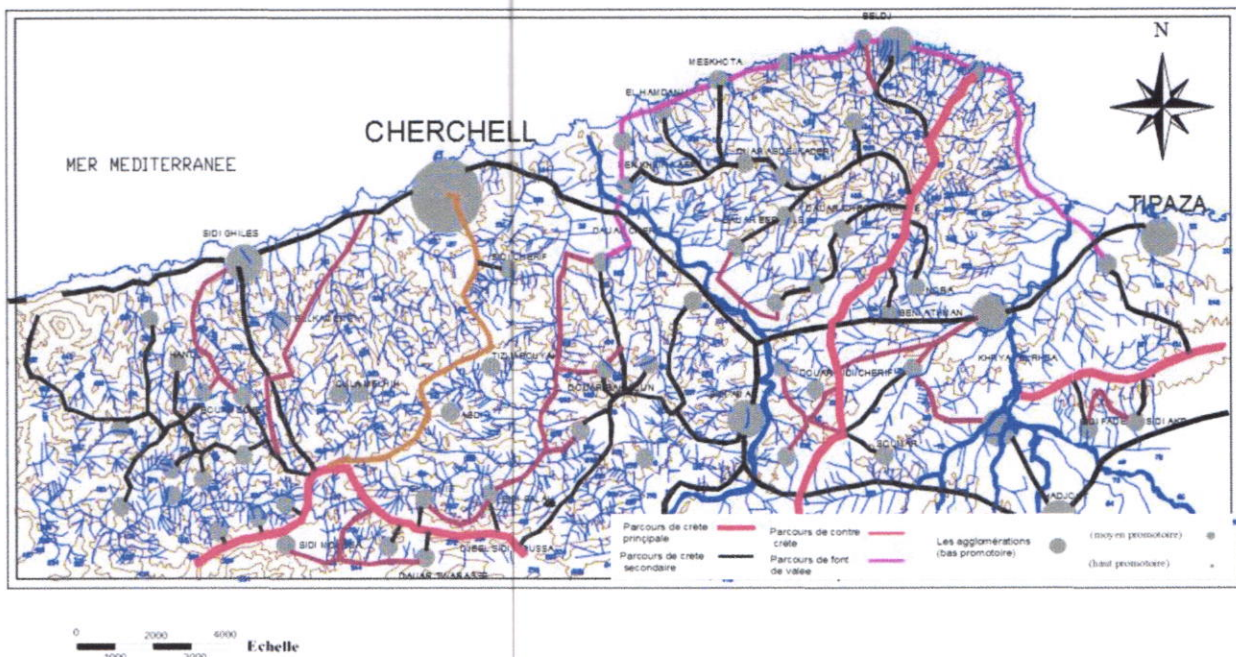


Figure 18 : formation des parcours de crête secondaire

Source : carte traité par l'auteur.

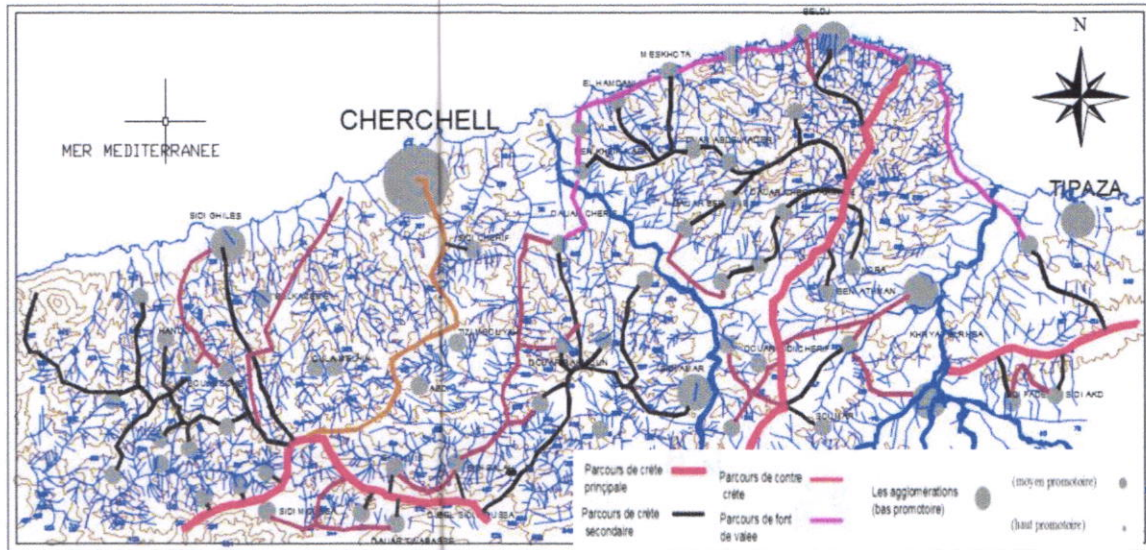


Figure 19 : formation de parcours de contre crête local.

Source : carte traité par l'auteur.

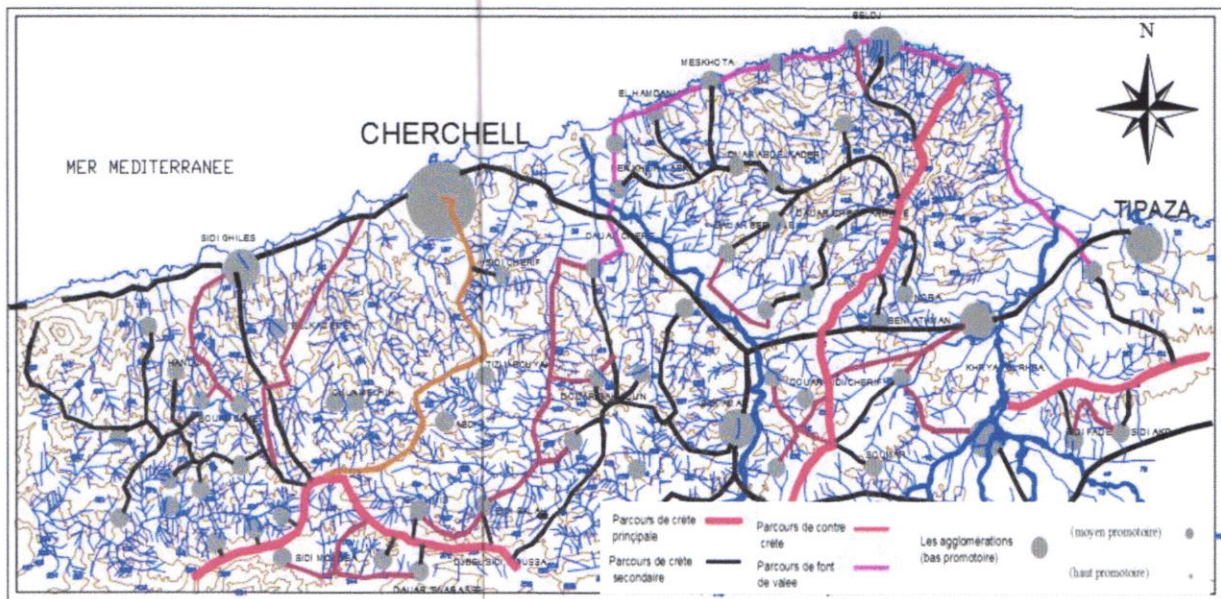


Figure 20 : formation de parcours de contre crête continue *côtière*.

Source : carte traité par l'auteur.

3.2. Conclusion

On constate que **CHERCHELL** est un noyau urbain qui résulte à partir de l'intersection de deux parcours:

-parcours littoral: "dans la période des Phéniciens" relie la ville aux autres villes côtières : Tipaza, Ténès, Alger.

-parcours transversal: "dans la période Lybique" relie la ville aux villes intérieures : Miliana.

3.3. Synthèse de la lecture :

Cette étude nous a permis de conclure que la ville de Cherchell fut structurée à partir de deux axes importants : EST-OUEST, reliant Tipaza à Ténès, c'est un parcours préromain qui reliait les différents comptoirs phéniciens, renforçait par-là les époques ultérieures. Nord-SUD, reliant Cherchell à Miliana, il s'agit d'un parcours de crête secondaire reliant le parcours de crête matrice à l'axe littoral primaire Est-Ouest. Cet axe assure la liaison de la ville aux villes internes aux agglomérations avoisinantes.

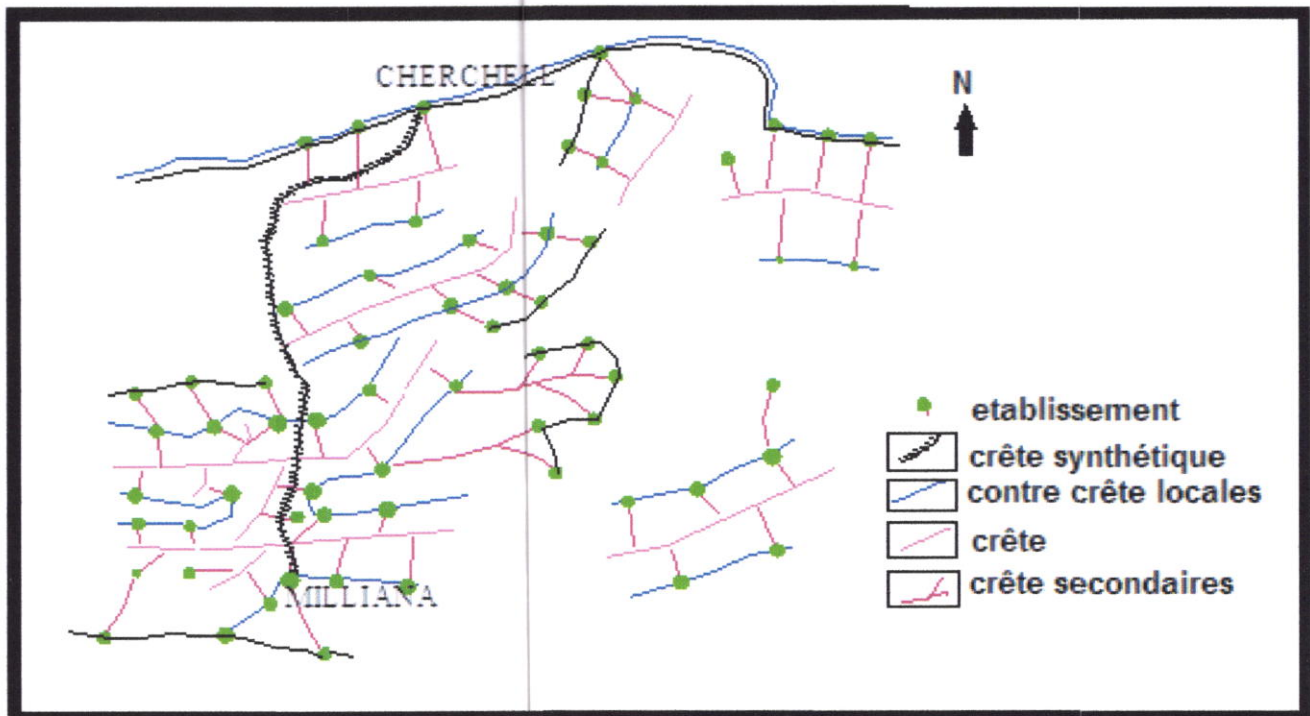


Figure21 : Schéma de synthèse
Source : carte traité par l'auteur

4. Lecture diachronique :

4.1. période phénicienne :du (4ème siècle au 1er siècle Av-JC)

- A travers les fouilles effectuées sur pilot du phare, on a révélé l'existence d'un habitat ancien datable au moins du V^{ème} siècle AV-JC qui atteste l'origine de l'agglomération et le comptoir punique.

-L'Histoire de Cherchell remonte à la période phénicienne vers le V^{ème} siècle av. J-C. L'îlot Joinville qui correspond à cette jetée naturelle dans la mer, constitue un point stratégique dans le processus d'implantation des phéniciens car il joue un rôle primordial dans la défense et la protection.

-Pour les phéniciens il s'agissait d'un comptoir dont le rôle commercial a connu une large prospérité. Cependant des vestiges épargnés par le temps n'offrent que très peu de connaissances sur le passé de ce site.

-Cependant d'après Philippe Leveau, la ville ne possédait pas seulement le comptoir ou l'îlot du phare mais aussi une ville édifiée sous l'actuel centre urbain qui s'étendait autant que la ville du 19^{ème} siècle. En effet les découvertes archéologiques des années 1950-1960, notamment à l'occasion de l'aménagement de l'îlot du phare ont montré une succession de niveaux s'échelonnant entre le V^{ème} siècle et le 1^{er} siècle av. J-C.

-1^{er} Age: Le comptoir phénicien (5ème siècle AV.JC) : (Figure 22) :

Les avantages du site de Cherchell furent vite appréciés par les Phéniciens. Leur port est établi en arrière d'un îlot très proche de la terre (aujourd'hui c'est l'îlot Joinville où se dresse le phare).

Ce comptoir fut mentionné au V^{ème} siècle avant J.C, durant lequel le périmètre d'urbanisation se limitait au rivage.

-Le deuxième âge : Le noyau urbain primitif (figure 23) :

Ce noyau urbain, mentionné au IV^{ème} siècle avant J.C, est de l'ordre d'un module, soit près de 10 Actus. Cet ordre de grandeur correspond actuellement de la rue des frères Saadoun aux limites du rempart ottoman (Rue OukinaHamoud).

L'hypothèse sur sa structure urbaine repose sur le schéma d'une organisation polaire suivant deux grands axes orthogonaux orientés Nord-Sud (c'est le Cardo maximum obstrué) et l'axe Est-Ouest (Rue Abdel-Hack), reliant ce noyau au territoire.

Sur un autre parcours matrice diagonal (Rue Sidi-Brahim), semble se développer au-delà des limites de la ville fortifiée, un faubourg planifié.

Le troisième âge : D'IOL capitale d'un royaume Maure (figure 24) :

Après la chute de Carthage, IOL tomba au pouvoir des princes. Africains. Un roi Maure, Bocchus (contemporain de Jules César), en fit sa capitale. La ville a dû évoluer en reprenant respectivement comme module les dimensions du noyau primitif ; cela au-delà du faubourg.

Cet ordre de grandeur correspond actuellement de la limite extérieure du Parc Bocquet jusqu'au rempart turc (Rue Oukina.H) d'Est en Ouest ; du Nord au Sud de l'extrémité extérieure du théâtre au rivage.

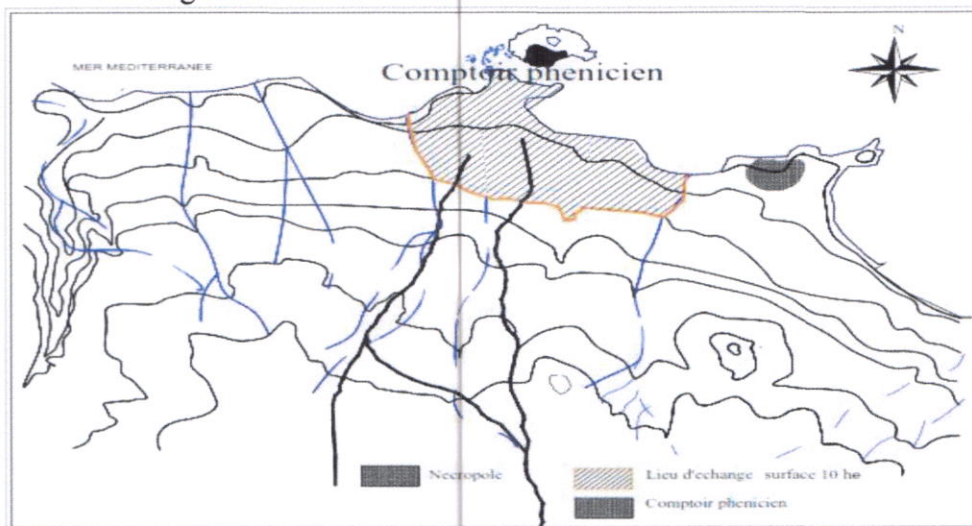


Figure 22 : Cherchell première implantation le comptoir Phénicien

Source : Césaréa de Mauritanie Philippe Leveau

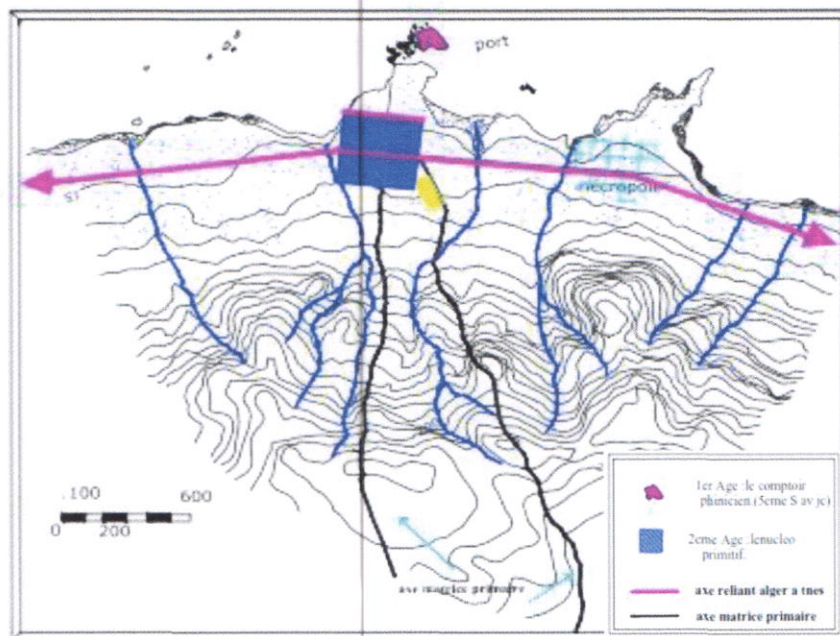


Figure 23 : Cherchell Le noyau urbain primitif.

Source : Césaréa de Mauritanie Philippe Leveau

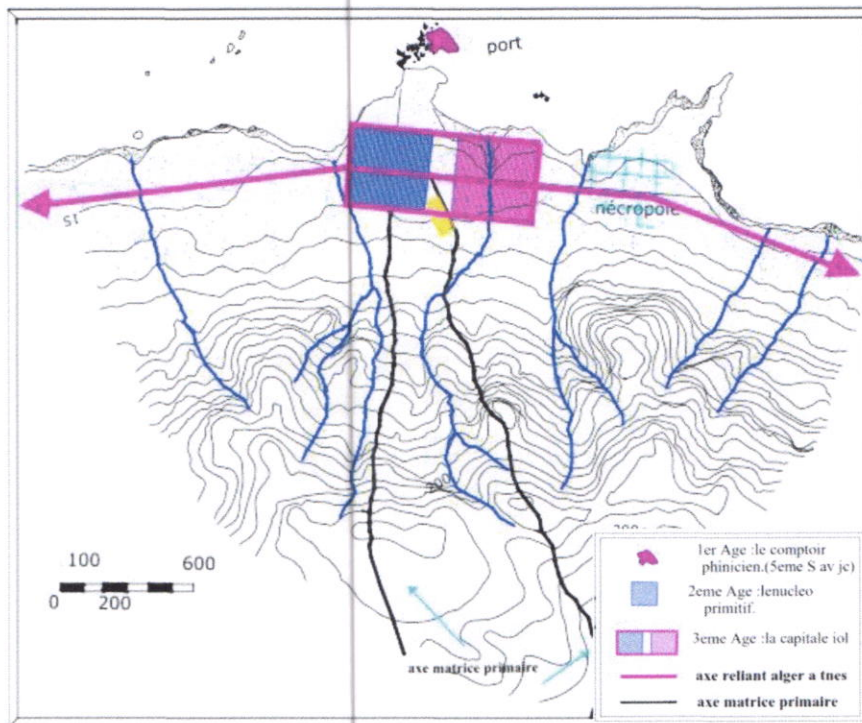


Figure 24 : Cherchell capitale d'un royaume

Source : Césaréa de Mauritanie Philippe Leveau

4.2 La période Romaine « Caesarea » du 1^{er} siècle au 5^{ème} siècle :

C'est dans la plaine côtière, autour du port que se développait dans ce cas l'agglomération. Mais la sécurité imposait que les hauteurs dominant plaine et contreforts ne puissent être occupées par l'ennemi. C'est la fortification qui, dans un site pareil, donnait sa forme générale à la ville.

Le choix de l'emplacement de cette ville par les romains a été dicté par deux critères précis :

- 1- un site plat mais légèrement en pente pour assurer un bon drainage
- 2- un site regorgeant de ressources hydrographiques et naturelles pour la construction.

Après ils établissent un plan de ville type selon la procédure suivante :

- limiter un espace rectangulaire en créant un fossé de protection à palissade tout autour.

- tracer deux rues principales du nord au sud (le cardo) qui est "l'axe du Monde", et d'est en ouest (documanus) qui représente la course du soleil, se croisant à angle droit d'où

L'emplacement du forum à équidistance des portes qui sont l'aboutissement des deux axes.

Structurer le site en échiquier et déterminer les axes et les îlots, le tout entouré d'une muraille flanquée de tours et de portes déterminant l'espace urbain, son éventuelle extension est l'espace de campagne et de casernement (figure25)- (figure26)

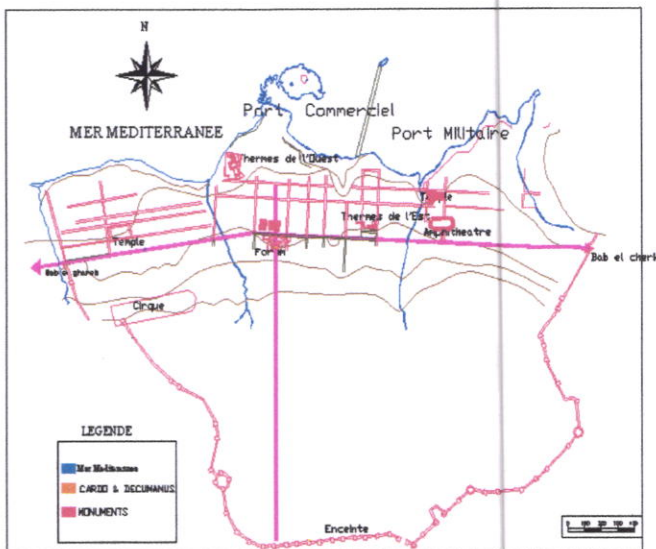


Figure25 :Cherchell ala période romaine.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau Leveau



Figure26 :

La trame romaine suivie pour l'urbanisation de la ville

Source : Césarée de Mauritanie Philippe

La colonie: au 1er siècle APR.JC : (Figure27)

-La colonie connu l'édification d'un rempart englobant 370 ha, et la refondation d'une ceinturassions agraire et la construction des routes

-Une juxtaposition de deux villes.

La ville Jubéene: du 1er au 3ème siècle de J.C: (Figure28) :

-La restructuration de la ville "CESAREE" commença par le tracé de nouveaux axes générateurs cardo-decumanus.

-Restructuration dans l'ancien noyau.

La ville Séverienne: du 3ème au 6ème siècle de J.C: (Figure29)

-Cesareé connu sa plus expansion, son mouvement d'urbanisation atteignit toute la partie Nord.

-Un urbanisme géométrique se dotant de plusieurs monuments publics

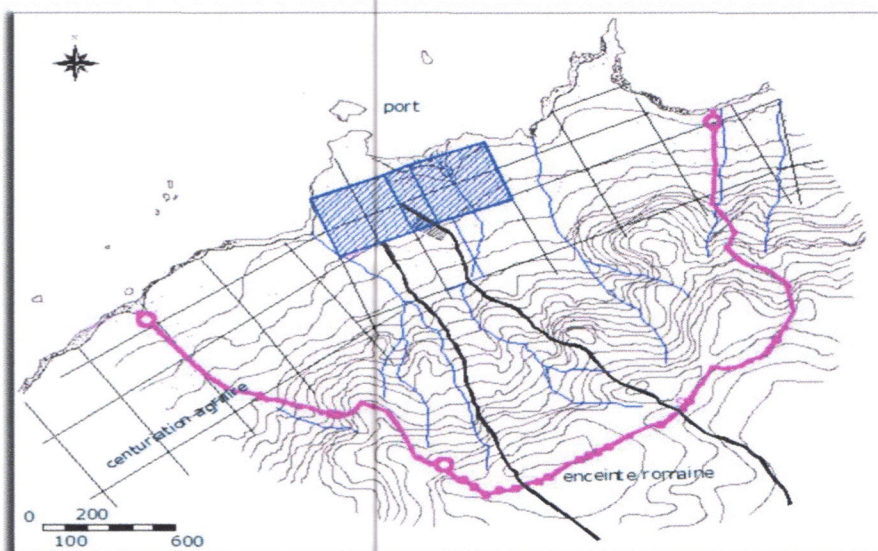


Figure27 : La colonie

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau

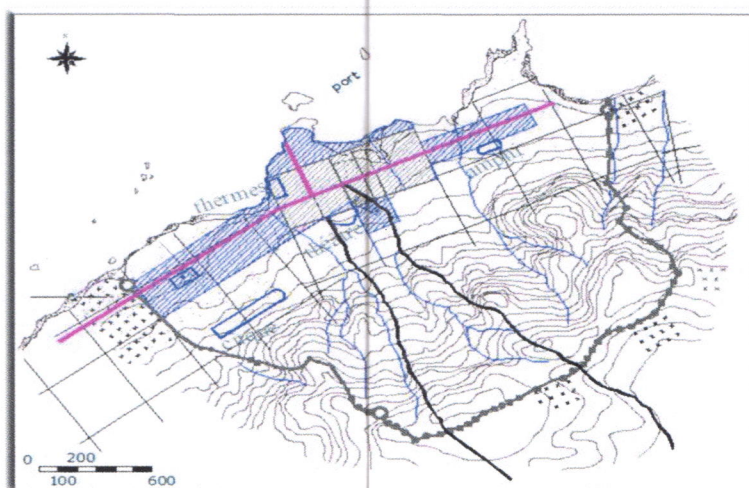


Figure28 :La ville Jubéne-

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau

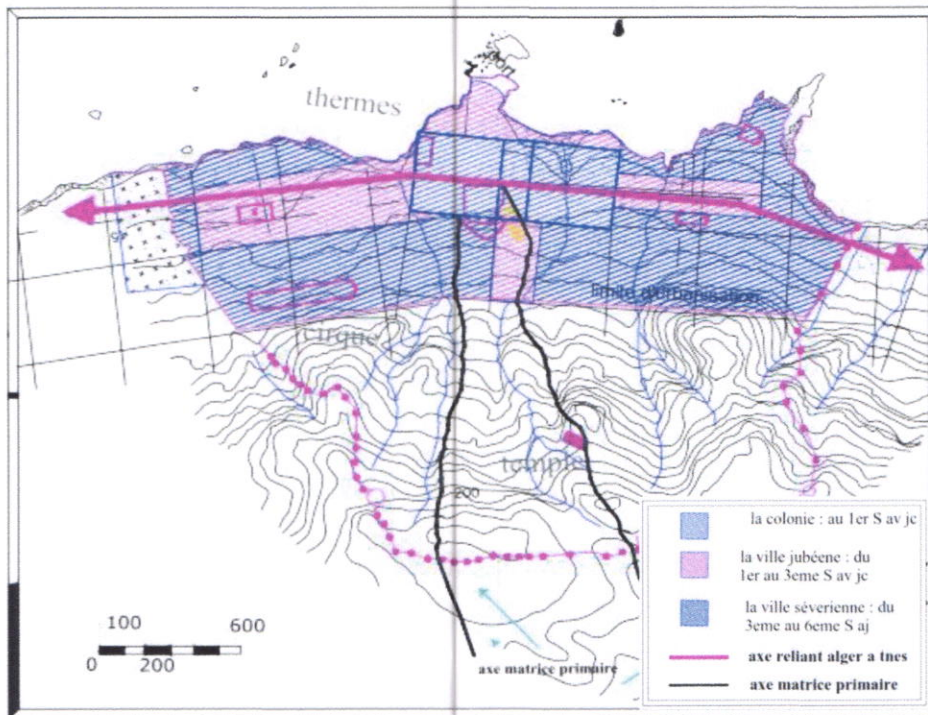


Figure29 : La ville Séverienne

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau

les vestiges historiques de la période romaine :

L'aqueduc (Figure 30) :Classé le 20-12-67- Visitable

L'aqueduc oriental long d'une 28 de Km construit durant le règne du roi Juba II au 1^{er} Siècle après J.C existe à ce jour. Il est doté de plusieurs ouvrages de ponts.

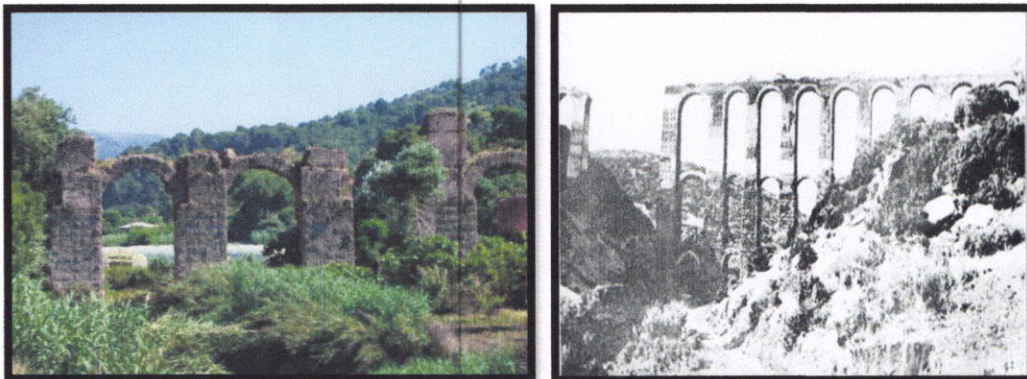


Figure 30: vue sur l'aqueduc
Source des photos : CNERU

Les thermes de l'Ouest (figure 31) : Classé le 20-12-67- Visitable

Ces monuments gigantesques de la ville Romaine, comprenaient trois salles distinctes une salle froide Frigidarium, une salle tiède Tepidarium et une salle chaude Caldarium.

Cet ensemble était desservi par plusieurs promenoirs, comprenant maintes salles annexes pour le repos et la musculation. Il était décoré avec un grand luxe, placage de marbres aux murs et mosaïques aux couleurs agréables aux sols.

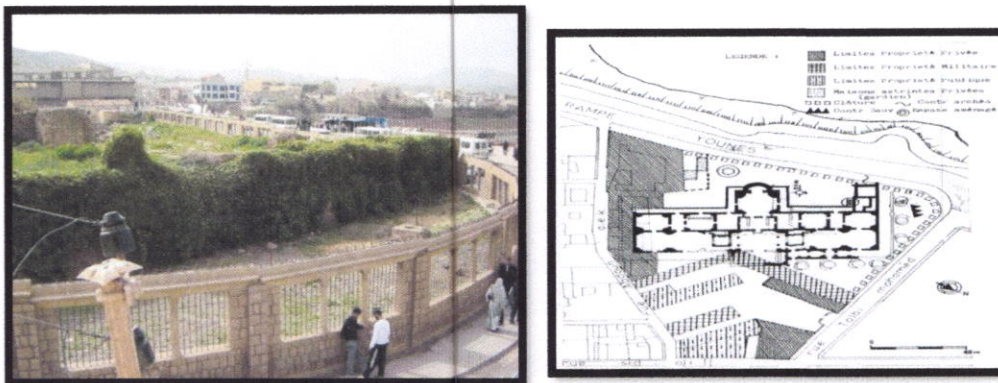


Figure 31 : Photo et plan des thermes.
Source des photos : CNERU

L'amphithéâtre (figure 32) : Classé le 20-12-67-

Situé à l'entrée Est de la ville en bordure de la Route Nationale N°11, cet ensemble présente une forme ovale très particulière.

L'amphithéâtre de Césarée Présente une particularité unique dans le monde romain ; au lieu d'être elliptique ,l'arène se compose d'un espace central rectangulaire prolongé sur les petits côtés de deux espaces semi-circulaires, il se trouve dans la partie orientale de la ville à 800 m du forum et à 550m du rempart de l'Est

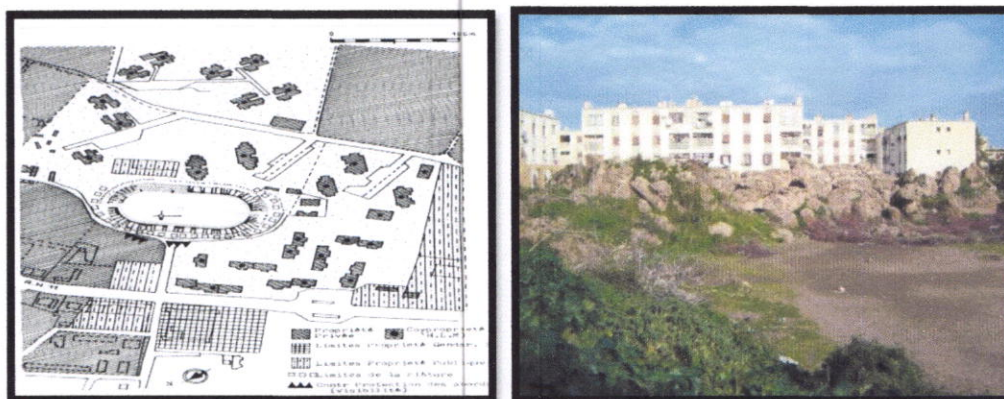


Figure 32 : photo et plan de l'amphithéâtre.
Source des photos : CNERU

Le théâtre (Figure 33) : Classé le 20-12-67

Le théâtre de Césarée occupe une position centrale et domine la terrasse sur laquelle est bâtie la ville romaine .Selon les descriptions les plus anciennes, il était le mieux conservé jusqu'en 1840, date à laquelle on a commencé à y prélever des pierres de taille pour construire différents édifices.



Figure 33 : Vues sur le théâtre
Source des photos : CNERU

Les bains de la reine (Figure 34) : Non classé.

Ce substrat archéologique non daté identifié dès la seconde moitié du 19^{ème} Siècle, est de forme rectangulaire de 35 m de longueur d'Est en Ouest sur 10 m de largeur et 2 m de profondeur. Ce lieu est actuellement recouvert par des constructions appartenant à la douane et servent de cellules d'incarcération disciplinaire.

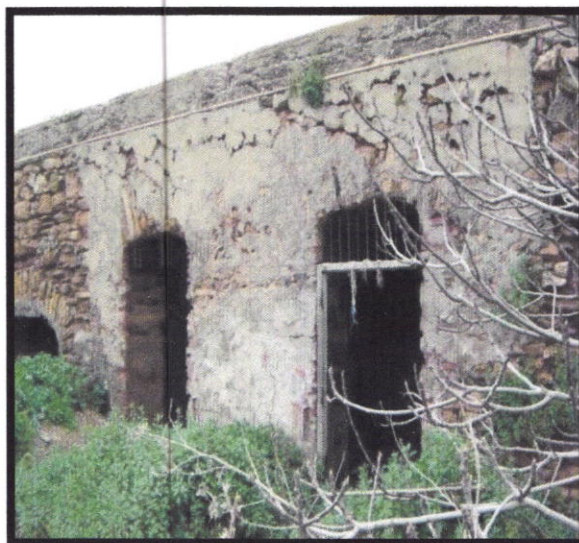


Figure 34 : les bains de la reine
Source des photos : CNERU

Le forum (Figure 35):Classé le 30-06-1981

La localisation du forum construit durant la période sévérienne au 2^{ème} Siècle après J.C a longtemps posé des problèmes.

Les fouilles réalisées en 1977 ont permis de dégager un ensemble qui paraît avoir appartenu au centre monumental de la ville antique à savoir l'angle d'une place dallée d'une surface de 100 m² qui serait une petite partie du forum, la basilique judiciaire d'une longueur de 3 m et tout au nord une église.



Figure 35 : vue sur le forum.
Source des photos : CNERU

4.3. Période Vandale Byzantine 10^{ème} siècle ;(V au VIIIème siècle)

Durant cette période, Césarée n'a connu que des destructions dues aux batailles entre les Byzantins et les autochtones, mais reste la capitale de la province avec son nouveau nom Cherchell. Un grand tremblement de terre secoua la ville qui fut rasée et abandonnée jusqu'à la venue des Andalous.

4.4. Période Andalous-Ottomane : Du 13ème siècle à 1830.

L'arrivée des andalous chassés d'Espagne au 15ème siècle ainsi que les influences maritimes favorisent une renaissance de la ville dont le statut faillit devenir celui de capitale lors de l'arrivée des Turcs.

En édifiant la ville sur les fondations de la ville romaine, les andalous reconstruisent la ville en récupérant les assiettes des restes antiques et en réutilisant les matériaux de construction préexistants.

La lecture du plan cadastral de 1840 nous permet de constater qu'il y'a eu une superposition de deux structures antiques.

La naissance d'un nouvel agrégat issu de cette superposition de deux structures, l'une régulière et planifiée (romaine) et l'autre organique et spontanée a permis de générer une morphologie urbaine tout à fait nouvelle mais non indépendante de la précédente

On distingue 3 phases essentielle de formation a cette période :

Le bourg moyenâgeux (13eme Siècle)

La ville Andalouse : a partir de 1496

On note aussi la construction :

- D'une enceinte, enveloppant la ville et percée par trois portes ;
- D'une grande mosquée (100 colonnes) ;
- D'autres mosquées tels que : la mosquée de souk et mosquée de sidi ali et mosquée de la fontaine ;
- D'édifices de caractère publics : hammams et zawiya ;
- Un grand jardin au nord de la ville avec des tanneries ;
- De le quartier Ain el Ksiba.

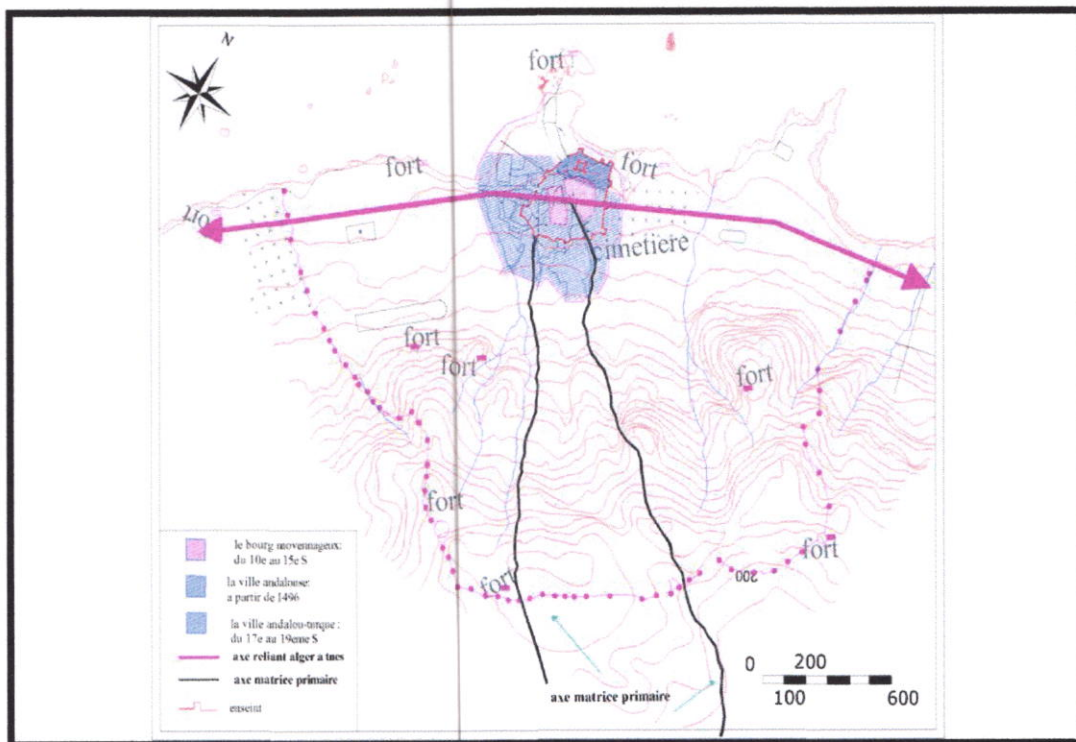


Figure 36 : Cherchell la période andalou ottomane
Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau

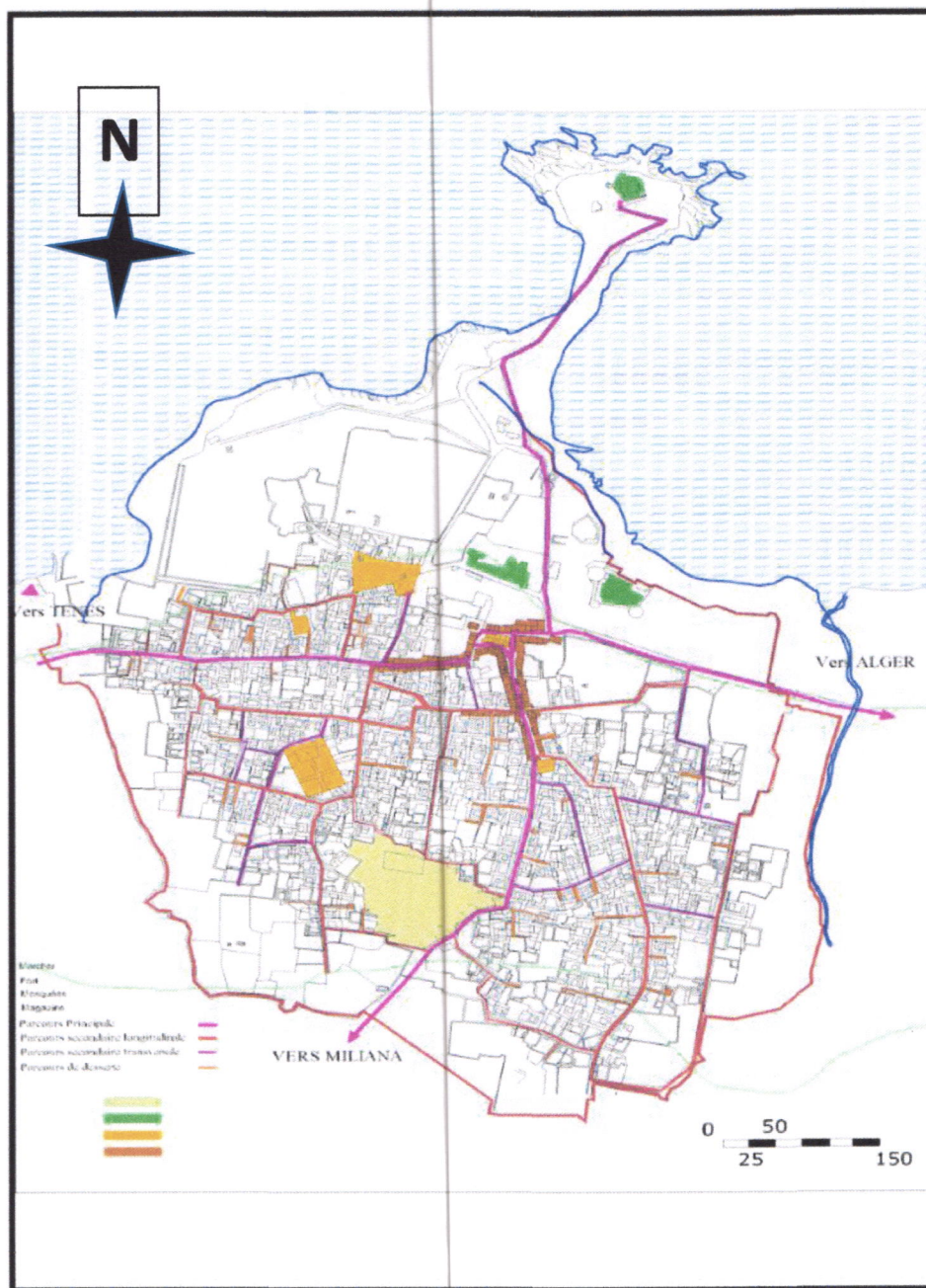


Figure 37 : Cherchell période andalou-ottomane en 1840.

Source : Césaréa de Mauritanie Philippe Leveau

Les vestiges historiques de la période ottomane :

Mosquée des 100 Colonnes (Figure 38) : Classée le 19-10-1982

Cette mosquée a été construite sur l'emplacement probable d'un temple romain. Sa grande forêt de piliers cylindriques, décorant la salle des prières, lui octroient son nom.

Située en plein centre-ville, celle-ci demeure remarquable par sa taille et son architecture. Elle a une superficie de 1734 m² et possède une cour intérieure décorée d'une vasque en son centre.

Les colonnes en pierre granitique supportent les treize (13) toitures qui recouvrent les nefs de la mosquée.

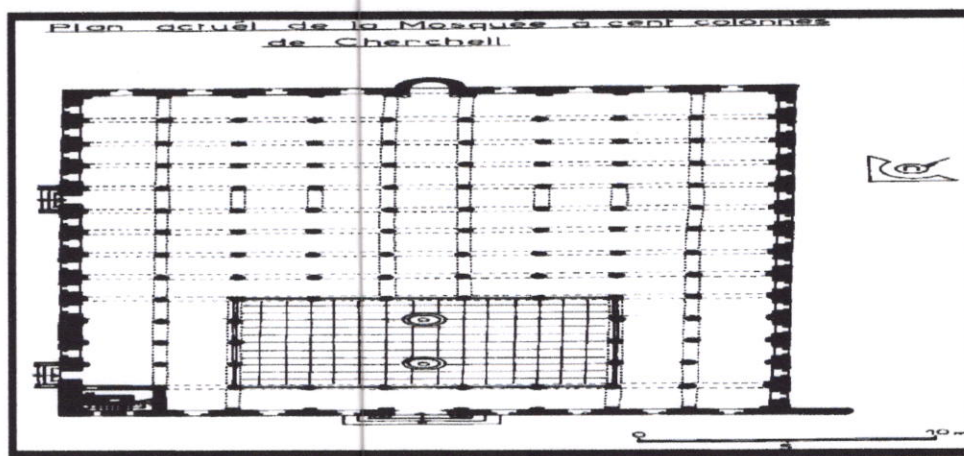


Figure 38 : Plan de Mosquée des 100 colonnes.

Source des photos : CNERU.

Mosquée du Souk (Figure 39) : Classé le 19-10-1982

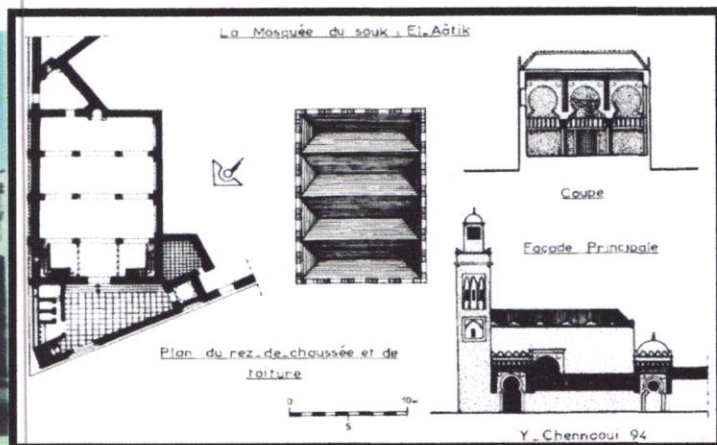
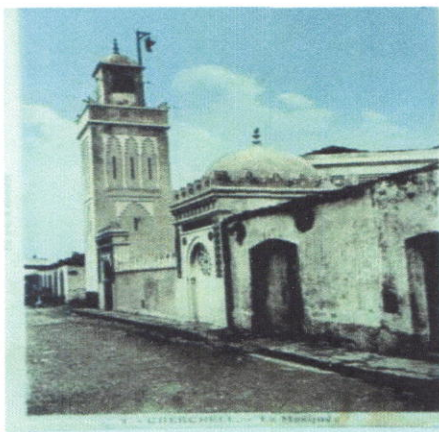


Figure 39 : Plan et vue sur la Mosquée du Souk

Source des photos : CNERU

Fort Turc (Figure 40):Classé le 30-06-1981

On y trouve les restes d'un habitat punique, et d'un habitat romain dont on dit qu'il fut une copie miniature du phare d'Alexandrie ; et enfin les restes du fort de Barberousse Bordj El Djazira

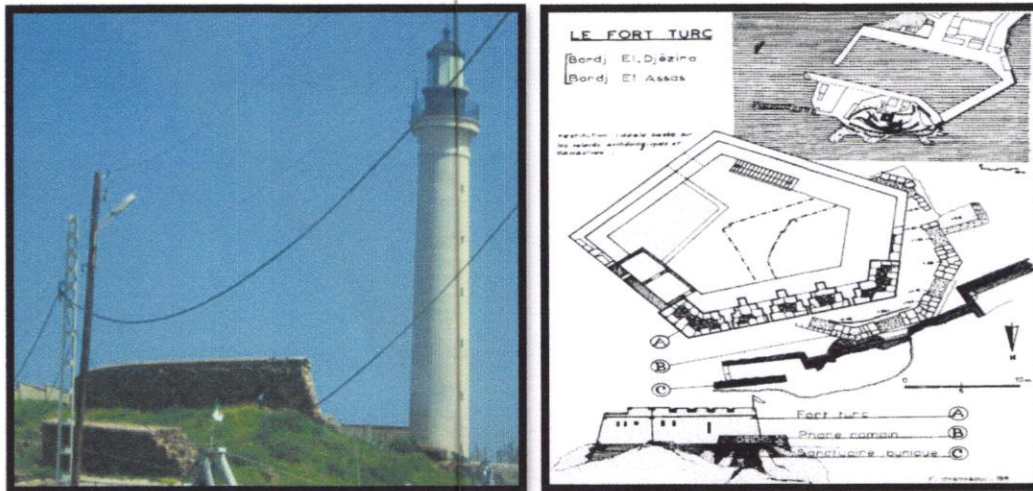


Figure 40 : Plan et vue sur le fort turc
Source des photos : CNERU, la photo est prise par l'auteur.

4.5. Période coloniale de 1840 à 1962 :

Ce n'est qu'en 1840, que la ville de Cherchell connut l'installation militaire Française. Les ingénieurs du génie militaire avaient en premier lieu transformé la structure de la ville historique en ménageant l'existant selon des règles de régularité, et d'hygiène, puis profiter des espaces libres intra-muros et extra muros pour projeter leur plan de ville idéale. (Figures 41, 42, 43)

❖ 1ère intervention coloniale 1847 :

- extension des espaces internes, en même temps densification à l'intérieur de l'enceinte.
- L'extension et la densification, sont suivies d'une restructuration du tissu, du port et un alignement des voies.
- Construction d'équipements tels que l'hôpital, l'église...).
- Emplacement d'une enceinte régulière sur l'ancienne enceinte Turque
- Transformation des fonctions et des édifices majeurs.

❖ 2ème intervention coloniale 1950 :

- Double croissance :
 - Linéaire suivant l'axe Est vers l'Ouest.
 - Polaire au Sud dépassant l'enceinte en gardant sa forme, jusqu'au relief accidenté.

- l'extention intra-muros(plan 1898) :

le plan de restructuration de la ville médiévale fut finalisé par l'édification d'une église et son square ,et d'autres édifices tels que : la mairie, le musée et hotel de la ville.

-l'extention extra muros(plan 1950) :

Après la densification de centre historique et après démolition des murs d'enceinte, la ville s'est développée à l'extérieur de son assiette consolidé, ainsi de nouvelles assiettes d'implantation ont servi à la réalisation de projets d'habitat .



Figure 41 : Cherchell période coloniale en 1840 (Restructuration de la ville)

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur)

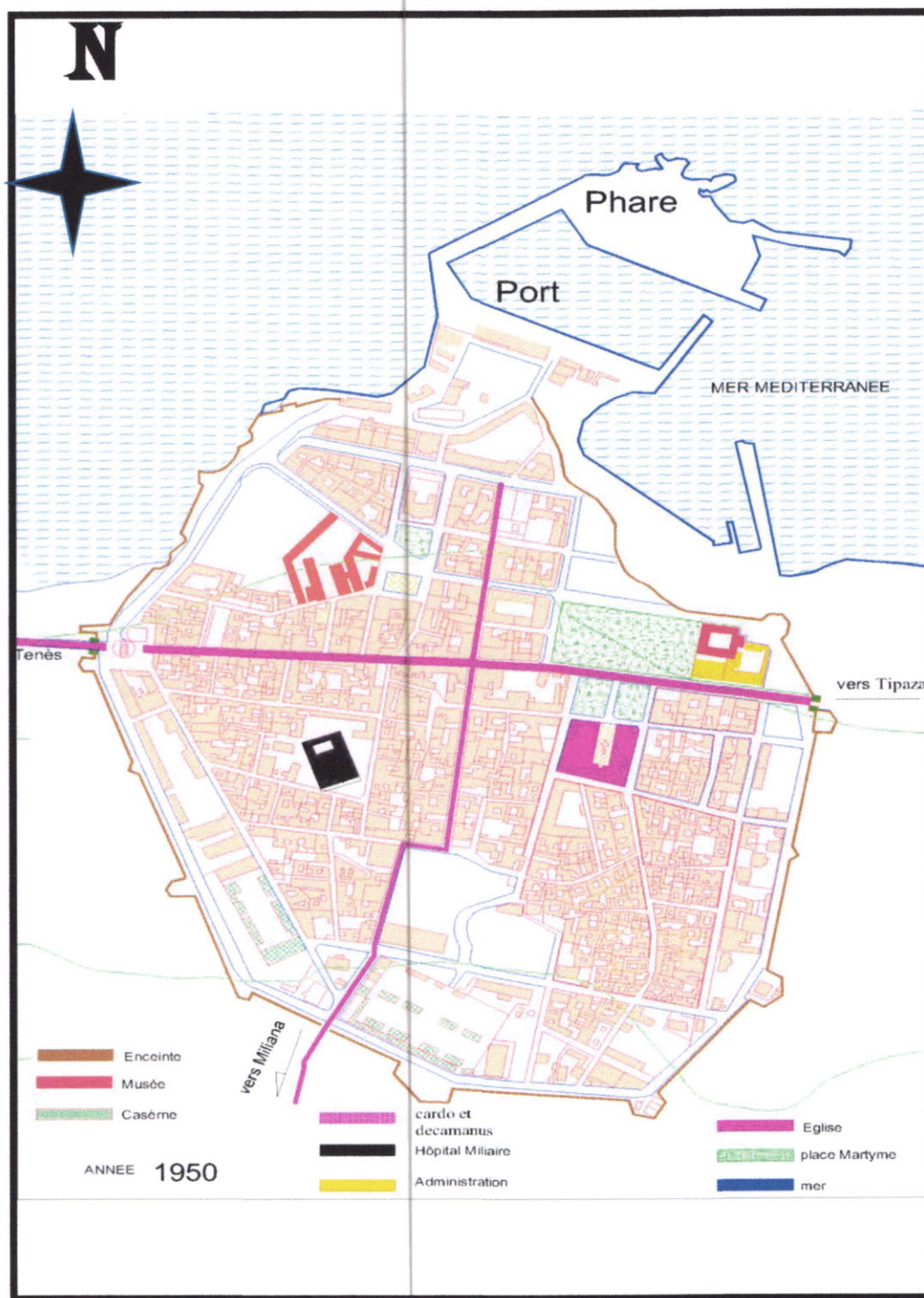


Figure 42 : Cherchell periode coloniale en 1950.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur)

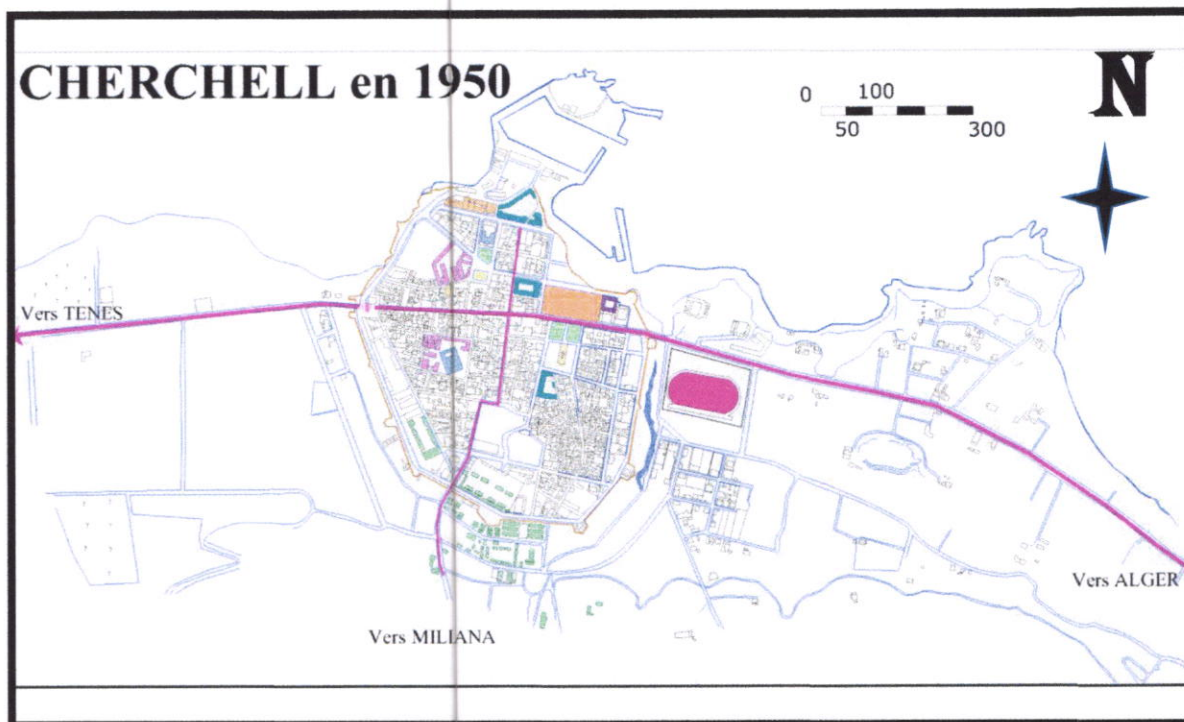


Figure 43 : Cherchell période coloniale en 1950.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par le groupe)

-Les éléments historiques de la période coloniale :

Le musée (Figure 44) :



Figure 44 : Cherchell, vue sur le Musée
Source : CNERU.

la poste (Figure 45) :



Figure 45 : Cherchell, vue sur La poste
Source : CNERU.

l'église (Figure 46) :

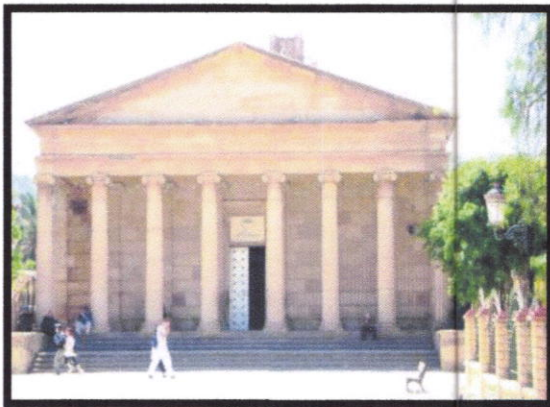


Figure 46 : Cherchell, vue sur l'église
Source : CNERU.

Hopital militaire (Figure 47) :



Figure 47 : Cherchell Une salle de l'Hôpital Militaire
(Ancienne Mosquée aux cent colonnes)

le port (Figure 48) :



Figure 48: Le port de Cherchell La période colonial.
Source : CNERU.

Le marché (Figure 49) :



Figure 49: Cherchell – Le Marché et la Manutention
Source : CNERU.

4.6. Période post coloniale

pendant ses derniers années on remarque une volonté de crée une architecture urbaine: réponse et correction aux crise actuel engendrer par architecture moderne , le tissu urbain aujourd'hui est susceptible d'accueillir les forces architecturale hérités du mouvement moderne et ses développements récente aussi bien qu'elle n'entrent pas dans ce qui nous considérons généralement comme la culture architecturale , les théorie sur l'architecture moderne ont proclamées l'autonomie de la voirie par rapport au bâtis alors qu'on remarque certaine expérience architecturale reproduit l'ancien urbanisme par l'alignement de bâti par rapport à la voirie qui pris comme module de base la parcelle.

Historique:

Ce qui ne fut pas le cas dans la période post coloniale où l'extension de la ville est faite au-delà de son cœur et a été forcée par une démographie croissante et a engendré des besoins de

Construction donc on peut dire que la ville de Cherchell a connu une croissance urbaine rapide.

Comme d'autres villes algériennes, après l'indépendance Cherchell a connu une période de stagnation qu'a engendré des conséquences sur la production du cadre bâti.

Caractéristiques résumant l'état de cette période:

- Compléter le contenu des projets entamés par les colons tel que ;

Travaux de réaménagement, le bâti doté durant l'extension.

- Réaménagement du port.

- Apparition du nouveau cadre bâti.

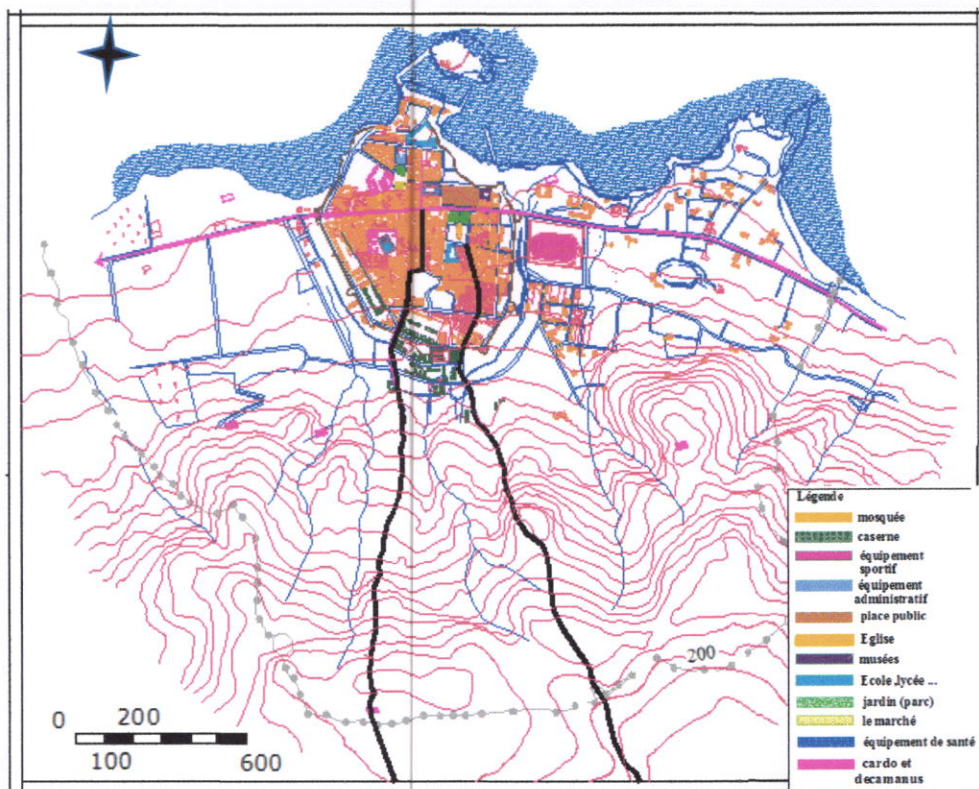


Figure50 : CHERCHELL ANNEE 1962-1965

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau

Caractéristiques du 2eme période:

En 1980 la ville a connu un autres un nouveau mouvement, cette période ce caractérise par:

- le caractère évident et apparition de l'Habitat collectif.
- Création des nouveaux équipements tel que: sportif, éducatif etc...
- extension continue vers l'est et l'ouest.



Figure51 : CHERCHEL ANNEE 1965-1980

Source : CARTE DE PDAU MODIFIER PAT L'AUTEUR

Caractéristiques la 3eme période:

Etat actuel se présente sous forme d'un développement remarquable

Ou on voie :

- Apparition du nouveau village suivant l'axe structurant la rue N11 (l'ancien Documanus)
- L'aménagement de l'espace suivant le système suivi après l'indépendance.
- Apparition des POS bien défini permis : Quartier Boulahrouz, Mahem

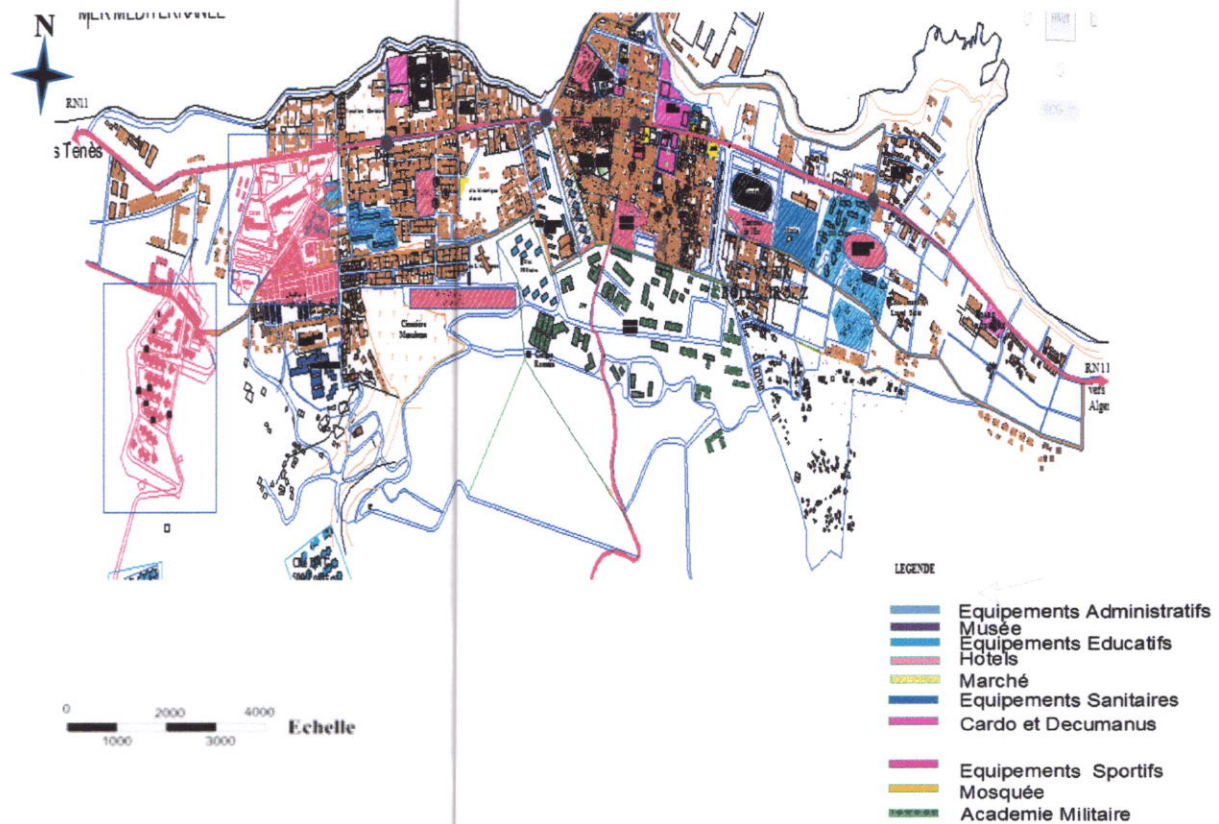


Figure52 :Cherchell année 2004

Source : CARTE DE PDAU MODEFIER PAR L'auteur

4.7.Synthèse générale :

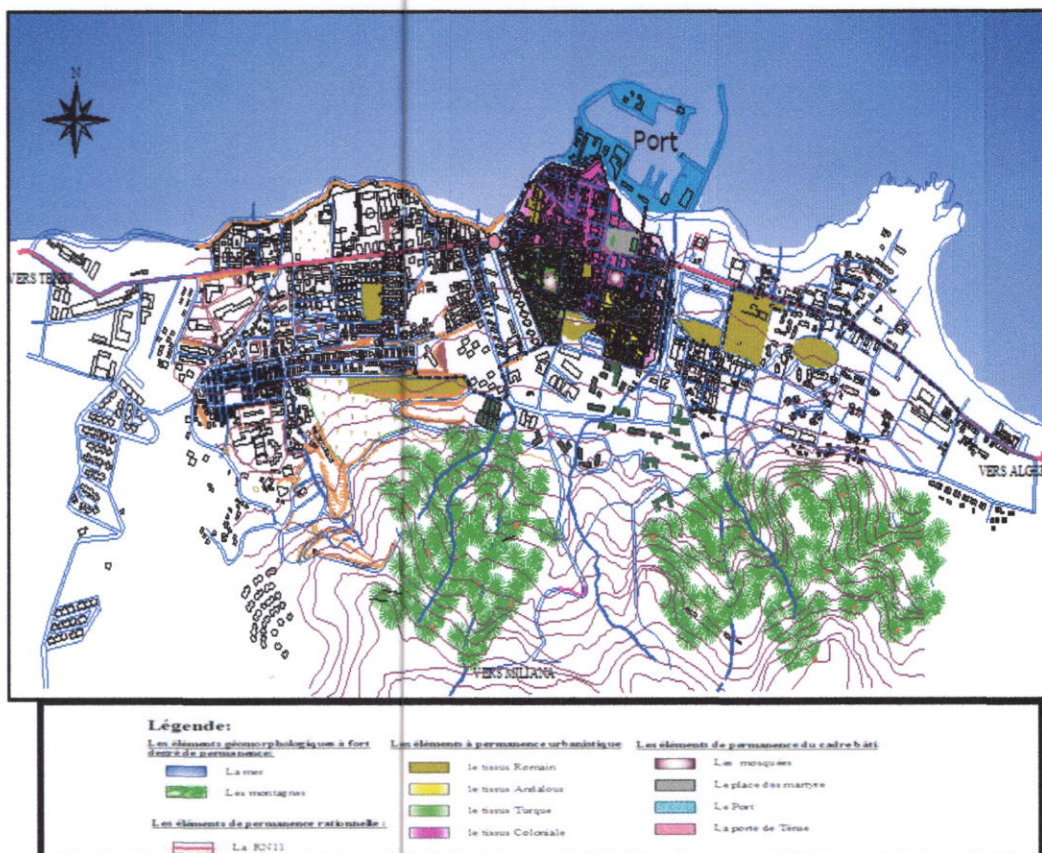
Dans son évolution, Cherchell a connu quatre phases principales ROMAINE, TURC, COLONIAL, ACTUELLE qui de par leur spécificité structurelle et fonctionnelle se caractérisent par leurs

Aspects morphologiques et typologiques qui ont souvent tendance à se superposer. la période antique, la ville était moins pas urbanisée, en ce moment, mais elle était une

Fondation important de structure de la ville. A travers cet historique, on a vu que Cherchell n'est pas une création de la colonisation, mais qu'elle à des caractères urbains plus anciens. Après une longue résistance, elle a été investie par l'armée française et la colonisation y a

développé ses propres structures. La guerre, puis l'indépendance de l'Algérie y ont apporté des modifications sur le plan de la population et sur l'image du paysage urbain de Cherchell ; il y avait toute une série de glissement du rural vers l'urbain et du dispersé vers l'aggloméré.

Il faut récupérer le langage de la culture urbaine traditionnelle et reconstruire la cité perdue, selon les types fondamentaux de l'habitat : la rue, l'arcade, la place, la cour, les quartiers, la colonnade, l'avenue, le boulevard, le centre, le noyau, le rayon (...), pour que la ville puisse à nouveau être marchée, redevienne un texte clair, lisible , durable .



0 1000 2000 3000 4000
Echelle

Figure53 : carte de synthèse

Source : carte de PDAU modifiée par l'auteur

5. Lecture synchronique:

5.1 Introduction :

Cette phase a pour objectif de comprendre le système structurée des voies avec la combinaison des espace bâti et non bâti, afin d'en faire une lecture critique.

Notre étude nous permis de dégager les différents types de parcelles (forme, dimension) qui ont été implantées par les colons, cette dernière a été subdivisée plus au moins rigoureusement, elle a donné des parcelles qui différent de la forme, de la taille, et de position.

Pour une étude réussie on a opté pour L'analyse typologique, une classification typologique qui définit le processus de formation et de transformation du type qui s'intéresse à analyser des variations et des mutations de l'habitat à travers le temps.

5.2. Système viaire :

5.2.1. Les parcours principaux de la ville :

La ville de CHERCHELL est traversée d'Est en Ouest par un axe routier d'importance régionale, la route nationale N° 11 (R.N11), qui relie Alger a Mustaganem, qui est aussi une voie de liaison touristique de toute la frange côtière de la Wilaya, Les autres voies de communication sont le C W 109, assurant la liaison de Cherchell à la Région Chenoua à l'Est d'une part, et le CW106, reliant Cherchell a la plaine de Mitidja (Blida) d'autre part. Le réseau routier est renforcé par l'autoroute qui vient d'Alger et qui passe à limite sud de la zone militaire

5.2.2 Hiérarchisation des voies :

Le viaire est un système de liaison des espaces du territoire, d'importance variable, constitué par un ensemble de circulations et de fonctions et qui dans ville de Cherchell se divise en 4 niveau :

-Le parcours structurant :

C'est la RN11 qui traverse la ville d'est en ouest avec un très fort flux piétons et mécanique, ainsi que la présence des principaux équipements sur cet axe.

-Le parcours de consolidation :

C'est un parcours parallèle à l'axe structurant avec un moins important contourne la ville au sud en passant par les limites de la zone militaire.

-Le parcours de liaisons :

Ces parcours permette de reliée les 2 axe principale de la ville avec une orientation nord sud et une structure régulière et un statut plus résidentiel que commerciale avec l'absence des équipements importants.

-Les parcours internes :

Ces principalement des ruelles et des impasses reliant les différent quartier résidentielle

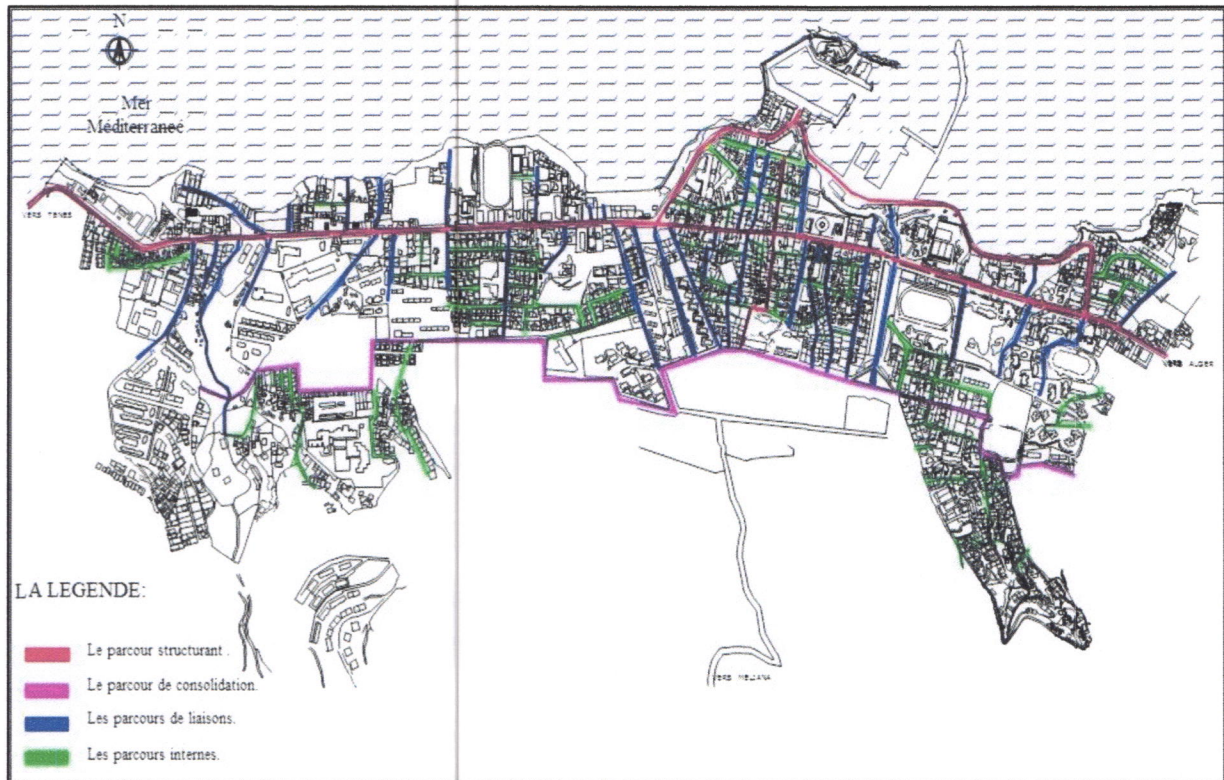


Figure54 : les parcours de la ville.

Source : carte de PDAU modifié par l'auteur

5.3. Les équipements :

La ville de Cherchell possède des équipements différents :

- Equipements administratifs : daïra, APC tribunal....etc.
- Equipements scolaire : lycée, écoles, CEM, centre de formation,...
- Equipements de culte : mosquée.
- Equipements de services : banque. PTT
- Equipements de sécurité : police, gendarmerie, caserne.
- Equipements de loisirs : cinéma, salle des fêtes.
- Equipements sportifs : stade, salle omnisports..

5.4. Etude typologique :

5.4.1. L'îlot :

Dans le tissu urbain existant, on trouve trois types d'îlots :

- L'îlot résidentiel.
- L'îlot mixte (habitat et école)
- L'îlot équipement (école, la triade)

De point de vue morphologique, les îlots ont une forme généralement allongée (rectangle, carré, trapèze), ces formes sont le résultat du tracé ou des directions de voies, généralement la voie la plus importante constitue la limite du côté le plus long de l'îlot.

Le découpage de l'îlot colonial :

- L'îlot à deux rangés :

C'est un îlot divisé en deux parties par une ligne médiane qui suit le grand côté de l'îlot, et ainsi les parcelles sont tracées perpendiculairement sur cette ligne.

- L'îlot à trois rangées :

C'est un découpage en forme de T, ou la ligne médiane s'arrête pour tracer une perpendiculaire à la fin de l'îlot

Le découpage de l'îlot Andalous ottoman :

Contrairement à l'îlot colonial, le découpage de l'îlot turc s'effectue par rapport à plusieurs médianes, ce qui va assurer une imperméabilité et une accessibilité à ces rangées intérieures, assurée par des impasses et des passages couverts.

Evolution et transformation des îlots :

Pour déterminer l'évolution et la transformation des îlots, nous avons utilisé :

- Les plans cadastraux de (1847 jusqu'à 2005).
- L'état de fait de la ville 2005.
- Les relevés.

L'évolution des îlots est passée par plusieurs phases (tableau 1 page 72 et tableau 3 page 74).

5.4.2. Le parcellaire :

Le parcellaire est constitué par un ensemble de traces, et de tracés, formant un système continu, il apporte des qualités géométriques entre toutes les formes, les qualités morphologiques particulières amènent aussi une diversité pertinente et non aléatoire.

Le parcellaire donne une trame, mais une trame différenciée à l'espace, il lui donne une direction et une orientation, il lui permet l'appropriation des espaces externes, il garantit une mesure, donc une échelle à l'espace.

Le découpage parcellaire actuel est issu de la superposition de plusieurs trames car il s'agit d'un tissu préconstitué.

Classification des parcelles :

A travers l'analyse du processus évolutif du parcellaire, nous avons établi la classification suivant (tableau2 page 73 et tableau4 page 75):

- La forme :

Le parcellaire de Cherchell comporte des parcelles régulières et des parcelles irrégulières.

L'irrégularité de la parcelle est souvent expliquée par la présence de l'un des éléments suivant : **Une Voie, Un oued.**

- La taille :

Le dimensionnement des parcelles a fait ressortir trois catégories de parcelle :

- La grande parcelle : 341.88 m² - 718.51m².
- La moyenne parcelle : 218.37m²- 332.41m².
- La petite parcelle : 77.59m²- 149.65m².

Le système parcellaire du tissu colonial présent : une grande variété due à la stratification morphologique et régularité due à la trame de base conditionnée par le processus historique continu de ces transformations, qui est la trame agraire.

- La position :

D'après l'étude du rapport entre la parcelle et les voies, on constate que :

- Les rues importantes : on trouve des parcelles en profondeur et de petite largeur sur la Rue.
- Lorsque la voie perd son importance : la parcelle devient large, ou elle sera subdivisée plus tard.

Evolution et transformation de la parcelle urbaine :

- Rapport parcelle / voies :

On remarqué que, les parcelles qui subit des transformations se trouvent généralement sur les voies primaire, et secondaires, par contre, celle qui n'ont pas subi une transformation se situent sur les voies tertiaires. Alors, on conclut que les actions de transformation se font selon l'importance des voies.

- **Rapport parcelle / Bâti :**

Après l'étude du rapport entre le bâti et les parcelles dans les différentes, il a été constaté que :

- Au premier lieu, le bâti occupe l'avant de la parcelle.
- La densification des parcelles, surtout qui se trouvent à proximité des voies. Actuellement, on assiste à plusieurs cas où le plein est supérieur au vide.

Synthèse :

Les trois systèmes : **Voie, Parcelle, Bâti** constituent un ensemble complexe où chacun de ces systèmes influe sur l'autre.

Toutes les actions de transformation (annexion, subdivision, densification,...) se font selon l'importance des voies et la même chose pour les dimensions des parcelles (front et profondeur).

5.4.3. Processus typologique de l'unité bâtie :

L'évolution de la maison Cherchelloise suivant un long processus, s'est effectuée sur des préexistences antiques et conditionnée par les facteurs suivants :

1. La planification des tissus urbains romains régis par l'orthogonalité d'une trame, dont le module de base est l'actu, qui vaut à 120 pieds romains.
2. L'association des différentes cellules qui compose la maison.
3. L'orientation solaire : à l'aide d'une restitution de l'état d'occupation des parcelles d'un îlot de « Ain El-Ksiba. », nous constatons que la maison de départ monocellulaire était orientée sud.

La classification typologique du bâti, témoigne de l'intervenante de plusieurs cultures qui ensemble ou en conflit entre elles, ont contribué à former le bâti actuel.

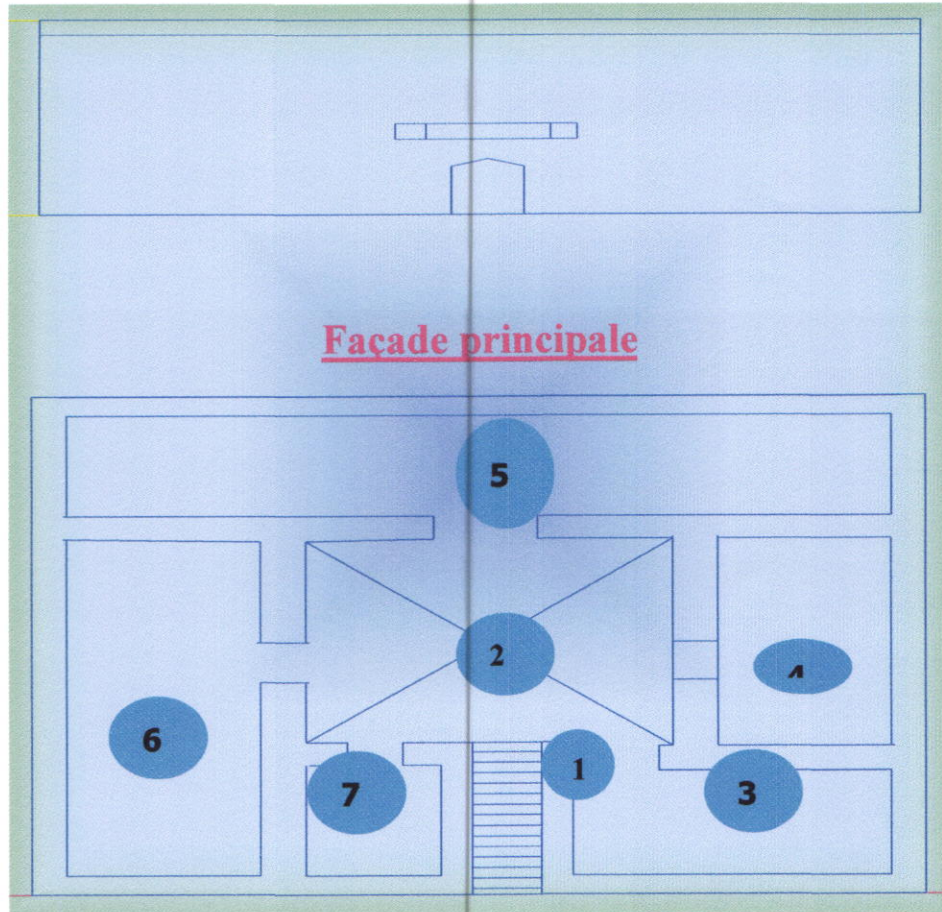
- **a-Analyse de la maison originelle (maison à cour):**

A travers ce chapitre, nous allons voir l'évolution de la maison Cherchelloise, et son impact sur le tissu urbain. Ainsi que son origine (maison à cour) et les différentes transformations qu'elle a subit.

Définition de la maison à cour:

La maison à cour est une maison évolutive comme en la remarqué dans le cas de la maison Cherchelloise.

Dans ce stade, la cour centrale de la maison comme élément générateur et distributeur de celle-ci lui donnera sa perception unitaire.



1- Skifa	3- Cuisine	5- Séjour	7- WC
2- Patio	4- Chambre	6- Chambre	

Figure55 : Plan et façade : Maison a cour

Source :auteur

Types de maison a cour :

La maison centrale :

Cette maison occupe le cœur de l'îlot, elle n'est pas liée directement à la rue,mais par un petit passage (ruelle , impasse) dans ce cas il y a mitoyenneté des quatre cotés.

La maison d'angle :

L'îlot sera subdivisé en deux parcelles,dont l'une d'elle sera très petite par rapport à l'autre,et qui se trouvera au niveau de l'angle,elle va constituer un corps orienté vers la rue,et le deuxième corps vers le patio qui sert uniquement d'aéro- illumination pour toute la maison.

La maison de rive :

Les îlots sont bordés par les maisons de rives ; dans ce cas le premier corps donnant sur la voie est utilisé, soit en tant que boutique, soit en tant qu'accès, tandis que le deuxième corps et le reste des structures se développent en profondeur.

Caractéristique de la maison traditionnelle (maison à cour):

- Introversion de la maison , avec des ouverture minimales à l'extérieur.
- La majorité des maisons sont a rez-de chaussée, a par quelque-une a R+1.

dans ce cas la cage d'escalier se trouve souvent a partir du patio.

- Les couverture des maison sont faite d'une charpente en bois, couvertes par des tuiles romaines rouges.
- Toute toiture présente quatre pente dirigées vers le patio.
- Rare sont les maisons qui sont couvertes par des terrasses accessibles, si non celle-ci occupe une partie de l'étage supérieur.
- Les ouvertures extérieurs présentent par fois des grillages en ferronneries d'ornementation.

La centralité à l'échelle de la maison:

Le patio est un élément très fort de la maison, malgré la forme irrégulière de la parcelle, le patio vient comme étant un élément régulier, générateur et distributeur- en donnant a la maison une perception unitaire(figure 56).

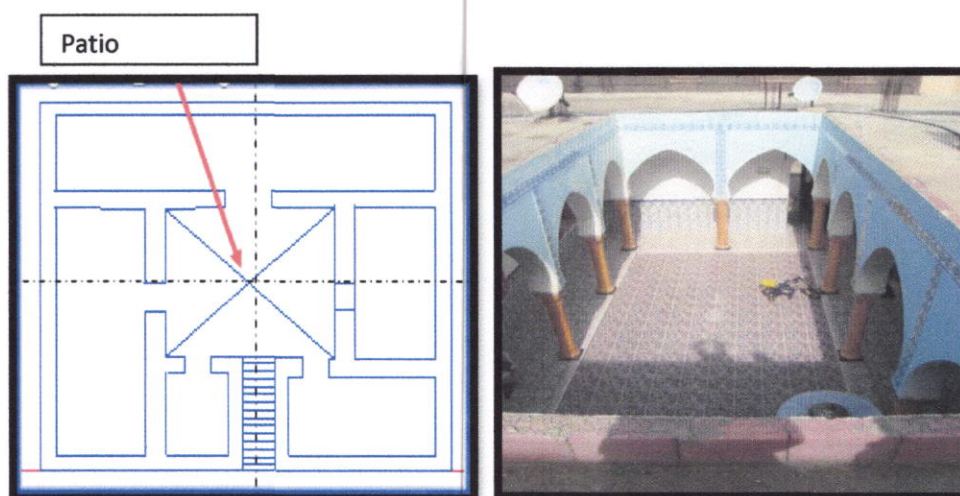


Figure 56 : plan et vue sur le patio (maison à cour)

Source : auteur

On peut distinguer plusieurs éléments :

- Les quatre pentes de la toiture dirigée vers la cour.
- La skifa est en chicane.
- La cage d'escalier se dresse à partir de la cour.
- La terrasse quand elle existe prend une partie de l'étage supérieur.
- Un puits occupe souvent le centre de la cour, sinon une végétation le remplace.
- Le jardin domestique demeure impératif dans la conception de la maison.

b-Analyse de la maison coloniale : (tableau 4 page 75)

Le bâti traditionnel en période Coloniale a subi des modifications et des transformations, qui nous ont permis de reconnaître plusieurs étapes :

La première étape :

Il s'agit d'une intervention effectuée lors de plusieurs projets d'alignement réalisés entre 1840 et 1870, ou on assiste à une extraversion du caractère de la maison traditionnelle qui s'est retrouvée avec des parties démolies ou rajoutées.

La deuxième étape :

A cause de la non-conformité du type arabe au mode de vie européen, les français ont rasé le type traditionnel et ont édifié un autre type qui répondait à leurs exigences.

La troisième étape :

Elle est venue suite au projet de percement du boulevard qui entraînent des démolitions importantes au sein du tissu, s'accompagnant de l'édification de plusieurs immeubles collectifs disposés sur les rives du boulevard.

Types de maisons coloniales (figure 57):

A la lumière de ces différentes lectures, la schématisation de la genèse et de l'évolution de la maison coloniale, permet de faire un essai de restitution d'un processus évolutif.

Ainsi le type évolué en étage n'est qu'une phase finale d'un long processus d'évolution d'un agrégat rural monocellulaire, celui-ci devenu un agrégat proto-urbain et puis un agrégat urbain plurifamilial d'aujourd'hui (voir le tableau illustratif).

Dans l'évolution du processus typologique on peut distinguer deux variantes :

Variante diachronique :

C'est l'introduction de la notion du temps, à travers l'intervention de plusieurs cultures qui ont contribué à la transformation du type.

Variante synchronique :

Il s'agit de voir le comportement du type vis-à-vis de sa position dans le tissu, et de la forme de la parcelle qu'il occupe.

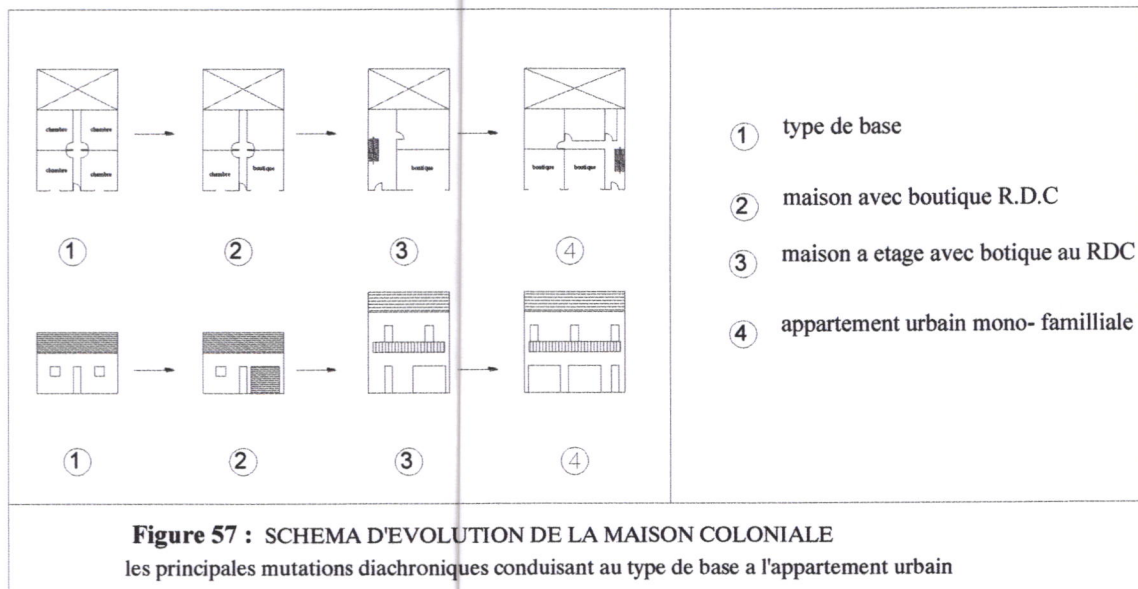


Figure 57 : SCHEMA D'EVOLUTION DE LA MAISON COLONIALE
 les principales mutations diachroniques conduisant au type de base a l'appartement urbain

Source : auteur

La maison d'angle :

L'îlot sera subdivisé en deux parcelles, dont l'une d'elle sera très petite par rapport à l'autre, et qui se trouvera au niveau de l'angle, elle va constituer un corps orienté vers la rue, et le deuxième corps vers le patio qui sert uniquement d'aération et l'éclairage de toute la maison.

La maison de rive :

Les îlots sont bordés par les maisons de rives ; dans ce cas le premier corps donnant sur la voie est utilisé, soit en tant que boutique, soit en tant qu'accès, tandis que le deuxième corps et le reste des structures se développent en profondeur.

Maison centrale :

Elle est mono familiale :

- A un seul corps.
- A double corps.

La maison coloniale elle a subi des dédoublements latéraux, en profondeur et en hauteur ainsi qu'une spécialisation du RDC. Avec l'adjonction d'un demi-module.

Système constructif :

- Structure en murs porteurs.
- Couverture en tuiles rouges.
- Matériaux de construction : pierre, bois.

Etude modulaire :

Module habitable :

Après l'analyse des résultats obtenue de l'étude de l'évolution du processus typologique, on a trouvé les dimensions suivantes :

- Module habitable : 3.5 *4.5 m
- Module commercial : 3.5*6.00 m
- Module administratif : 4.5*5.5m

Synthèse de la lecture :

Après la présentation de ces trois types de maisons, il apparaît clairement que chaque maison occupe la parcelle d'une manière spécifique, que ce soit sur le plan de l'organisation planimétrique.

L'absence de la répétitivité et l'uniformité dans les organisations spatiales et formelles des maisons, démontre l'originalité de chaque maison en tant que conception.

5.5. Les éléments architectoniques :

Période précoloniale :

Typologie et valeurs architectural:

- **Fenêtres** : Dans quelques maisons ; les fenêtres sont inexistantes, mais dans la majorité, les fenêtres existantes sont petites , remplacées par d'autre plus « modernes »
- **Les niches** : On trouve différentes formes de niches utilisées pour le rangement.
- **Les escaliers** : En comparaisons avec des maisons de même type telle que la Casbah d'Alger l'escalier dans la maisons traditionnelle à AIN-KSIBA n'est pas aussi discret et il est dépourvu de main courante(**figure 58**)(**figure59**).

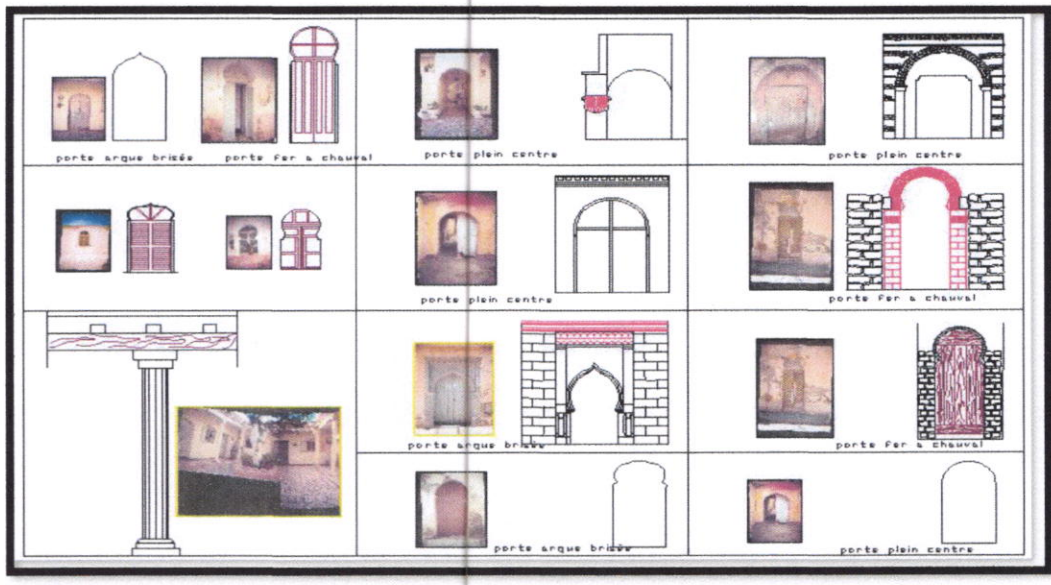


Figure58 : Types et formes architecturale de portes et fenêtres dans la période prés coloniale

Source : auteur

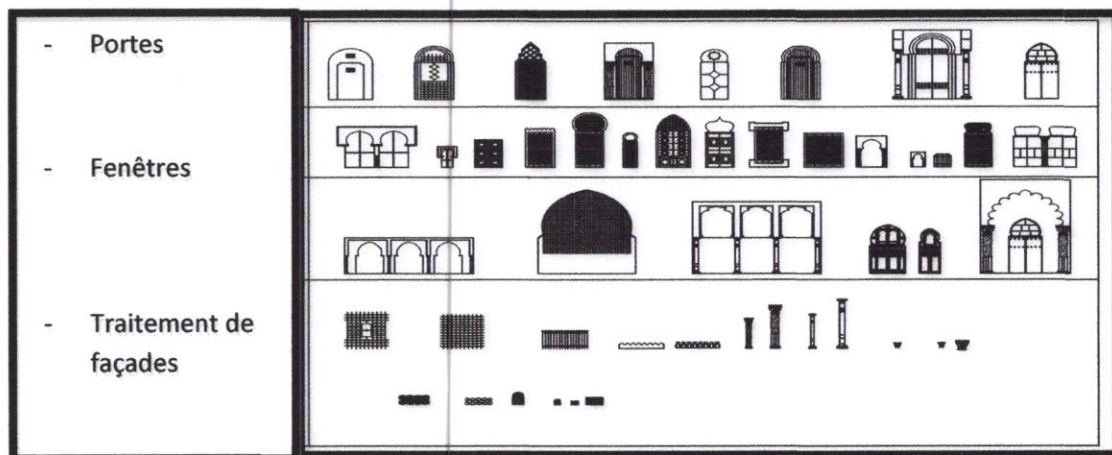


Figure 59 : les éléments architectoniques et décoratifs de la période andalou-ottoman.

Source : auteur

Période colonial :

L'étude des façades et le processus de développement typologique de bâti nous amènent à étudier les éléments architectoniques, puisqu'ils font partie du bâti, comme éléments soit décoratif, soit porteur.

Nous avons effectué des relevés des portes, fenêtres, niches, corniches, portails, portes fenêtres, garde-corps, et nous avons fait cette classification (figure 60) :

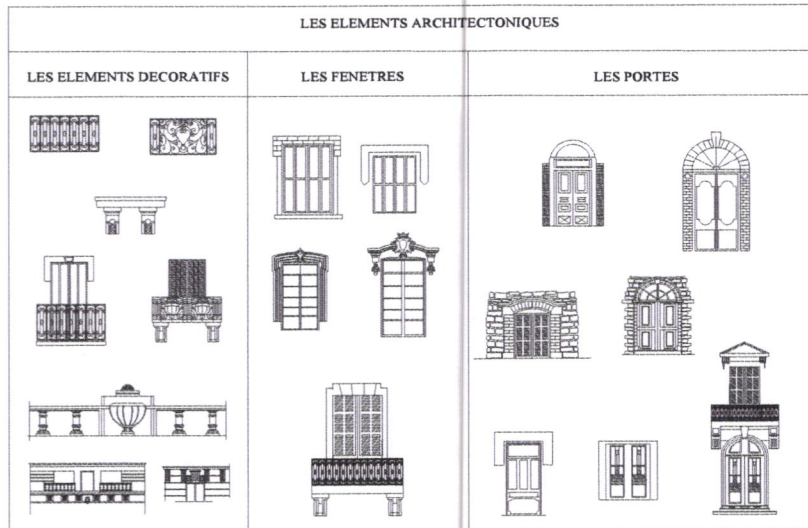


Figure 60 : les éléments architectoniques et décoratifs de la période coloniale

Source : auteur

L'aspect constructif :

A « Cherchell. », nous assistons à la survivance des stratifications du bâti des différentes époques, cette stratification se traduit par la superposition des structures.

La morphologie constructive des maisons nous met en présence d'un travail de collaboration entre une culture constructive héritée et un savoir-faire local.

5.6. Synthèse de la lecture :

A travers la lecture typo morphologique de la ville de Cherchell nous remarquons une structure fondatrice de la ville ainsi qu'un patrimoine historique d'une grande valeur, qu'on est amené à le préserver d'un cote et de le faire évoluer d'un autre cote pour qu'il participe dans la continuité de la ville et pour donner une nouvelle image de la ville.

-Le centre ancien de la ville de Cherchell contient des éléments fondateurs qui sont les permanences typologiques /morphologiques et socioculturelles.

- ❖ Les permanences morphologiques :
 - naturelles et artificielle :
 - Relief et la ligne de cote.....
 - Les parcours et les voies qui se forment et se transforment dans un processus évolutif et qui on valeur historique.
 - Les limites sont transformées à des parcours qui délimitent le noyau ancien
 - La trace parcellaire
- ❖ Les permanences typologiques
 - Les maisons qui ont valeur historique et architecturale
 - Les mosquées qui sont des points de repère dans la ville traditionnelle
 - Les quartiers résidentiels comme Ain Ksiba qui sont un patrimoine historique
- ❖ Les permanences sociales et culturelles
 - se sont les marchés et les quartiers ainsi les espaces publics très importants pour la dynamique de la ville. Tous ces éléments représentent pour la ville des repères urbains.

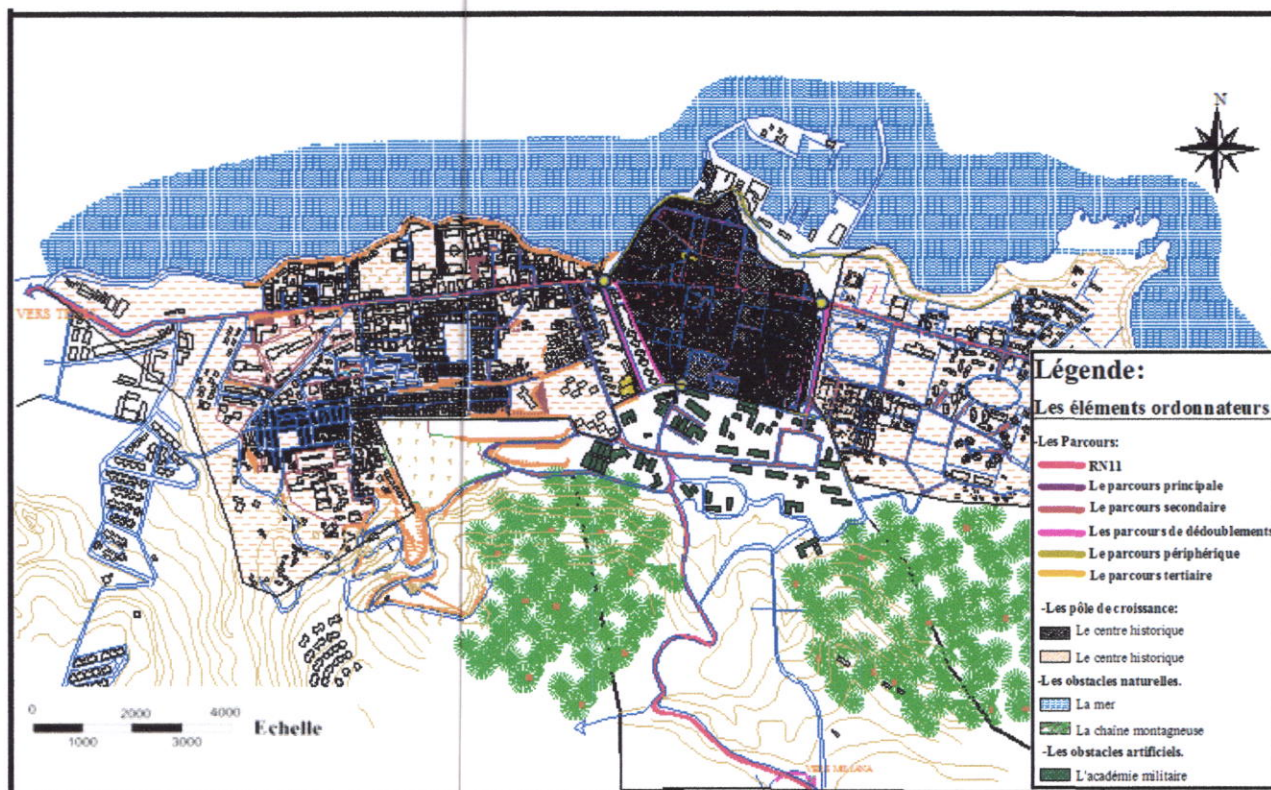


Figure61 : carte des permanences

Source : carte de PDAU modifié par l'auteur

6. Plan de sauvegarde PPSMVSA (secteur archéologique) :

Présentation :

PPMVSA de Chercell établie en janvier 2012 par le Groupe centre national d'études et recherches appliquées en urbanisme (GCNERU) contenant :

LIVRE 1 : Diagnostic et Mesures d'Urgences.

-PLANCHE 01 : Carte de situation.

-PLANCHE 02 : Ressources archéologiques et historiques.

-PLANCHE 03 : Ressource architecturales et paysagères.

-PLANCHE 04 : Carte de servitude.

-LIVRE 2 : Relevés Topographiques et Archéologiques et Avant-projet du PPMVSA

-PLANCHE 05 : Carte de délimitation du périmètre de protection.

-PLANCHE 06 : Carte des secteurs et Plan d'aménagement urbain.

Lecture et diagnostique du PPSMVA :

Pour le diagnostic deux points ont été pris comme référence :

-Les législatives concernant le patrimoine culturel

-Les instruments : (le SNAT 2025, SRAT nord centre 2006, Le Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques, SDAT 2025, SDAAM, le PAC, le PDAU et POS de Chercell).

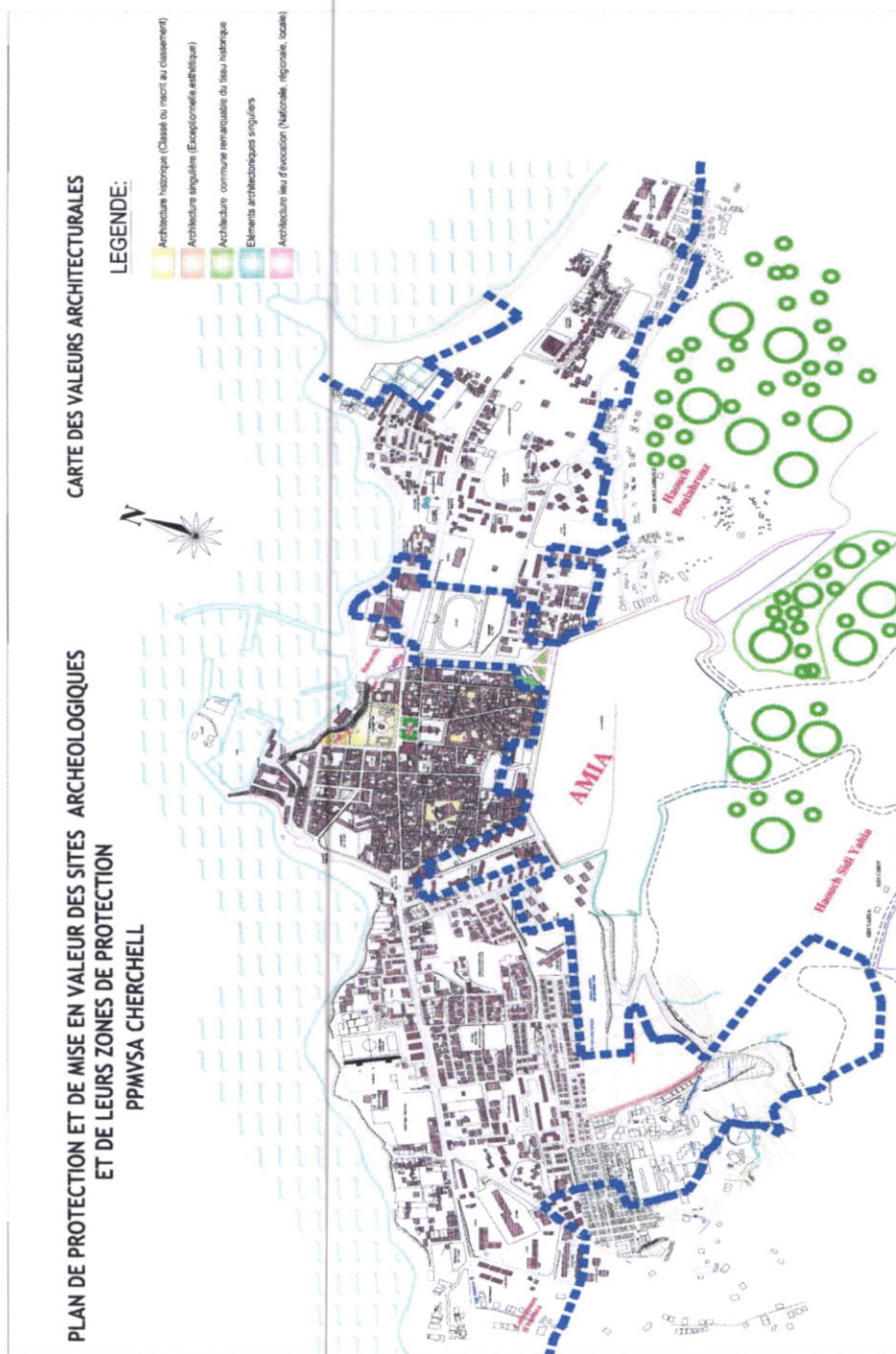
Les ressources urbaine et paysagère :

La ville de Chercell possède un centre historique à grande valeur urbaine et une présence de grandes ressources paysagères et environnementales à valeur dans la ville et le territoire de la commune de Chercell.

Les ressources architecturales :

La ville de Chercell possède un riche patrimoine architectural à valeur qu'on peut classer en 5 catégories :

- Architecture historique,
- Architecture singulière,
- Architecture commune,
- Architecture lieu d'évocation
- Éléments architectoniques singuliers



0 1000 2000 3000 4000 Echelle

Figure62 : plan de de protection de mise en valeur des sites archéologique et de leurs zones de protection PPSMVA

Source :PPSMVA

Synthèse du PPSMVA:

Délimitation finale des zones de protection des monuments et sites Archéologiques du PPMVSA de Cherchell.

SECTEURS	SURFACE (HA)	POS concerné		Rapport surface POS/ Secteur
		Désignation selon PDAU	surface	
Périmètre de protection continu				
S1	44.50	POS N°1 : - Centre historique	44.50	100%
S2	84.17	POS N°2,3 et 5 : - Banlieue Ouest - Extension Ouest - Sidi Yahia	275.23	30.58%
S3	56.84	POS N°4 et 4A : - Banlieue Est - Extension Est	129.65	43.84%
Périmètres de protection ponctuels				
S4	18,86	POS N°6 : - Bordj El Ghoula+ Terrain NU	20.25	32,88%
S5	12.56	POS NU1 : - Parc forestier de Oued El Bellah		
S6	13,20	POS ZET Corniche de chenoua / Hamdania	182	7,25%
SURFACE TOTALE PERIMETRE DE PROTECTION :				230,13 HA

Problématique du PPSMVA :

- Urbanisation non maîtrisée ou l'habitat individuel occupe de plus en plus de terrasses de façon irrationnelle et anarchique provoquant ainsi un mitage sans cesse croissant des terres agricoles.
- Cherchell connaît un phénomène très délicat qui est la prolifération des bidonvilles, le nombre y est important 1100 baraques recensées en 1998.
- Spécificité du centre historique se heurtant à de multiples contraintes dont :
- L'absence d'un plan de sauvegarde PPSMVSS, la saturation, dégradation du patrimoine bâti et marginalisation du noyau médiéval de Ainksiba.
- Forte pression du besoin de logements accentué par les séismes de 1980 et 1989.
- Inexploitation des richesses et potentialités du site (portuaires, balnéaires et touristiques)
- Manque d'emplois.
- Insuffisances et carences en matière d'équipements touristiques.
- Zone rurale éparse isolée, déshéritée et démunie.

Critique du PPSMVSA :

- Les PPMVSA se focus surtout sur le caractère historique, touristique et culturel de la ville mais ne comprend pas l'activité portuaire qui est une ressource très importante au niveau de la ville.
- Manque d'étude sur le niveau d'ain ksiba
- Les relations entre les sites archéologiques négligés
- Limitation de l'air d'études basé sur la servitude (manque d'interventions)

7. LES INSTRUMENTS D'URBANISME :

7.1. LE PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'UBANISME (PDAU)

Le PDAU initial de la commune de CHERCHELL, a été réalisé en 1993 et projeté à court terme pour l'année 1998, à moyen terme pour l'année 2003 et à long terme pour l'année 2013. La révision de ce dernier démarré en 2005 et projeté jusqu'à l'année 2025.

La révision du PDAU communal a été lancée en l'an 2004 à l'effet de prendre en charge les nouveaux programmes de logements et équipements.

Le territoire communal de Cherchell s'étend sur environ 13000 hectares dont 85% située en zone montagneuse soit (11000ha) avec un parc forestier important de 61% et d'une zone militaire quiète sur une superficie de environ 1000ha

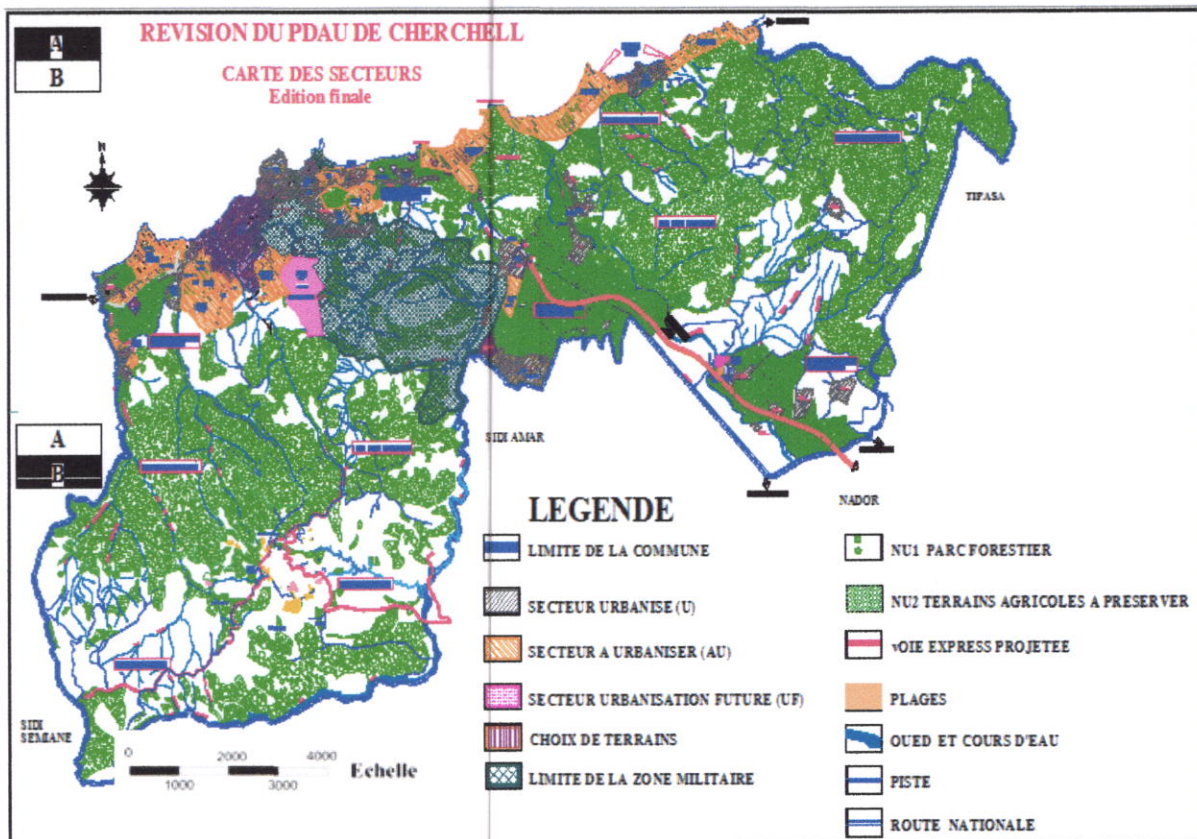


Figure 63 : PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME

Source :carte de PDAU

LECTURE CRITIQUE PDAU:

Le découpage du PDAU est réalisé d'une manière linéaire en suivant la route nationale considérée comme un axe structurant de la ville et ce qui donne comme

Résultat un développement de la ville sur le long de cet axe qui donne par la suite une grande saturation pour ce dernier qu'on le voie actuellement sur la Circulation presque bloquée

Par contre cette manière de découpage permet d'avoir une bonne relation entre la ville et la mer et qui donne plus de possibilité un lien très fort entre la ville et la mer. Ce qu'on peut déduire qu'il faut avoir un 2ème axe structurant qui va permettre d'avoir plus de fluidité au niveau de la ville et ce qui est un peu difficile à cause de la présence d'une barrière artificielle qui se présente comme une zone militaire qui bloque le développement de la ville sur l'autre sens vers le sud

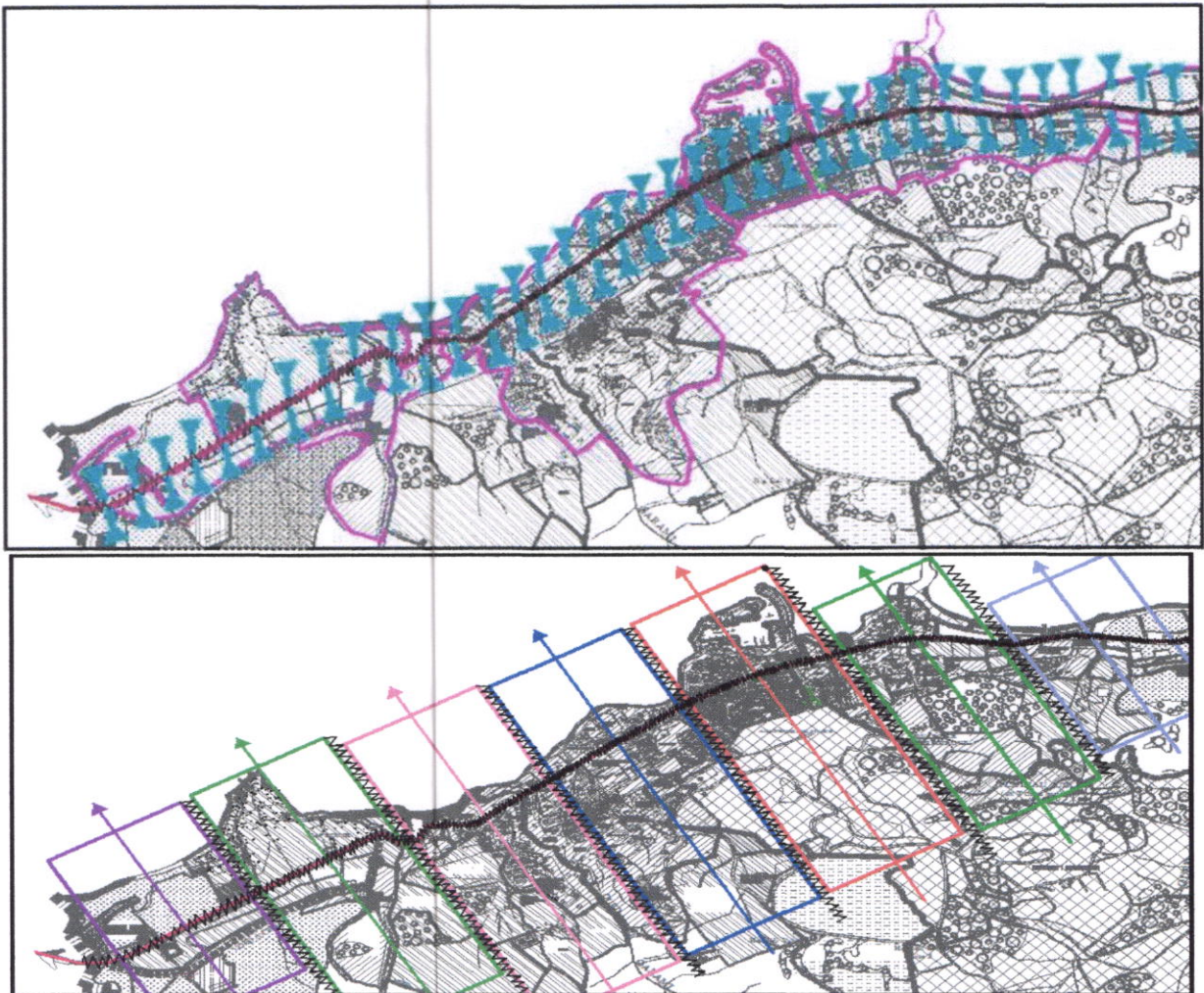


Figure64 : carte découpage de PDAU

SOURCE : carte de PDAU modifié par l'auteur

8. Elaboration d'un schéma de proposition de plan d'aménagement :

8.1. Le schéma de structure Actuel de la ville : (page 76)

L'analyse faite sur la ville de Cherchell nous a permis d'établir un schéma de structure, lequel montre les différentes strates urbaines (andalouse, coloniale, post coloniale ...), ainsi les sites archéologiques (le théâtre et les thermes romains, la porte de Ténès ...), le schéma de structure met aussi en évidence la morphologie de la ville et nous permet de la mettre en relation avec la typologie, ce qu'on appelle l'analyse typo-morphologique.

8.2. Le diagnostic :

Le schéma de structure actuel nous permet d'effectuer un diagnostic afin d'identifier les différentes problématiques qui se posent à l'échelle de ville. Celles-ci se résument dans les points qui suivent.

8.3. Problématiques :

a-À l'échelle de la ville : (page 77)

- Faible relation entre le front de mer et la ville, «La notion ville/mer ».
- Absence d'articulation entre le centre-ville historique et son extension : Les cités militaires et le complexe sportif qui se situent successivement à la périphérie ouest et est de la ville représentent un obstacle et une barrière de croissance, et constituent une rupture visuelle, morphologique et architecturale.
- Le parcours structurant Miliana-Cherchell (CARDO) n'aboutit pas jusqu'au port.
- Absence d'un parcours touristique qui relie les différents sites et monuments archéologiques. Ces derniers se trouvant enclavés et disséminés dans l'ensemble du tissu urbain.
- La ville connaît une saturation en raison de l'absence d'un évitement qui permette de contourner la ville de Cherchell dans la direction de Tipaza à l'est ou Ténès vers l'ouest.
- Déficit en matière d'équipements culturels et touristiques, et autres infrastructures,
- Mauvaise gestion des instruments d'urbanismes dont les mécanismes d'élaboration ne prennent pas en charge les véritables problématiques qui se posent à la ville.

b-A l'échelle du centre historique : (page 78)

- Dégradation des sites archéologiques et historiques dont AIN KSIBA.
- Détérioration et dévalorisation des espaces publics, entre autre la place des martyrs,
- Discontinuité fonctionnelle entre le parcours du CARDO et les différentes parties de la ville.
- emplacement inadéquat de la station urbaine sur le front de mer, laquelle est limitrophe aux thermes romains et consomme un espace stratégique pour l'activité touristique, générant aussi une circulation mécanique importante.

- Dévalorisation de la porte de Ténès
- Dégradation de l'environnement du port.
- Absence d'infrastructure d'articulation (ville-mer) avec inexploitation de l'emprise portuaire.

8.4. Schéma de structure proposé : (page 79)

Pour résoudre les différentes problématiques que connaît la ville de Cherchell, on a établi un schéma de structure accompagné de propositions et actions à mener.

La proposition urbaine à l'échelle de la ville :

- Requalification et rénovation de la zone des cités militaires et complexe sportif, par un nouveau projet urbain et architectural qui permet de relier le centre historique à ses extensions, et d'assurer la continuité urbaine, morphologique, et architecturale.
- Renforcer et améliorer la relation entre le tissu ancien et l'extension de la ville par la projection et la continuité des parcours du noyau ancien, et l'aménagement d'une placette.
- Rétablir le contact avec la mer et requalifier la porte de Ténès, lieu de mémoire, par la projection d'un hôtel urbain et balnéaire, ainsi que d'une esplanade, qui représente le point d'aboutissement du parcours ainsi créé à l'occasion du projet.
- Renforcement du circuit initiatique, touristique, en reliant les sites archéologiques du centre historique avec ceux rattrapés par les additions urbaines
- Projection de multiples équipements de dimension urbaine, notamment dans la catégorie culturelle et touristique.



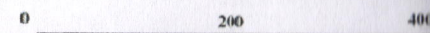
MER MEDITERRANEE



LEGENDE

- TISSU POST COLONIAL
- TISU COLONIAL
- VISTIGE ROMAINE
- Parcours structurant

Schéma de structure actuelle

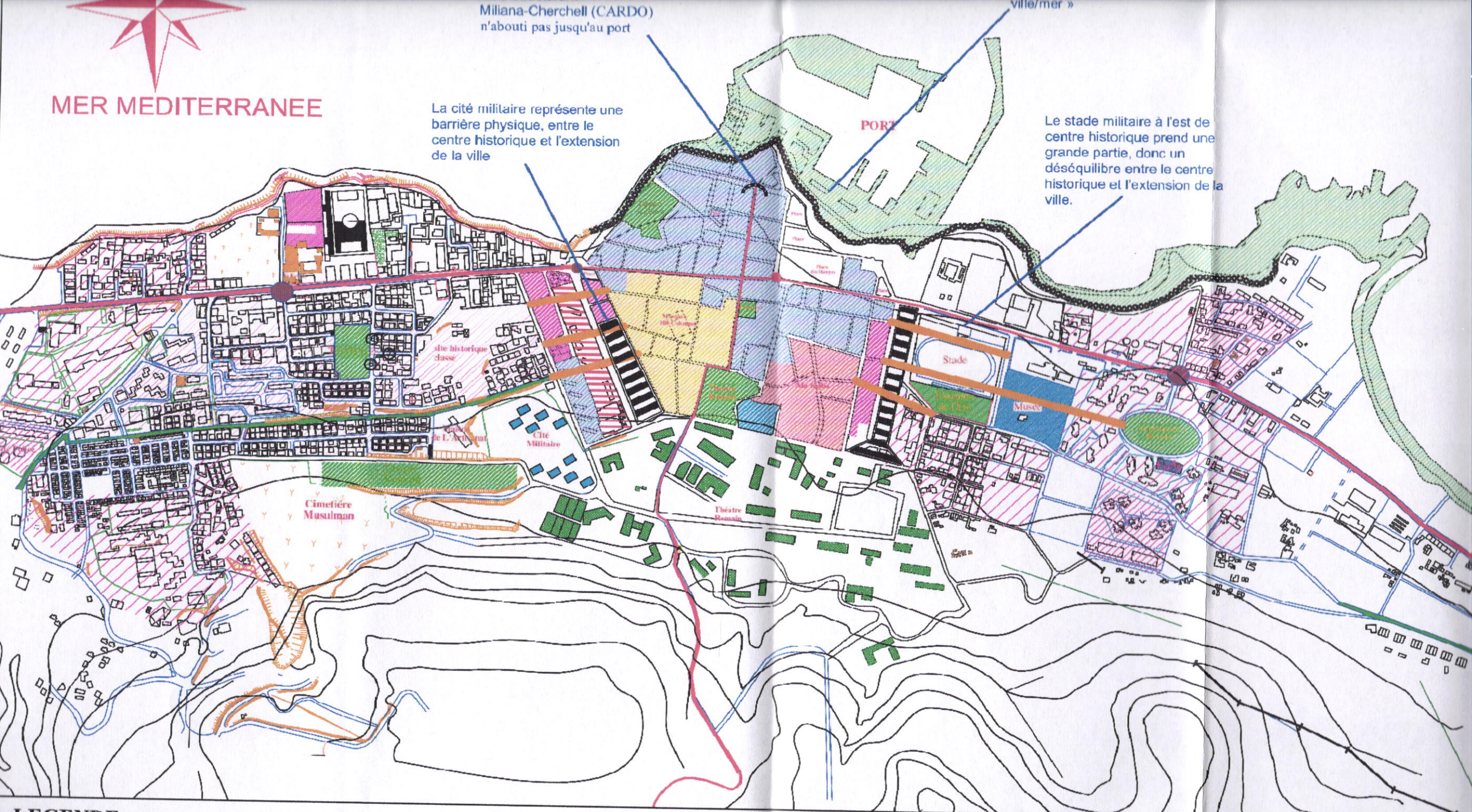


MER MEDITERRANEE

Miliana-Cherchell (CARDO)
n'abouti pas jusqu'au port

La cité militaire représente une
barrière physique, entre le
centre historique et l'extension
de la ville

Le stade militaire à l'est de
centre historique prend une
grande partie, donc un
déséquilibre entre le centre
historique et l'extension de la
ville.



LEGENDE

- TISSU POST COLONIAL
- TISSU COLONIAL
- VESTIGE ROMAINE
- NEUDS IMPORTANTS
- TISSU TUROLE
- TISSU ANDALOU
- (unlabeled)

Carte de diagnostic et

PROBLEMATIQUES



MER
MÉDITERRANÉE

-Discontinuité fonctionnelle entre le
parcour de CARDO et les différentes
parties de la ville.

-Dégradation et
devalorisation du quartier de
la douane

-Dégradation de l'hotel
des finances.

-Dégradation de l'environnement
du port .
-l'absence d'infrastructure
d'articulation (ville-mer) avec la no
exploitation de l'emprise portuaire

-Mal emplacement de la
station urbaine .

-Devalorisation de la
place des martyrs.

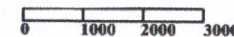
-Devalorisation de la porte de ténés

VERS ALGER

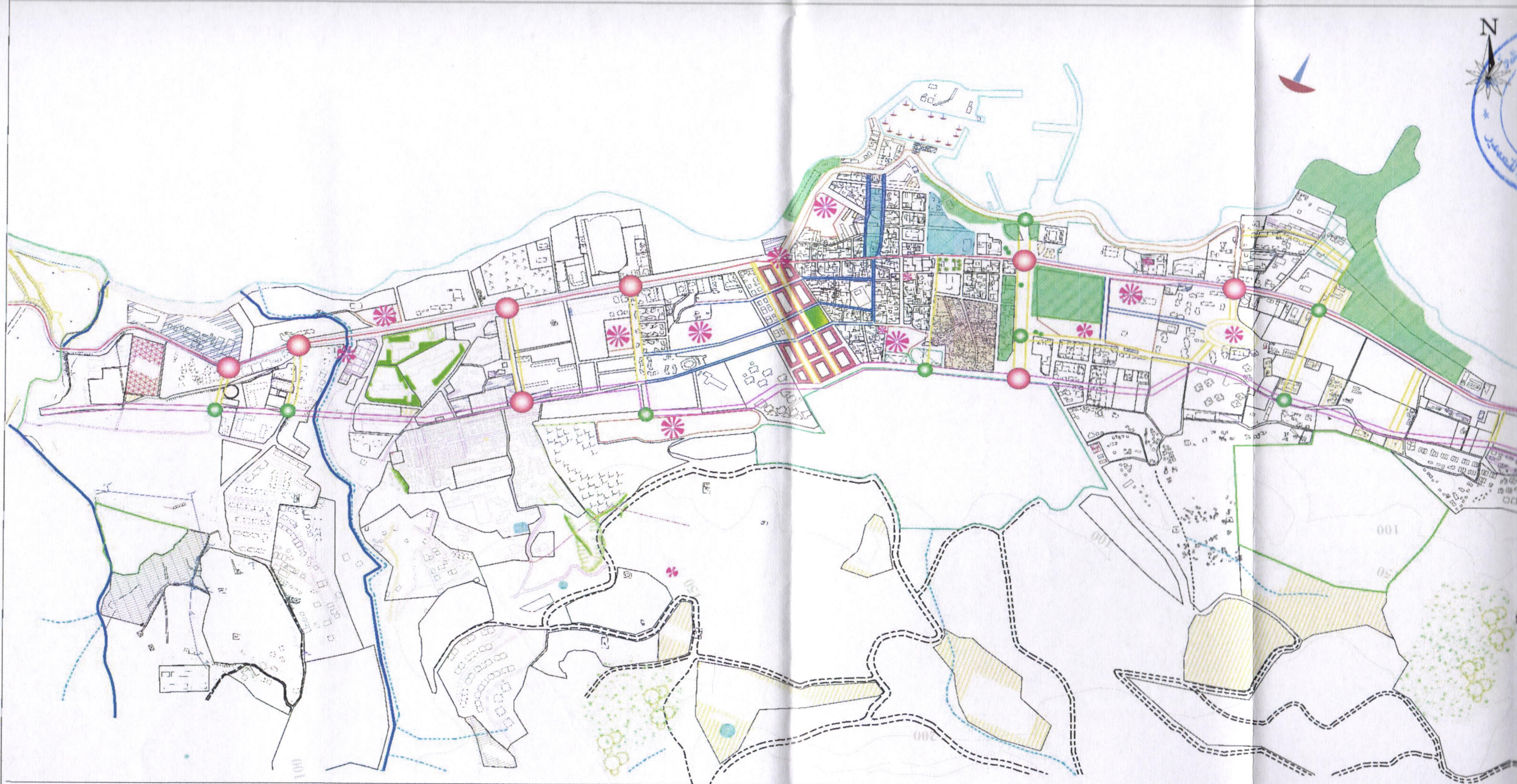
Zone militaire

-Degradation des sites archéologique
AIN KSIBA.

ECH:



Source: CADASTRE 2004



Reculé et alignement

Parcours reliant les site archéologique

Voie de périphérie (évitement)

élargissement ou aménagement du front de mère

Noeud

ECH:

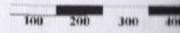
interventions par projet touristique ou autres

Réaménagement

restauration de quartier ain ksiba

Projet intégré projetée

Schéma de structure proposé



9. Projet de requalification de la porte ouest du centre historique (habitat intégré)

9.1 Recherche thématique :

Définitions:

L'habitat :

On parle de l'habitat, on devrait plutôt dire « les habitats ». Car quoi de commun entre une grotte, un chalet suisse, une roulotte, un appartement et un igloo ? La plupart du temps, l'habitat est défini comme « le lieu où l'on habite ; le domicile ; la demeure ; le logement ». Il faut pourtant tenter de dépasser cette imprécision.

L'habitat comprend en effet davantage que le domicile et le logement. Il est toute l'aire que fréquente un individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange, s'y repose ou y dorme. En ce sens l'habitat concerne aussi bien l'urbanisme que l'aménagement du territoire ou que l'architecture. ¹

Le logement : On appelle logement un lieu clos et couvert habité par une ou plusieurs personnes ou inhabité, mais prévu pour l'habitation.

En général, c'est un ensemble de pièces (ou une seule) destinées à l'habitation.

Groupe d'habitation : Groupe d'habitation (G.H):Ensemble

De plusieurs unités d'habitation comprenant :

- Les réseaux viaires (réseau interne de circulation et parkings).
- Les espaces semi publics aménagés (terrains de jeux, espaces verts).
- Les équipements d'accompagnement

Habitat Intégré : Un édifice multifonctionnelle englobe les fonctions principales de la vie humaine« travail, habitat, détente, circulation, loisir ... » ce qui permet à plus de (rencontre, discussion, promenade) et donnent à la ville ses dimensions contemporaines. ²

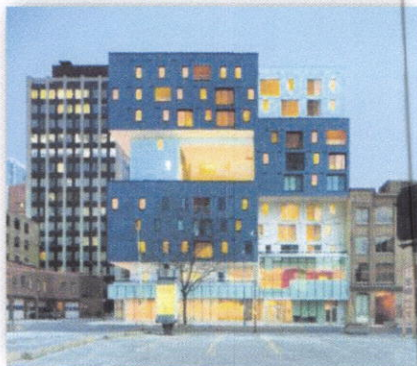


Fig 65-: Projet Skyville à Singapore

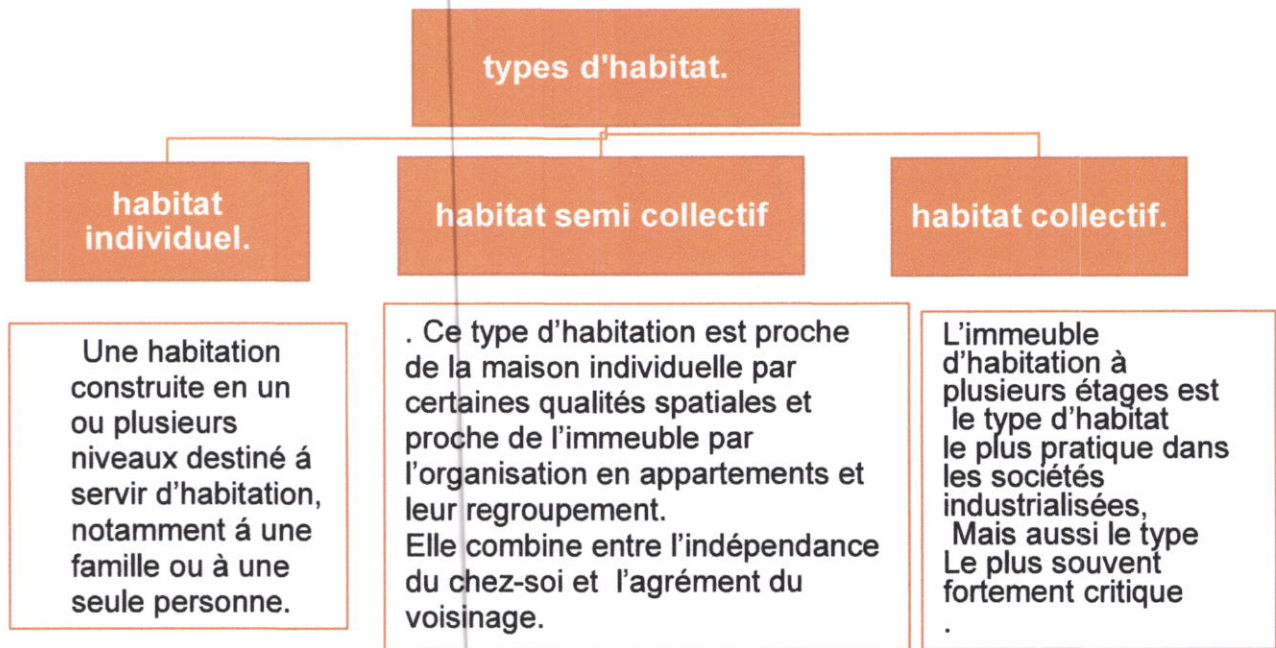


Fig 66-: Richmond Housing à Toronto , Canada

¹ Christian Norberg-Schulz « Habiter: vers une architecture figurative », Paris, Electa moniteur 1985

² Thierry Paquot « Demeure terrestre, enquête sur l'habiter »,tranche de villes, Paris 2005

Les types d'habitats



Types	DENSITE	HAUTEUR	CONFORT	ACCÈS	PRIX de cession
Collectif	Forte 70 à 80 logs/h	R + 4 et plus	Faible	Public	Le moins chère
Semi-collectif	Moyenne 40 à 50 logs/h	R + 3	Moyen	Semi Public	prix Moyen
Individuel	Faible 20 à 30 logs/h	RDC/R+1	Fort	Personnel	Le plus chère

Source: Mémoire de magister: Le processus de création d'un habitat individuel de qualité, Université d'Annaba 2011

Les types d'immeubles de l'habitat collectif :

--Forme d'habitat comportant plusieurs logements locatifs qui partagent le même accès à la propriété dans un immeuble, par opposition à l'habitat individuel qui n'en comporte qu'un (pavillon) . La taille des immeubles d'habitat collectif est très variable : il peut s'agir de tours, de barres etc...

			
Tour d'habitation	Habitat à cour	Habitat a coursive	Habitat en barre

Les Classification d'habitat collectif :

Habitat	description	Image
Social	C'est un type de logement destiné aux personnes ayant des niveau de revenus modérés, classées parmi les catégories sociales défavorisées et dépourvues de logement, ou possédant un logement précaire ou insalubre.	
Promotionnel	Le logement promotionnel, réalisé par des promoteurs publics ou privés, il doit être d'un gabarit d'au moins R+3 et d'une superficie maximale de 100 m²/log, l'acheteur peut soit, financer une partie du projet, acheter le produit fini, ou régler le montant total sous forme de mensualités, il n'intervient pas dans la conception.	
Standing	Ce sont des logements qui dépassent les normes surfaciques définies pour le type amélioré et utilisant des matériaux de luxe dans la finition (F2 à F6, surface entre 55 m² à 137m²)	
Haut standing	Ce sont des logements qui dépassent les normes surfaciques définies pour le type amélioré. Ils sont construits avec des matériaux de grand luxe, ses logements sont destinés à la classe aisée (F2 à F6, surface de 55 m² à 137m²).	

9.2. Analyse d'exemple :

Exemple 1 : City life Appartements / Zaha Hadid Architects

-Fiche technique :

Architectes : Zaha Hadid

Emplacement : Milan, Italie

Chef de projet : Gianluca Racana

Début des travaux : 2009

Date de réalisation : 2013

-Programme :

Quartier résidentiel ,370 appartements,

Qui s'étale sur une superficie de 45.000 m² (4.5 hectare)

Avec une zone de commerce de 25 000 m² (2.5 hectare)

zone de l' espace de bureau : 65.000 m²

(6.5 hectare)



Fig 67-: City life apartments

Source : <http://aasarchitecture.com/2014/03/city-life-residences-by-zaha-hadid-architects.html>
<http://www.archdaily.com/785120/citylife-apartments-zaha-hadid-architects>

Situation du projet

le projet « citylife » situé au coeur de milan - dans le centre de la zone de « fieria historique » immergé dans un parc de 160.000 mètres carrés (une des plus grandes zones piétonnes de l'europe) - implique un groupe d'architectes plutôt que d' un seul designer: Zaha Hadid , Arata Isozaki et Daniel Libeskind.

Les Hadid Residences sont situés dans la partie sud - est tandis que les Libeskind résidences sont situées dans le secteur sud - ouest.

Au nord et à l'ouest, ils donnent sur le nouveau CityLife parc public: un vaste espace vert, avec des pistes cyclables et des trottoirs et des liens directs vers les zones environnantes, de 168.000 mètres carrés.



Fig 68-: Plan de situation

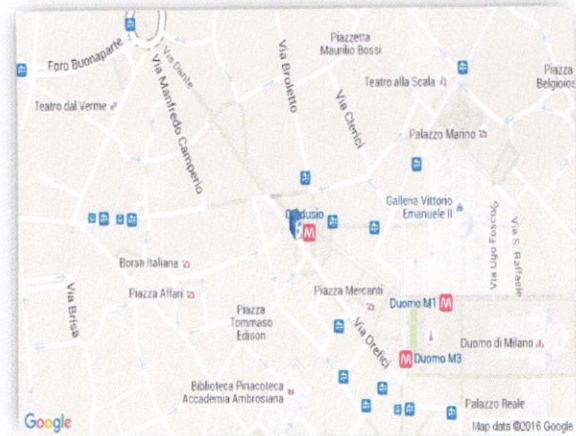


Fig 69-: Localisation du projet
Source: Google map

-Intentions Architecturales

- city life apporte au contexte urbain un nouveau modèle de travail et de loisirs, une zone pour être apprécié à pied ou en vélo, avec le trafic circulant uniquement souterrain.
- Donner un grand soin pour le site et l'orientation du bâtiment, en tenant compte des exigences environnementales et de confort afin que la plupart des appartements aient les meilleures vues depuis les terrasses, vers la ville ou le parc public.



Fig 70-: les appartements entourent un parc public situé au centre

Source : <http://aasarchitecture.com/2014/03/city-life-residences-by-zaha-hadid-architects.html>
<http://www.archdaily.com/785120/citylife-apartments-zaha-hadid-architects>

COMPOSITION DU PROJET:

La forme du projet prend forme de La nature du terrain, Tous les bâtiments disposent d'angles arrondis pour imiter la topographie de roulement du parc environnant. on voit bien Que les 7 blocs du projetés dessinent À travers l'ilot,

Qui a était coupé en Deux par un grand axe piétonnier.

De l'architecte. La ligne d'horizon de l'ensemble de logements CityL ifeMilano de Zaha Hadid est définie et caractérisée par une ligne de fluide sinueux. Les résidences sont composées de sept bâtiments courbes de différentes hauteurs, de 5 à 13 étages. Les éléments architecturaux distinctifs comprennent un mouvement sinueux des balcons courbes et le profil des toits, qui fournissent une forme douce et élégante pour tous les penthouses au dernier étage, avec de vastes terrasses couvertes.



Figure 71 : plan de masse



Fig 72 : meilleurs vues depuis les terrasses vers le parc public



Fig 73 : absence de circulation mécanique dans le cœur d'ilot

-Le soir et la nuit, le parc intégré se transforme en une oasis de calme au milieu de la ville animée de Milan: l'éclairage discret invite les gens à se promener et se détendre le long des chemins et des espaces verts.

Études des logements :

Les unités résidentielles se composent d'appartements, duplex, des penthouse ou des appartements terrasses. d'aménagement paysager, de verdure, d'eau caractéristiques, de Balades ainsi les architectes ont voulu créer un lien entre l' intérieur et l' extérieur

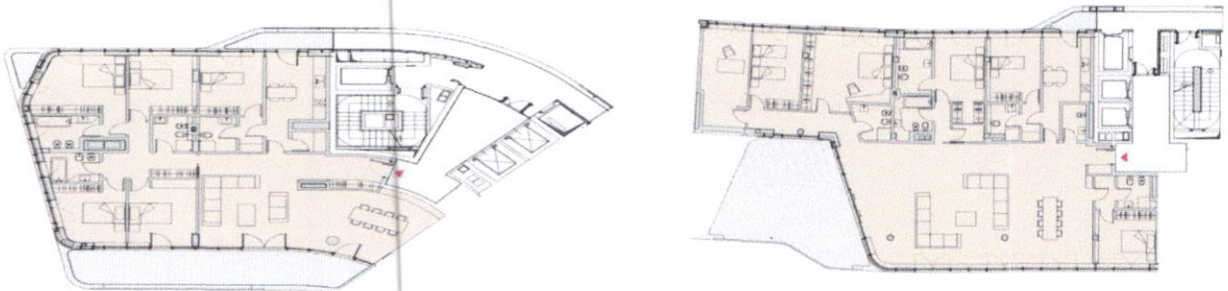


Figure 74: Les plans

-Chacun de ces logements est unique et original et différent des autres en termes de plan, de taille et d'organisation. à partir de deux chambres à grand appartements familiaux et des pentouses. Un choix impeccable pour tous ceux qui cherchent une maison de luxe dans le centre de

-Toutes les entrées sont sous le contrôle de 24 heures et l'accès à toutes les cages d'escalier est fourni par les principaux services et des ascenseurs. Chaque appartement est également alloué deux places de parking.

-Les aires de stationnement souterrain, conduisent directement aux bâtiments individuels avec un accès facile, pratique et sûr.

au niveau du sol, les lobbies double hauteur sont baignées de lumière par de grandes ouvertures d'étirement du sol au plafond, conçu pour conférer une forte continuité visuelle avec le parc.



Fig 75-: Vu intérieur sur le hall d'entrée

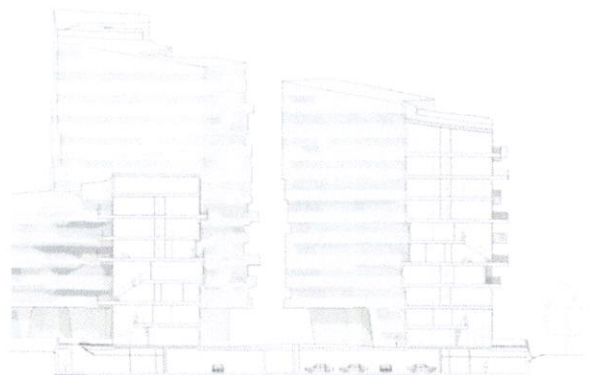


Fig 76-: Coupe sur le projet

Structure du projet :

La structure du projet est en béton. Avec un système poteau poutre et on remarque bien des voiles en béton à l'extérieur Pour renforcer la structure et pour des raisons d'esthétique.



Fig 77-: Le chantier du projet

Traitements de Façade :

Les matériaux de façade - panneaux de béton de fibres et panneaux en bois naturel - mettent l'accent sur le mouvement volumétrique du complexe et en même temps donner une qualité privée et domestique à l'intérieur de la cour résidentielle.

-les matériaux de façade, assurent une isolation thermique, réduisant la consommation d'énergie de 80%



Figure78 : les façades

Concepts à retenir :

- Le projet est comme un point de rencontre entre le parc et le centre-ville de Milan.
- La forme des blocs imite la nature du terrain et des façades fluides et dynamique qui reflète la région mouvementé dans lequel il se situe.
- Un intérêt pour l'écologie traduit par la présence imminente de la verdure, l'absence de circulation véhiculaire à l'intérieur du projet, encouragement à prendre les routes cyclables et les axes piétonniers.
- Un grand Intérêt des architectes porté aux vues paysagères, donnante sur le parc et à la lumière pénétrante à l'intérieur des logements

Exemple 02: “les logements d’Alcantara Mar Lisbonne ; Portugal ”

-Fiche Technique du projet:

Type de l’habitat: Urbain. 160 appartements collectifs.

Situation: Avenue India, Lisbonne, Portugal.

Surface : 40.000 m2 SHON.

Programme: Logement (60%) = 160 appartement, Bureaux (20%) . Commerces (20%)



Figure79 :Plan de masse

L’aménagement extérieur :

Le projet est créé comme une masse dense protégeant l’environnement immédiat quatre cours fermées qui évoquent les places typiques de Lisbonne, chaque cour possède un thème spécifique avec son propre microclimat et son jardin thématique.

Cette masse est protégée par une façade double-peau acoustique incluant de la végétation, jeux d’eaux et matériaux différenciés. Les fontaines d’eau aux entrées des ruelles masqueront le bruit créé par la circulation.

L’accès au site se fait par des passages étroits, à l’échelle des ruelles de la vieille-ville de Lisbonne, qui donnent envie de le découvrir. Le contexte urbain se prolonge dans les ruelles par l’utilisation des matières minérales telles que des galets pour les trottoirs et des azulejos sur les murs des rues intérieures.

Ces contrastes, entre ombre et lumière, nostalgie et modernité, bruit et silence lient le site à la ville, et recréent Lisbonne dans Lisbonne.



Figure 80: L’intérieure des ilots



figure 81 : les ruelles intérieures

Exemple 03 : Logements dans le secteur "Vignoles Est" ; à Paris 20e

Fiche Technique du projet :

Type de l'habitat: Urbain. 47 logements collectifs.

Situation: dans le secteur "Vignoles Est" ; à Paris

Programme: - 47 logements : 3 630m². -Gym : 1 650m².
- jardin associatif. - Parking.

Présentation du projet :

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement urbain conduit par la reconnaissance des valeurs du quartier faubourien, motivée par l'intégration souhaitée de l'équipement sportif implanté en cœur d'îlot, la vaste toiture du gymnase est investie par un jardin pédagogique public. Une valorisation foncière des usages qui conduit également à l'optimisation des ressources avec notamment la récupération des eaux de pluies pour l'arrosage du jardin et les sanitaires des logements.

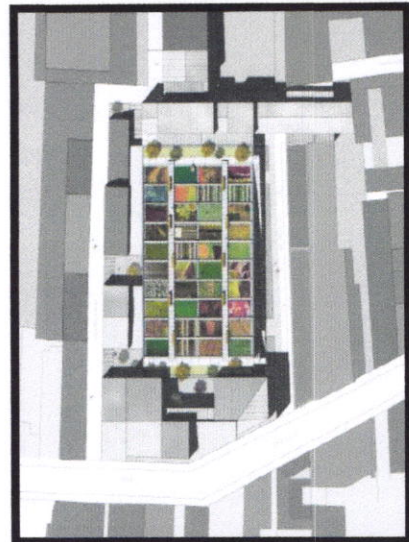


Figure 82 : plan de masse

- * Le projet compte une diversité d'appartements d'une pièce de 4 pièces simplexe ou en duplex.
- * La conception des plans des appartements a **priviliégié la mixité sociale** et de **favorisé des liens communautaire**, liant la rue aux impasses, le soubassement du bâti constitue un thème d'unité d'ensemble. Les étages courants s'insèrent sobrement dans l'identité des façades parisiennes. Les volumes de logements en hauteur inscrivent l'opération dans le skyline (**panorama urbain**) parisien

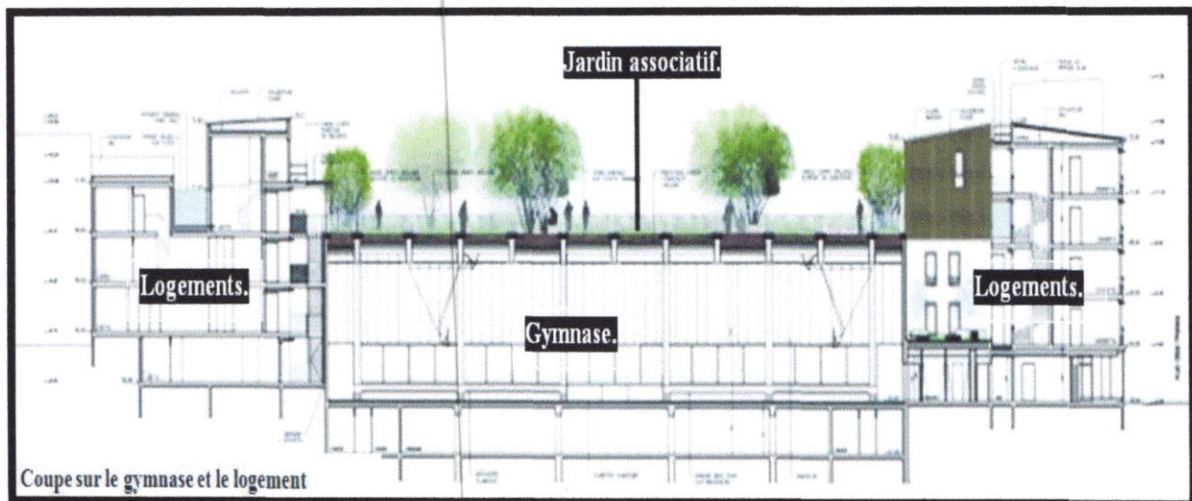


Figure 83 : Coupe sur le gymnase et le logement

9.3. Projet architecturale :

9.3.1. Présentation de l'aire d'étude :

La zone d'intervention se situe à l'ouest du noyau historique, et s'étend entre la caserne militaire et la mer méditerranée en passant par la porte de Ténès actuellement (Beb el gherb).

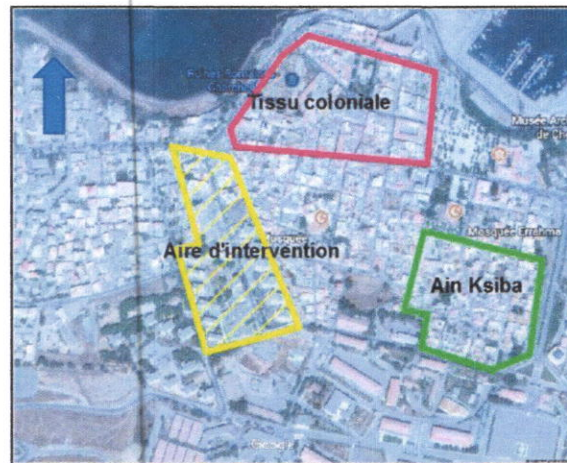
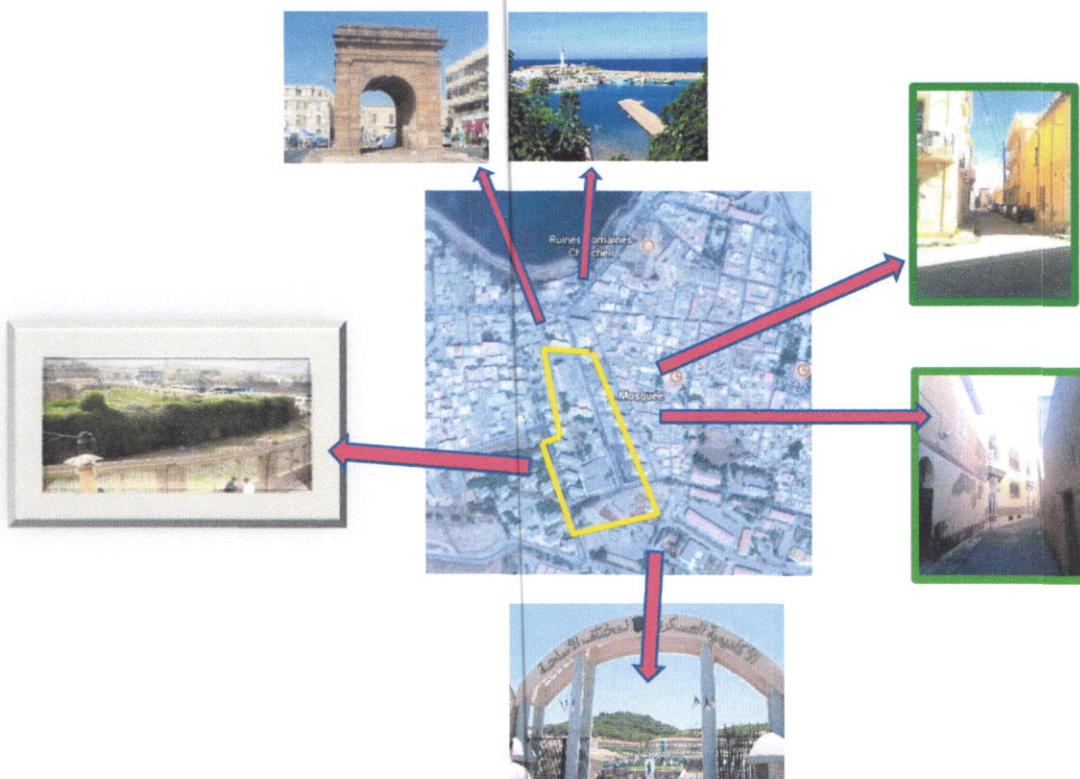


Figure 84 : situation de l'aire d'intervention
Source : Google earth traité par l'auteur.

9.3.2. L'environnement immédiat de l'aire du projet:

- Au nord : la porte de Ténès, la mer méditerranée.
- Au sud : la caserne militaire.
- A l'Est : le noyau historique.
- À l'ouest: site historique archéologique classé.



Le site d'intervention occupe une position importante et stratégique, car il se situe entre le centre historique et son extension, il donne aussi, sur la porte de Ténès et la mer.

Dans l'intérêt de mieux orienter notre intervention, un état de fait de la zone a été effectué en considérant le système viaire et les éléments de repère et cela dans un but de cohérence entre la partie existante et le projet.

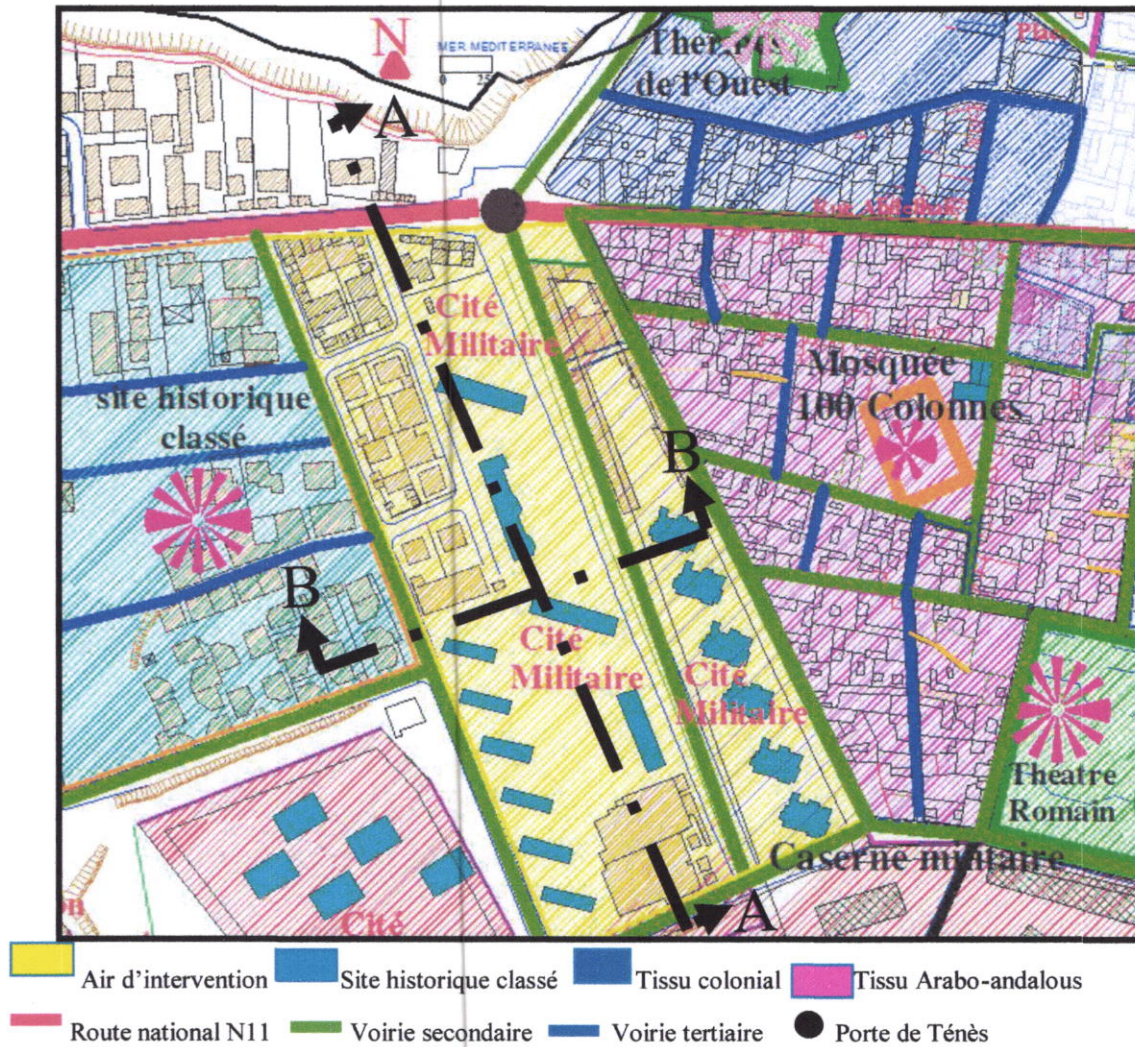
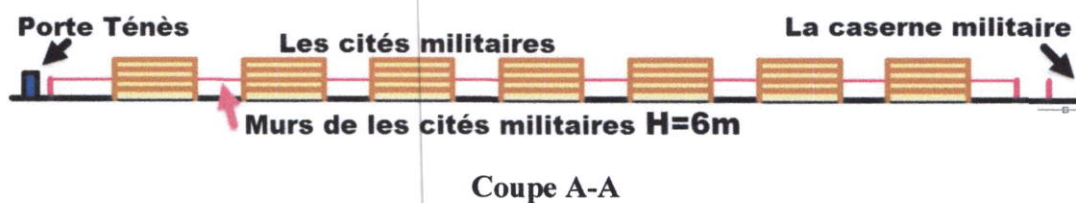
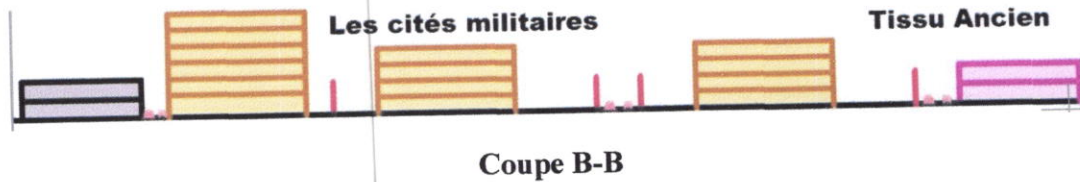


Figure 85 : Etat de fait de l'aire d'intervention.
 Source : PDAU de la ville de Cherchell traité par l'auteur.





9.3.3. Problématique spécifique a l'aire d'intervention:

Après analyse des cartes de fait on constate que :

- la cité militaire constituent une barrière entre le centre historique et le cotée ouest de la ville.
- la Discontinuité des parcours nord-sud et est-ouest.

Les cités militaires sont sur le même axe avec la porte de Ténès qui représente un monument historique, sauf que cette dernière n'est pas marquée

- Les cités militaires sont ceintes d'une barrière, et restent inaccessibles au public, malgré leur situation centrale, en périphérie du centre historique et touristique.

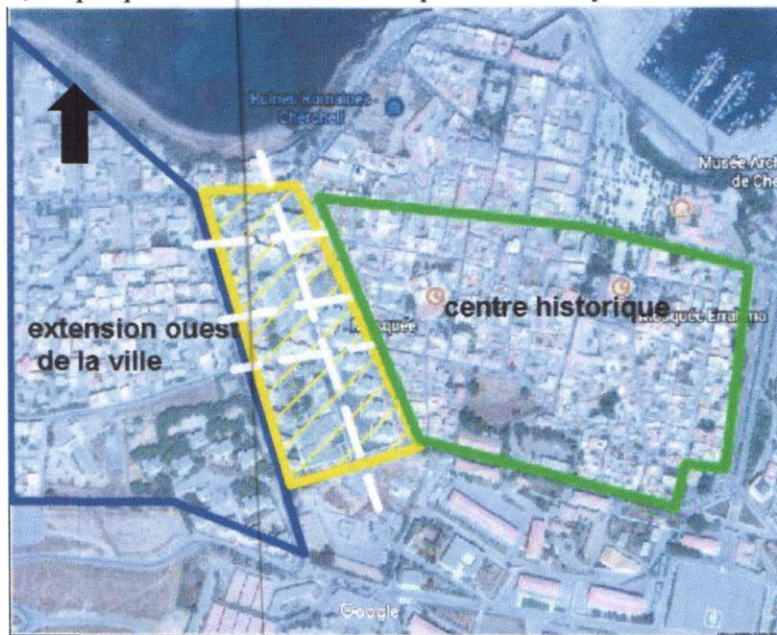


Figure 86 : diagnostique de l'aire d'intervention
Source : Google earth traité par l'auteur.

Action à entreprendre :

Requalification de l'aire d'intervention par un nouvel aménagement qui permet de relier le centre historique et l'extension, et d'assurer la continuité urbaine, morphologique, et architecturale.

Renforcer et améliorer la relation entre le tissu ancien et l'extension de la ville par la projection et la continuité des parcours, et l'aménagement d'une placette.

Rétablir le contact avec la mer et favoriser la porte de Ténès par Projection d'un équipement d'hébergement et d'une esplanade.

Le renforcement du circuit historique en reliant les sites archéologiques du centre historique avec ceux de l'extension.

La projection de multiples équipements manquants dans la ville surtout pour la catégorie culturelle et touristique.

9.3.4. Genèse du projet :

Le but de notre intervention est d'assurer l'articulation entre le centre historique et son extension. Afin de satisfaire à cet impératif et arriver à un résultat probant, l'intervention a consisté à :

- Assurer la relation entre les sites archéologiques et historiques compris dans le centre historique avec ceux de l'extension par la continuité des parcours existants.

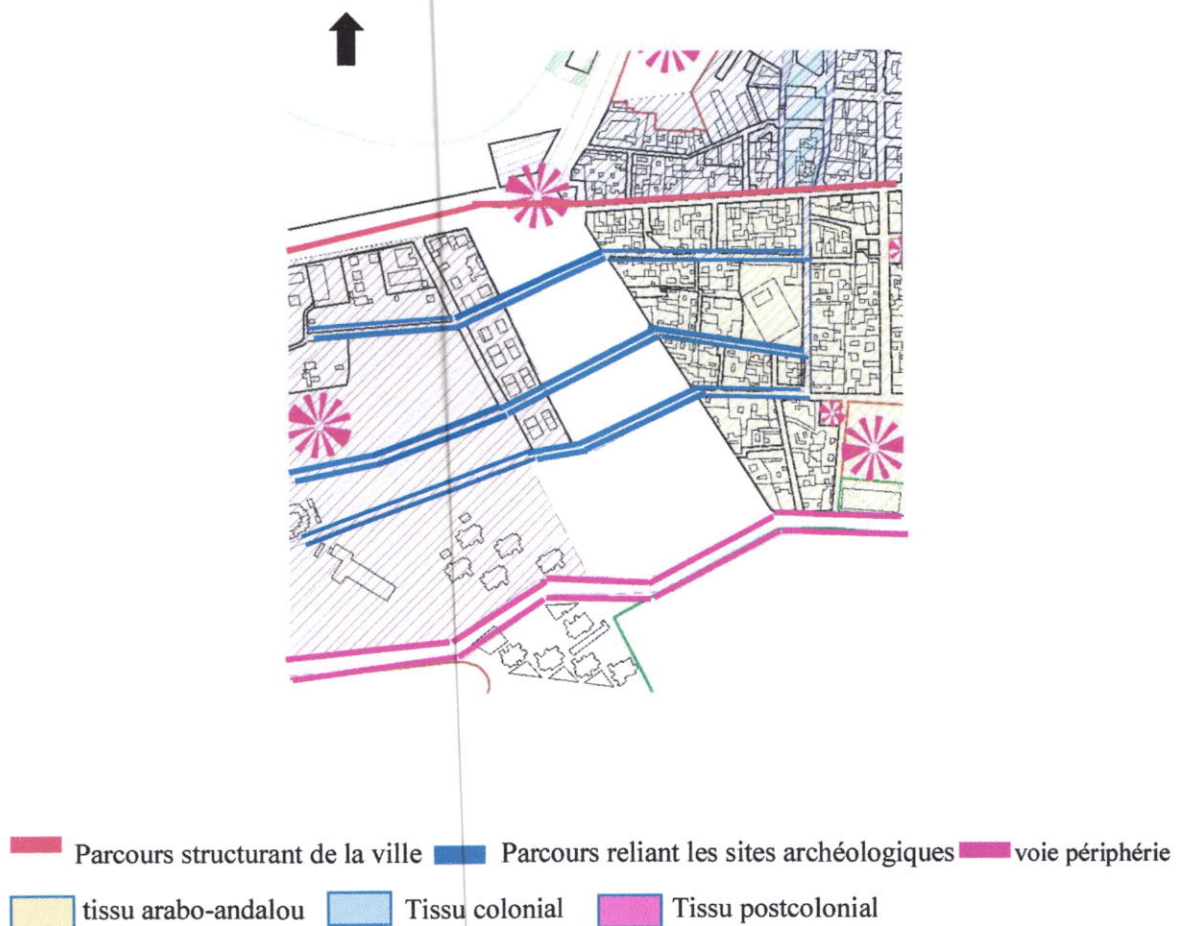


Figure 87: Genèse du projet étape 01.

Source : PDAU de la ville de Cherchell traité par l'auteur.

- Assurer la relation entre la ville et la mer en revalorisant la porte de Ténès, par la projection d'un parcours (boulevard) qui démarre de la caserne militaire et qui aboutit à la mer.
- Elargissement des trois voies existantes qui mènent de la caserne militaire jusqu'à la route nationale N11

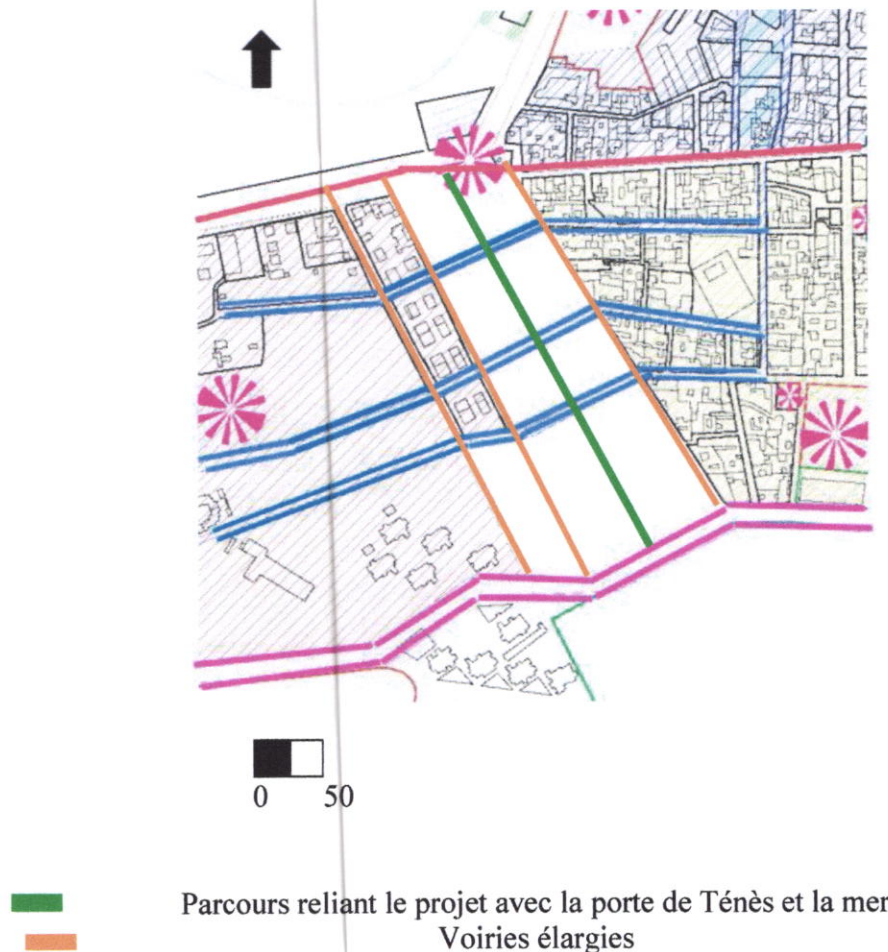


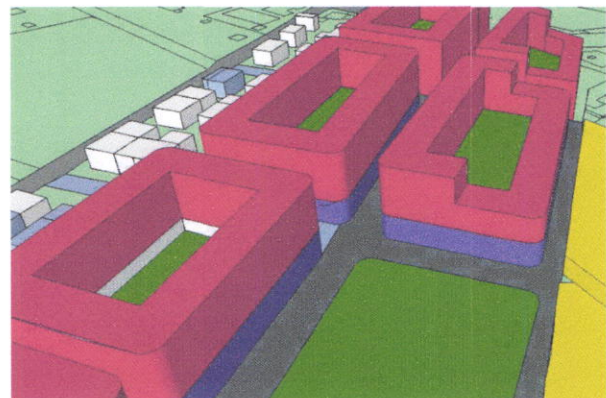
Figure 88: Genèse du projet étape 02.
Source : PDAU de la ville de Cherchell traité par l'auteur.

- L'intersection des parcours projetés dans le sens longitudinal du site, avec les parcours transversaux requalifiés a généré des îlots de forme régulière.
- Pour une meilleure occupation du site, on a proposé des îlots fermés avec un socle à deux niveaux accessibles au grand public (Magasins commerciaux et équipements) et les niveaux supérieurs sont dédiés aux logements.
- La création d'un espace public qui permet d'assurer la relation entre le centre historique et le projet urbain proposé, et d'autre part pour donner de l'importance au patrimoine du centre historique et assurer une articulation et une couture entre les deux entités
- La projection d'un équipement d'hébergement (hôtel) et d'une esplanade pour assurer la transversalité du projet avec la mer, tout en requalifiant la porte de Ténès



Figure 89 : Genèse du projet étape 03.
Source : PDAU de la ville de Cherchell traité par l'auteur.

- Assurer la continuité morphologique et le champ visuel par un gabarit qui ne dépasse pas R+2 pour les corps de bâtiments qui donnent sur le tissu ancien.



■ Equipements et commerces ■ Logements

Figure 90 : Genèse du projet étape 03.
Source : 3D Schématique du projet.

9.3.5. Fiche technique du projet :

Projet : opération de 48 Logements, avec bureaux, commerces, équipements culturels.

Site : la ville de Chercell POS 1 à la périphérie du centre historique

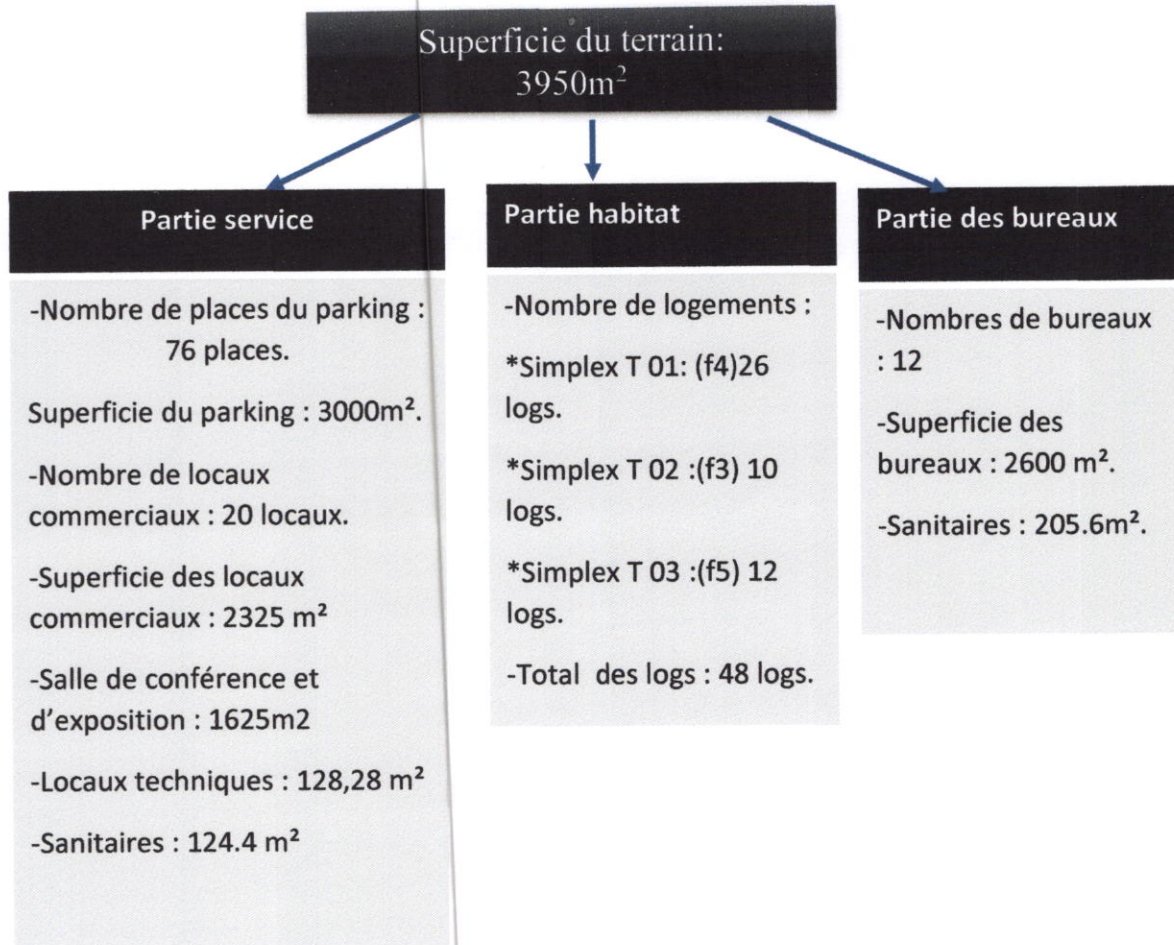


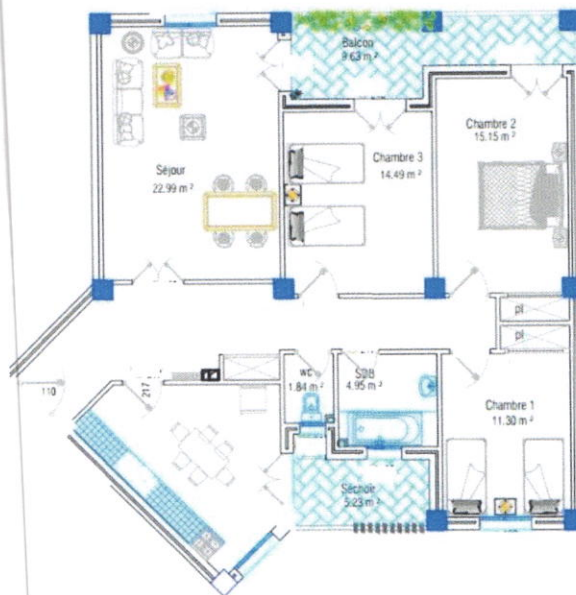
Figure 91: Coupe schématique
Source : auteur

Logements simplex

Simplex T 01(f4)	Simplex T 01(f3)	Simplex T 03(f5)
Chambre1: 11.30 m ²	Chambre1: 13.30 m ²	Chambre1: 15.56 m ²
Chambre 2 :15.15m ²	Chambre 2 :16.93m ²	Chambre 2 :14.38m ²
Chanmbre3: 14.49m ²	Séjour: 27.19 m ²	Chanmbre3: 11.54m ²
Séjour: 22.99 m ²	Cuisine : 14.43m ²	Chambre4:14.64 m ²
Cuisine : 15.10m ²	S.D.B+WC :8.47 m ²	Séjour: 25.77 m ²
S.D.B+WC :6.79 m ²	balcon: 17.46 m ²	Cuisine : 14.60m ²
Séchoir : 5.23 m ²	Hall distribution :11 m ²	Séchoir : 5.60 m ²
Hall distribution :14 m ²	Total :100 m ² :107 m ²	Balcon :11.20 m ²
Total :105.05 m ²		Hall distribution :13 m ²
		Total :126 m ²

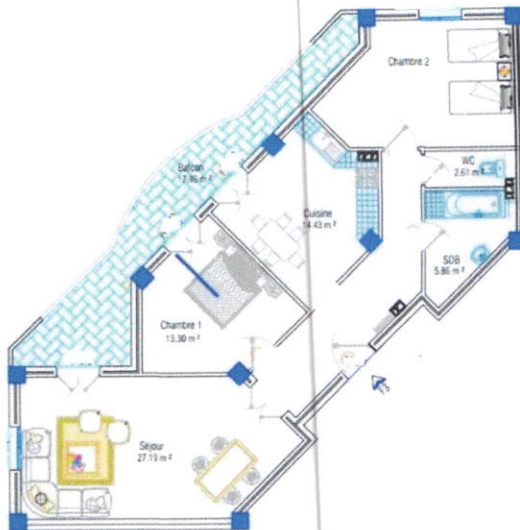
Les différentes variantes d'habitat :

Plan de simplex T 01(F4) :



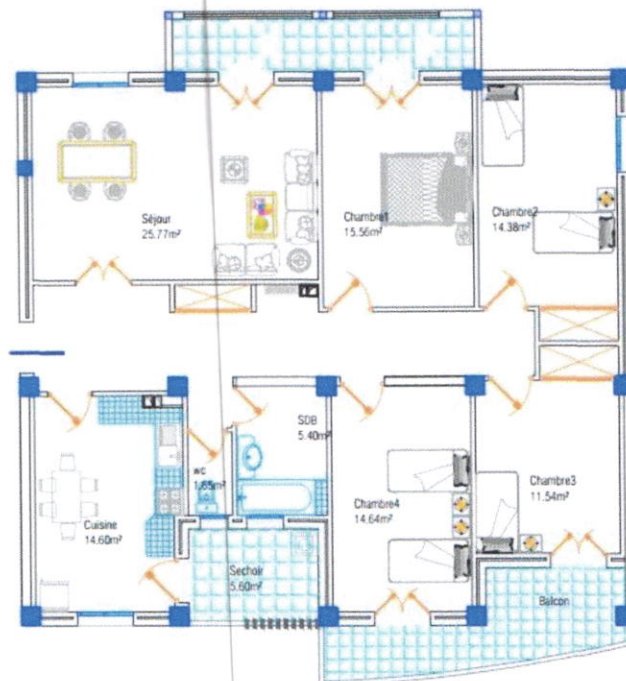
Plan de cellule F4
SOURCE : auteur

Plan de simplex T 02(F3) :



Plan de cellule F3
SOURCE : auteur

Plan de simplex T 03(F5) :



Plan de cellule F5
Source : auteur

9.3.6. Dialogue de la façade :

-La logique générale de la composition des façades du projet est basée sur les principes suivants :

- **Le soubassement** : il est composé des deux premiers niveaux « commerces et services. » La galerie a pour but de marquer l'activité commerciale au RDC.
- **Le corps** : cette partie du projet est réservée à l'habitat avec l'utilisation des panneaux pour éviter la monotonie et pour marquer le prolongement extérieur (terrasses / balcons)
- **Le Couronnement** : la continuité des panneaux verticaux afin de marquer la verticalité et la continuité du bâtiment



Figure 92: Lecture des façades

Source : auteur



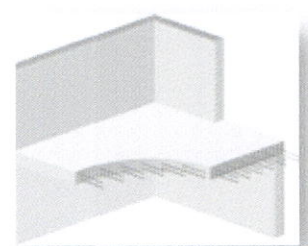
:Élément d'appel : un élément qui déborde de la toiture pour marquer le bâtiment et le mettre en valeur

9.3.7. Système constructive :

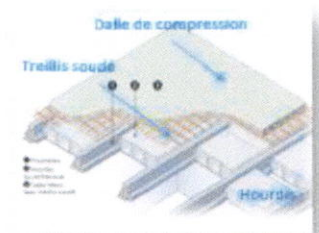
La logique structurelle a été déterminée pour contribuer et renforcer les options de structuration spatiale, le choix s'est porté simplement sur une structure de type conventionnelle en béton armé avec poteaux, poutres, et planchers en corps creux et dalles pleines.

De même cette structure sera mise en valeur dans l'expression des façades pour le marquage de la verticalité.

Le béton est un matériau de prédilection du logement collectif, le béton autorise une multiplicité de solutions constructives susceptibles de s'adapter à tous les environnements et à tous les défis et offre des avantages inégalés pour la conception de logements :



Plancher en dalle pleine

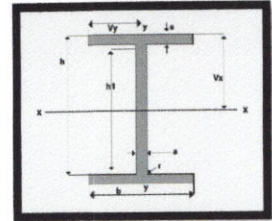


Plancher corps creux

- * Résistance accrue et un entretien aisé.
- * performances thermiques et acoustiques.
- * Diversité des possibilités constructives facilitant une certaine modularité.
- * Une rapidité dans l'exécution.
- * La métrise dans les techniques de réalisation.
- * Pas très coûteux.
- * Disponibilité des matériaux utilisés dans se système constructif.
- * Disponibilité d'une main d'œuvre locale qui métrise l'exécution de ce système.

Pour le choix de la structure de la partie central et les immeubles de bureaux est la structure métallique : profilé IPE 400 des poutres, profilé IPE 500 des poteaux, et une seule poutre à treillis au parking avec le plancher collaborant. Le métal est un matériau

- 1-Capacité portante remarquable dans les différentes charges (traction compression flexion)
- 2-Faible section : résiste a des charge élevés
- 3-Haute sécurité : la bonne fiabilité de construction est assurée par les propriétés mécaniques homogènes de l'acier.
- 4-La légèreté : haute résistance, faible section, l'ossature est légère.
- 5-Diminution de charges sur le sol : économie sur les fondations.
- 6-La souplesse : par sa ductilité (élasticité) et sa haute résistance : l'acier s'adapte bien sans désordre grave aux sollicitations accidentelles (soufflement, bombardement, séisme)



profilé 400/500

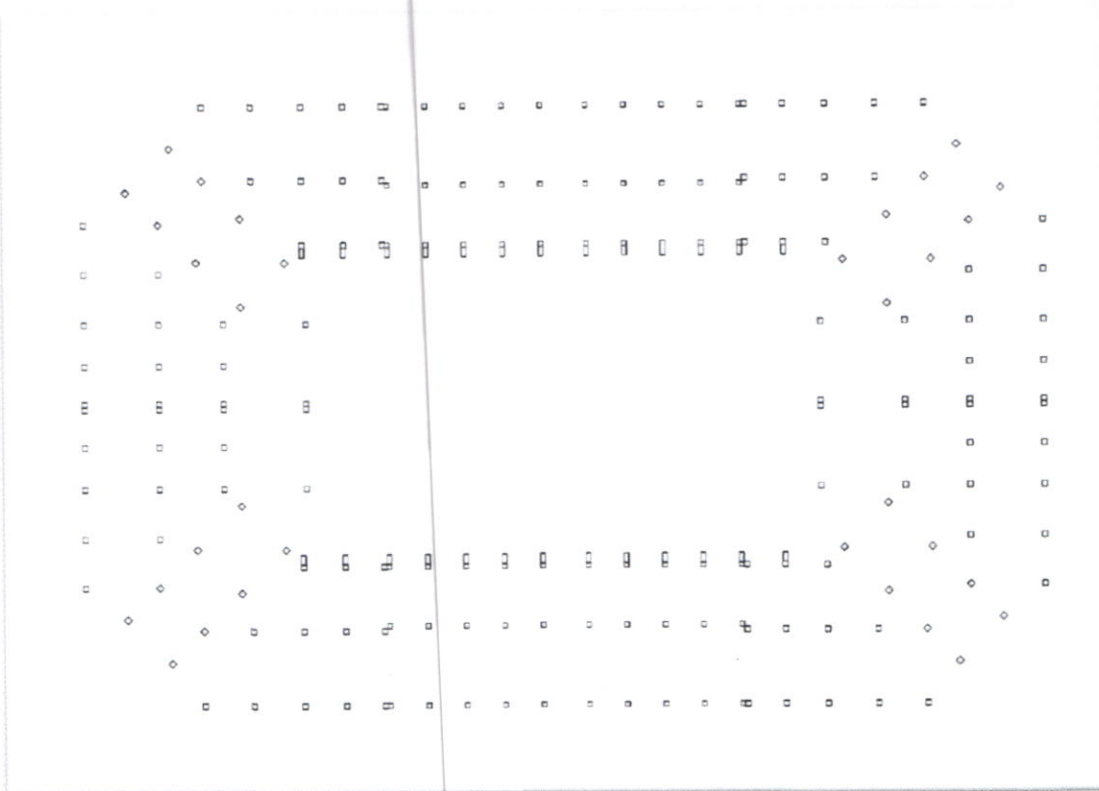


Figure93 : La trame structurale du projet

Source : auteur

10. Conclusion :

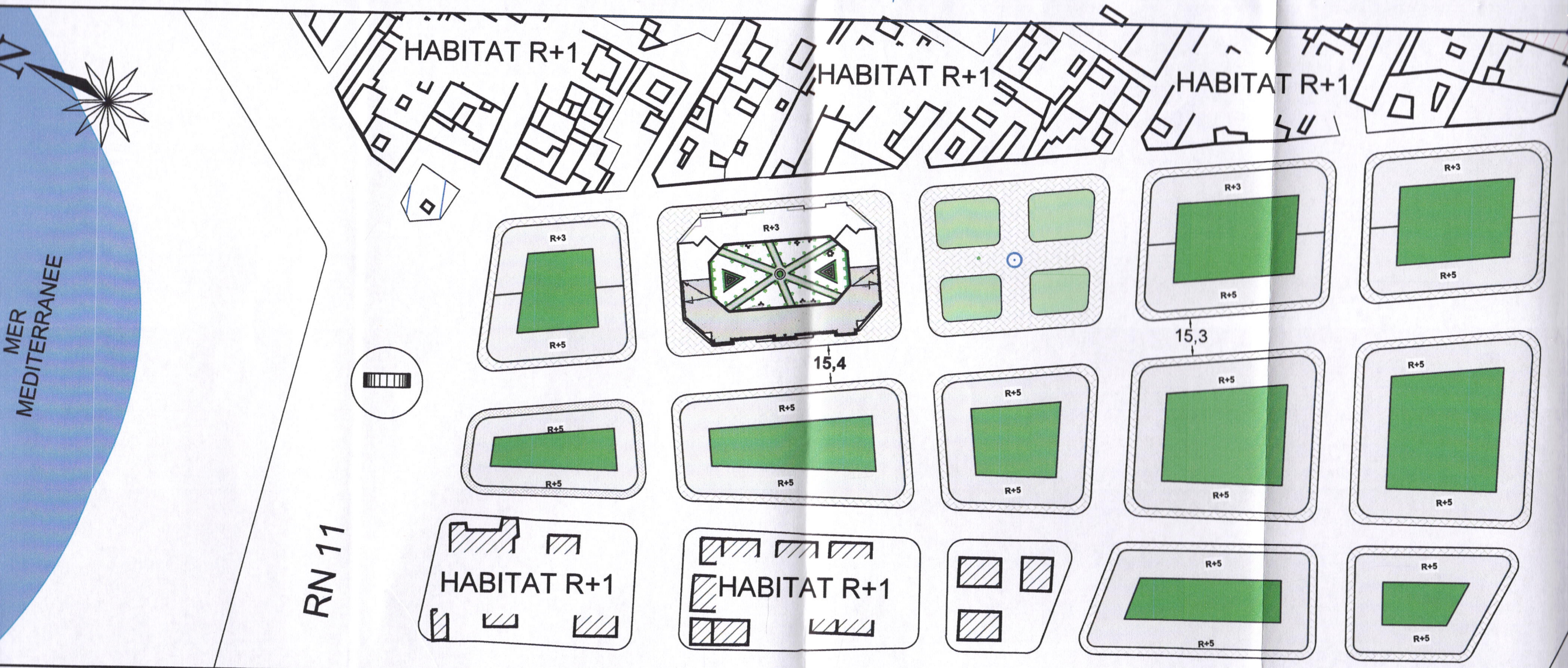
Notre option choisie « projet intégré » à pour but de préserver l'ancien et de le mettre en valeur, en l'adaptant au contexte actuel, tout en préservant son originalité .

Notre étude s'est faite sur le noyau historique de ville de cherchelle qui présente une spécificité qui la valeur historique et symbolique par la confrontation du site par rapport a la stratification du noyau historique

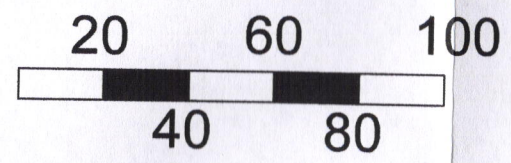
A travers notre projet qui s'organise sur plusieurs echelle nous avons aboutis a :

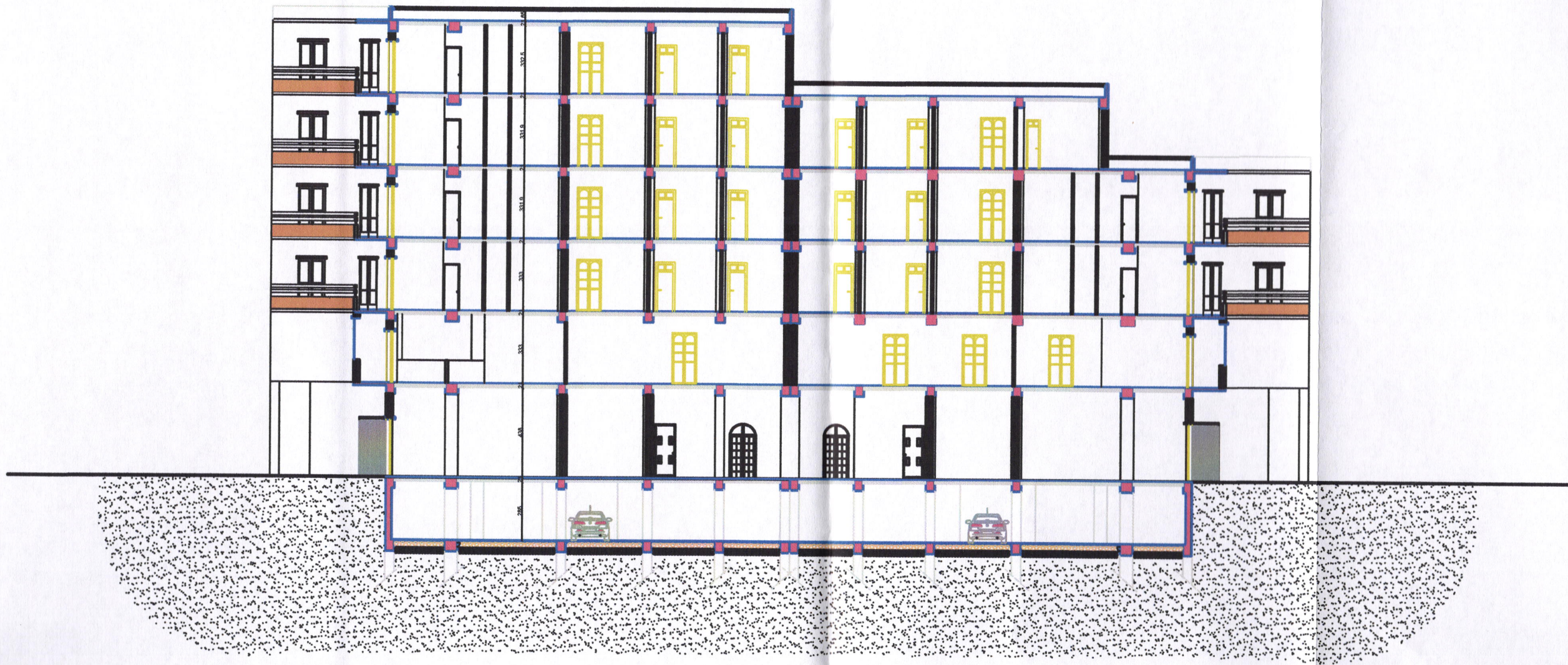
- Apporter des espaces aux besoins actuelles sans altérer la logique de l'ensemble, en respectant l'alignement, le gabarit...
- Faire une mixité fonctionnelle par l'intégration des différentes activités libérales, commerciales et de détente aux sain d'un ilot résidentielle tout en gardant l'intimité de la fonction principale qui est « l'habitation ».
- Au lieu de la production en masse de logements collectifs médiocres, nous avons procédé à une méthode alternative qui apporte une réponse qualitative et quantitative aux besoins de confort, de sécurité, et de tranquillité.

Finalement, on encourage les interventions dans cette perspective afin d'avoir un centre urbain hiérarchisé, articulé et équilibré en terme de continuité de l'armature urbaine, de densité de population et d'efficacité économique, et qui se caractérisé par une image urbaine consolidée et uniforme.

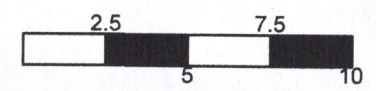


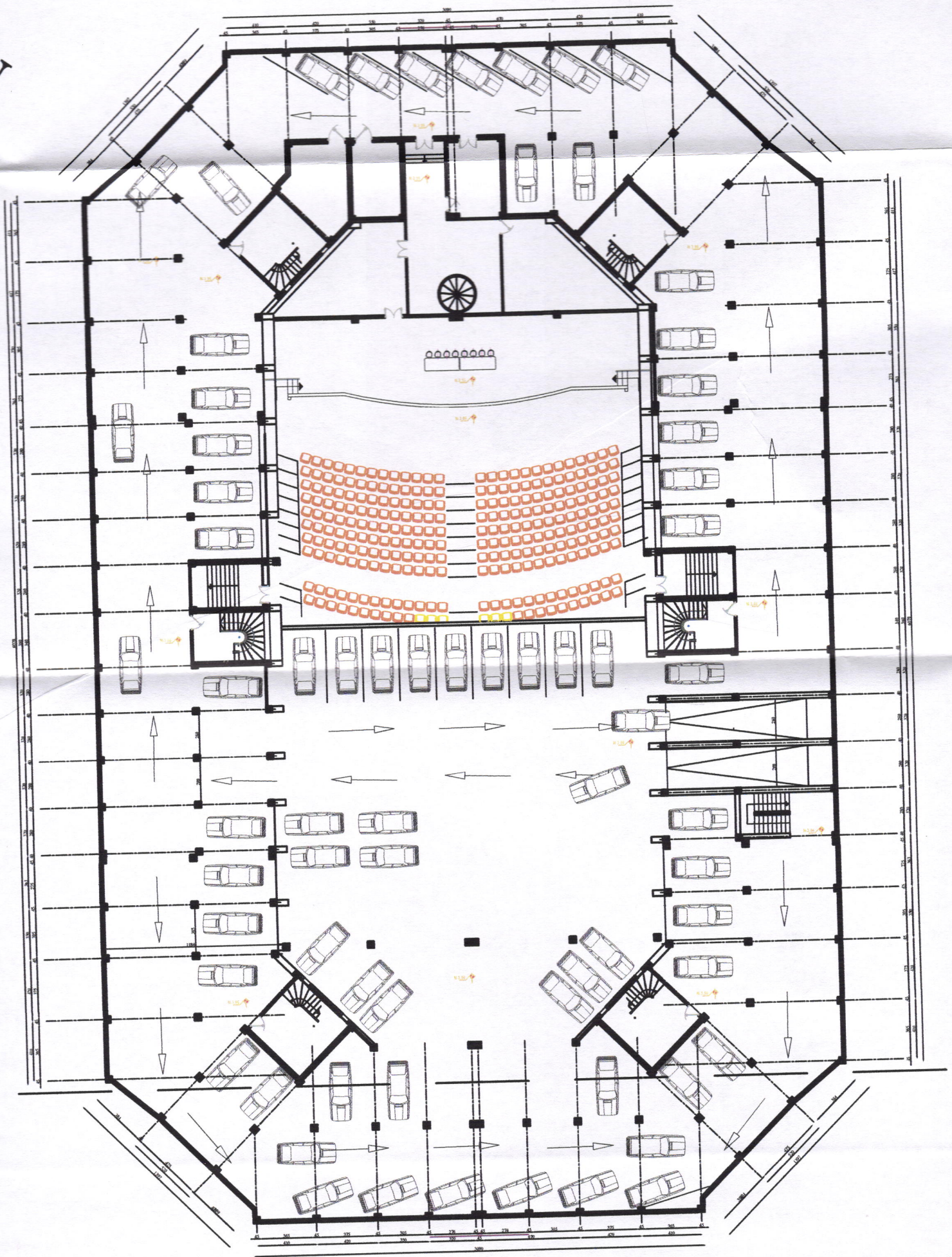
PLAN DE MASSE



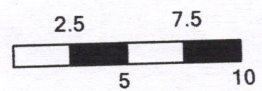


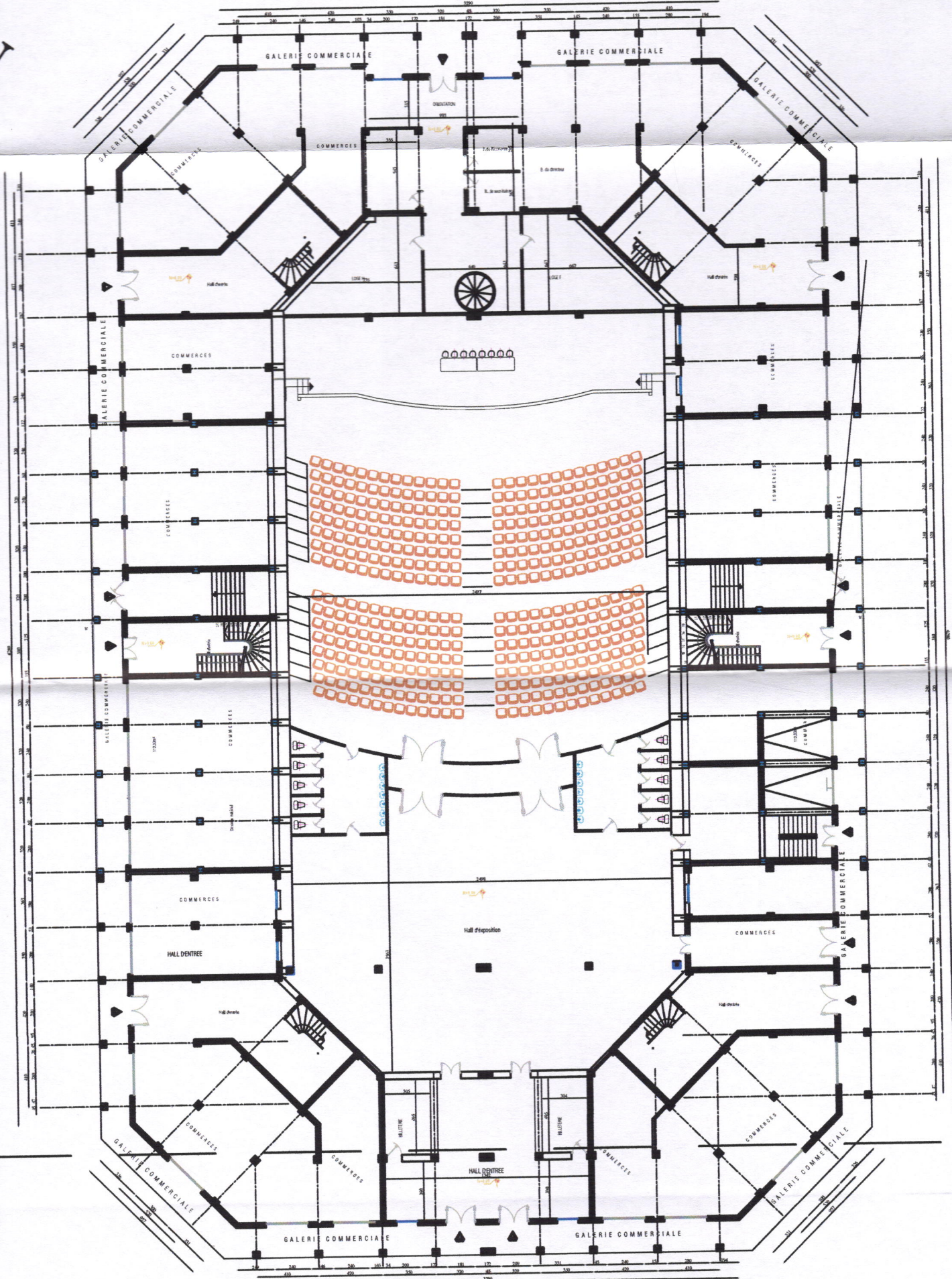
COUPE AA



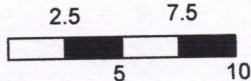


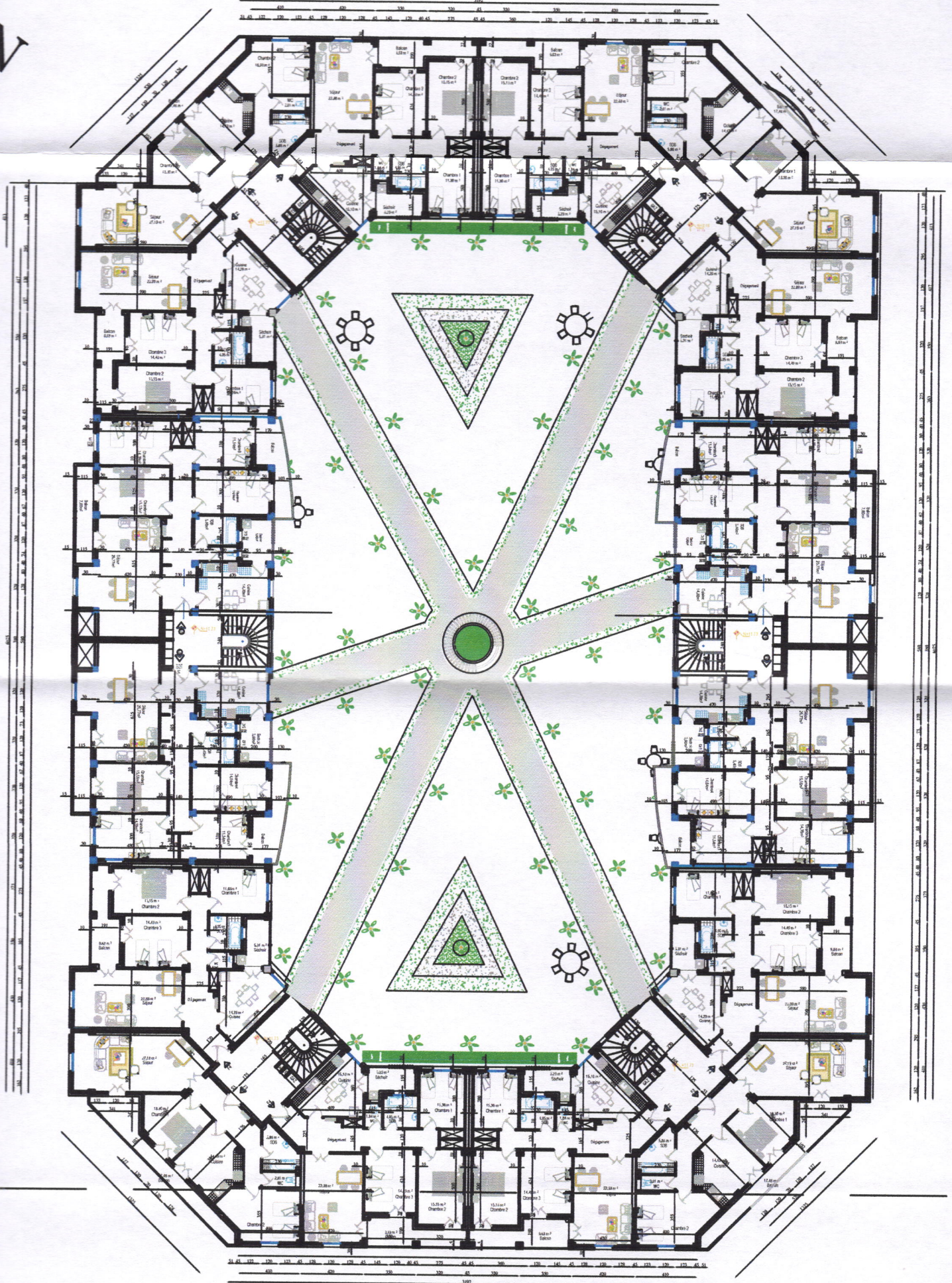
PLAN S.SOL



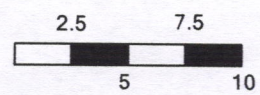


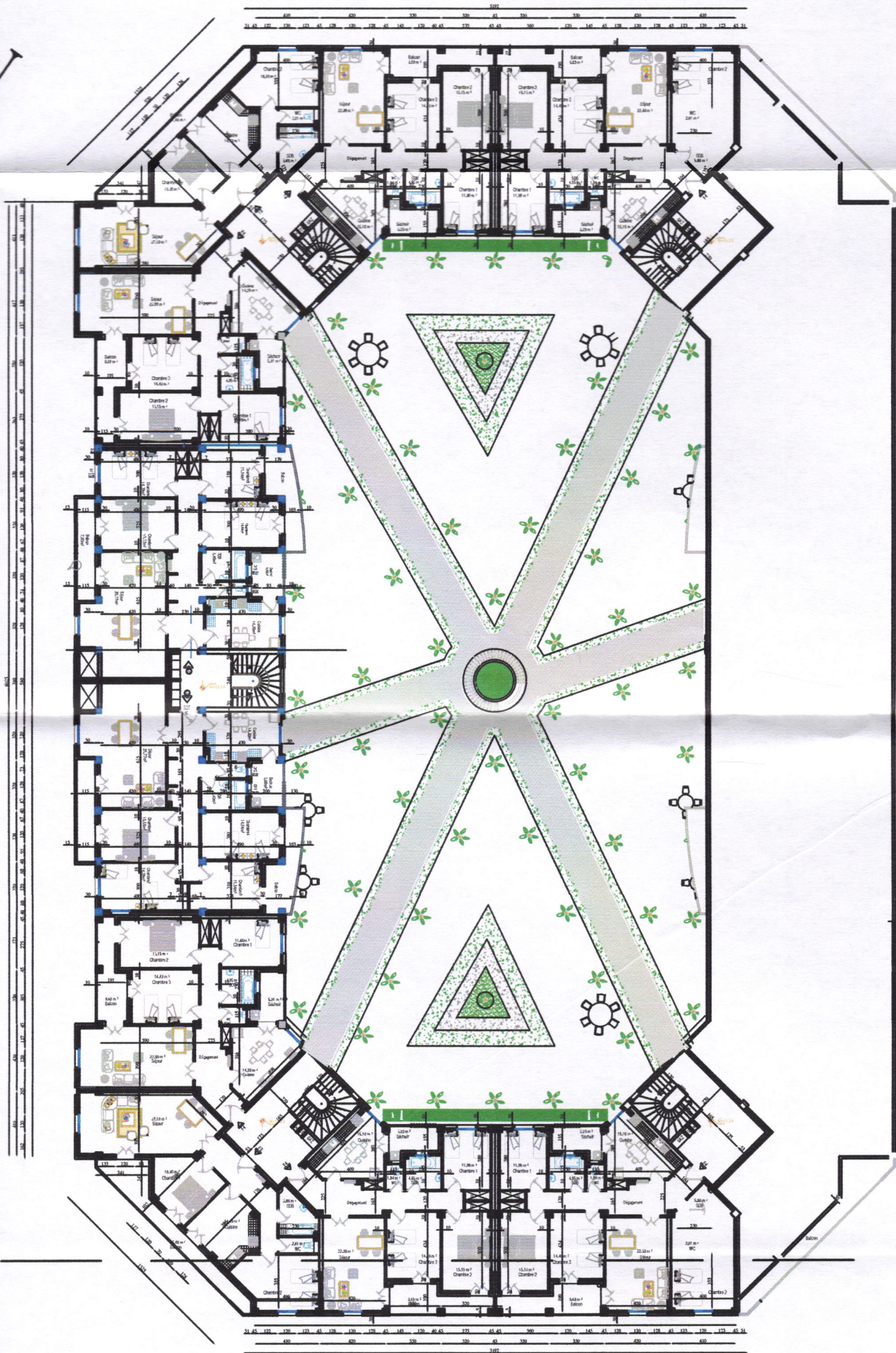
PLAN RDC



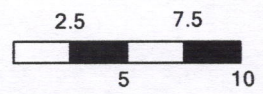


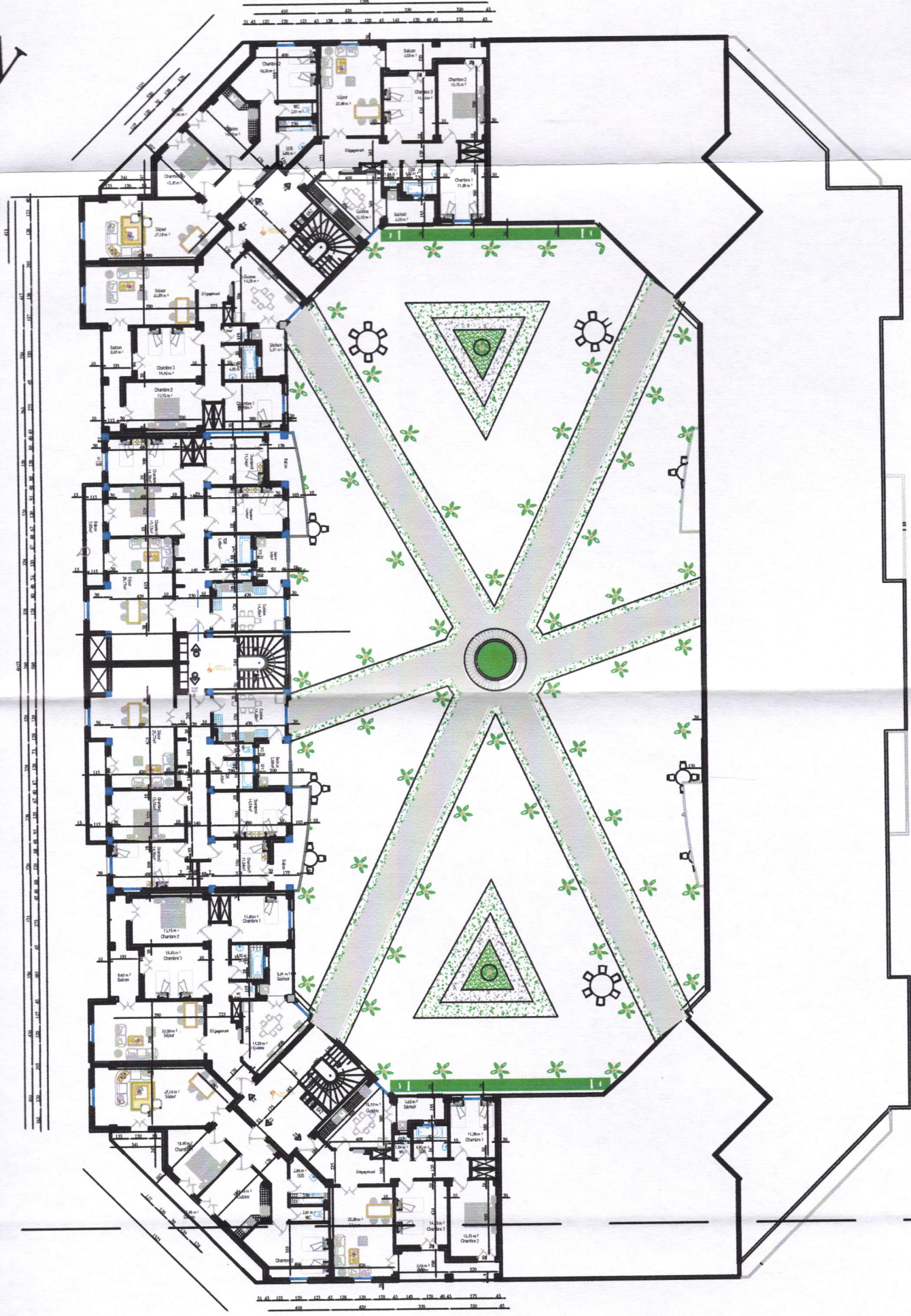
PLAN 3 eme ETAGE



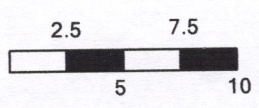


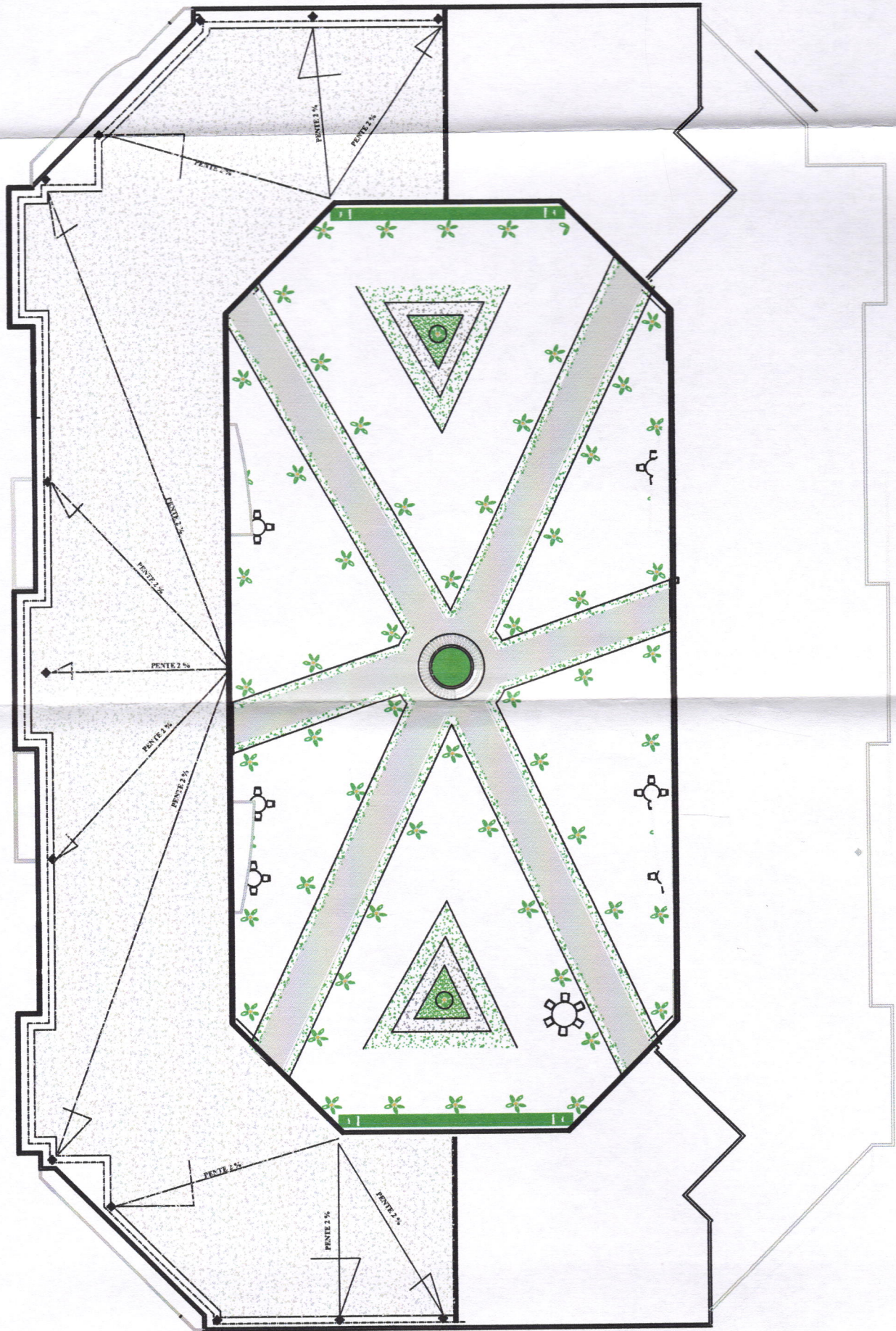
PLAN 4 eme ETAGE



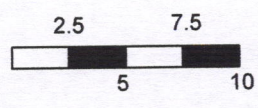


PLAN 5 eme ETAGE





PLAN DE TERRASSE



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

- La recherche et la formation pour aider à mieux concilier développement socio-économique des zones côtières et protection de la méditerranée
- Youssef ICHEBOUBEN (Les petites agglomérations côtières face à la paupérisation des grandes et à l'attrait de leurs richesses Cas de la cote d'azeffoune "grande-kabilie, Algérie")
- ADEUS, agence de développement et d'urbanisation de l'agglomération Plan Local d'Urbanisme : analyses typo-morphologiques pour un encadrement adapté du territoire
- MALFROY, Sylvain et CANIGGIA, Gianfranco. *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Repro-Zentrale der ETH-Z, Zurich, 1986, p.188
- Ibidem.
- C.NORBEG SCHLUZ, construire dans un environnement ancien : un problème de lie
- César Ducruet, « Typologie mondiale des relations ville-port », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 417
- Claude Prelorenzo, « Le retour de la ville portuaire », *Cahiers de la Méditerranée*, 80 | 2010, 157-16
- Renzo Lecardane, " Le front de mer de Valencia et l'héritage de l'America's Cup 2007 ", 111 | 2008, p. 109- 114.
- Césaréa de Mauritanie Philippe Leveau
- Christian Norberg-Schulz « Habiter: vers une architecture figurative », Paris, Electa moniteur 1985
- Thierry Paquot « Demeure terrestre, enquêtesur l'habiter », tranche de villes, Paris 2005

Thèse

Mémoire de magister: Le processus de création d'un habitat individuel de qualité, Université d'Annaba 2011

Document officielle

- Dossier Saint Nazaire : Assumer sa modernité, in revue projet urbain, n°17 juillet 1999, DGUHC, France, p2
- PPSMVSA
- Plan directeur d'urbanisme et d'aménagement

Article

- Trouillard Emmanuel, M2 Carthagéo. Rendu dans le cadre du cours de M. Christian Grataloup
- FrancoisValegeas, Université Paris-Est, 2014, Concevoir et habiter un quartier dit durable : injonctions
- 'écologiques et dynamiques collectives `a Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)
- jacques Teller et Sophie Lefert, 2005 LEMA Université de Liège
- ClaudePrelorenzo, « Le retour de la ville portuaire », *Cahiers de la Méditerranée*, 80 | 2010, 157-167.

Site web

- <http://aasarchitecture.com/2014/03/city-life-residences-by-zaha-hadid-architects.html>
- <http://www.archdaily.com/785120/citylife-apartments-zaha-hadid-architects>

Séminaires

Actes de séminaire international Saida. Liban28 -31Mai 2001Allocation de monsieur Ali KAZANCIGIL

Autre

- Google earth
- CNERU